



Ville de Hawkesbury

# Plan directeur des parcs et loisirs

Rapport de contexte | Décembre 2025 (mis à jour en avril 2026)

# Table des matières

<b>1.0 Introduction</b>	<b>3</b>	<b>5.0 Connexions des parcs</b>	<b>45</b>
1.1 Objectif du rapport de contexte	4	5.1 Offre d'espaces verts	46
1.2 Portée du plan directeur	5	5.2 Normes de mise à disposition	50
<b>2.0 Contexte d'aménagement</b>	<b>6</b>	5.3 Affectation d'espaces verts	51
2.1 Contexte géographique	7	5.4 Le parc de la Confédération en tant que destination	52
2.2 Politiques et plans pertinents	8	5.5 Examen par Sierra du campus du RHSC	53
2.3 Dynamique urbaine	15	5.6 Sentiers C Connexions	55
2.4 Enjeux clés C Implications	19	5.7 Enjeux clés C Implications	56
<b>3.0 Prestation de services</b>	<b>20</b>	<b>6.0 Installations extérieures</b>	<b>57</b>
3.1 Organisation de l'entreprise	21	6.1 Approvisionnement	58
3.2 Investir dans les loisirs	22	6.2 Norme de prestation	60
3.3 Frais d'utilisation des installations de loisirs	24	6.3 Utilisation	61
3.4 Partenariats	25	6.4 État	62
3.5 Programmes C Événements	27	6.5 Enjeux clés C Implications	63
3.6 Enjeux clés C Implications	29	<b>Annexe A : Évaluations détaillées des parcs</b>	<b>64</b>
<b>4.0 Installations intérieures</b>	<b>30</b>		
4.1 Offre	31		
4.2 Niveau de prestation	33		
4.3 Utilisation	35		
4.4 État	37		
4.5 Évaluation spécifique au milieu aquatique	39		
4.6 Analyse des opérations du RHSC	42		
4.7 Annexe : Évaluation des utilisations futures	43		
4.8 Enjeux clés et implications	44		

The background of the slide features a photograph of a large, multi-story brick building with a textured facade. In the foreground, there is a green lawn with several trees, some of which have vibrant yellow and orange autumn leaves. The sky is a clear, pale blue. A solid teal vertical bar is positioned on the left side of the slide, partially overlapping the text.

# 1.0 Introduction

Cette section présente l'objectif du rapport de contexte et donne un aperçu de la portée et du déroulement du projet.

# 1.1 Objectif du rapport de référence

## Objectif du rapport

Le présent rapport de fond vise à fournir les données factuelles, les résultats de recherche et les analyses qui, selon nous, sont nécessaires à l'élaboration d'un plan directeur complet des parcs et loisirs (PRMP) pour la ville de Hawkesbury. Il met en évidence les enjeux stratégiques et les options potentielles identifiés lors de la phase initiale des travaux qui méritent d'être approfondis à mesure que le projet avance.

Conjointement avec les informations recueillies lors des premières activités de consultation, ces enjeux et options définiront les principes directeurs et les orientations stratégiques du PRMP. Une fois les principes directeurs et les orientations stratégiques confirmés, des recommandations détaillées seront élaborées et intégrées au plan directeur final.

## Processus du projet

L'élaboration du PRMP suivra un cadre en quatre phases. Le plan sera façonné à travers un processus solide de participation publique, étayé par une analyse détaillée des besoins actuels et futurs de la communauté, ainsi que par les meilleures pratiques en matière d'installations de loisirs, de programmes, de services et de gestion des espaces verts.



## 1.2 Portée du plan directeur

### Ce qui est inclus

#### Prestation de services

- Organisation interne C Ressources
- Partenariats
- Programmation C Événements

#### Installations intérieures

- Complexe sportif Robert Hartley (RHSC)
- Bâtiment annexe
- La Maison de l'île

#### Parcs et installations de plein air

- Parcs
- Terrains de sport
- Terrains de sport
- Aires de jeux
- Aires de jeux aquatiques
- Parcs pour chiens
- Rampes de mise à l'eau C Accès à l'eau
- Liaisons C Connexions

### Lentille d'évaluation

Pour chaque type d'installation ou d'actif inclus dans le champ d'application du plan directeur, plusieurs indicateurs d'évaluation sont utilisés afin de bien cerner les besoins futurs, les opportunités et les implications pour la planification future. Cela comprend :

- Détails relatifs à l'approvisionnement et aux stocks, y compris la répartition géographique ;
- Norme de prestation / niveau de service ;
- Utilisation des installations ;
- État des installations et besoins en investissements ;
- Tendances en matière de fréquentation ; et
- Tout projet d'aménagement déjà en place.

Ces indicateurs sont pris en compte conjointement avec les commentaires de la communauté et des parties prenantes recueillis lors des activités de consultation menées à ce jour et serviront à élaborer les orientations stratégiques et les recommandations détaillées du PRMP.



## 2.0 Contexte de planification

Cette section décrit le contexte dans lequel le Plan directeur des parcs et loisirs est élaboré.

## 2.1 Contexte géographique

La ville de Hawkesbury est située dans les Comtés unis de Prescott et Russell (UCPR), dans l'est de l'Ontario, directement au bord de la rivière des Outaouais, à la frontière provinciale entre l'Ontario et le Québec. Son emplacement stratégique place la ville à peu près à mi-chemin entre Ottawa et Montréal, offrant un accès pratique à ces deux régions métropolitaines.

Hawkesbury est reconnue pour son emplacement en bordure de rivière, son passé industriel et son rôle de centre de services régional pour les communautés rurales environnantes.

Une caractéristique déterminante de Hawkesbury est sa forte présence francophone. La communauté est officiellement désignée en vertu de la Loi sur les services en français de l'Ontario, ce qui garantit que les services provinciaux sont disponibles en français et en anglais. Ce caractère bilingue, combiné à sa proximité immédiate avec le Québec, de l'autre côté du pont Long-Sault, contribue à un paysage culturel où les communautés francophones et anglophones coexistent et interagissent étroitement. Aujourd'hui, Hawkesbury continue de jouer un rôle de lien économique et culturel important entre les deux provinces.



## 2.2 Politiques et plans pertinents

### Plan officiel des Comtés unis de Prescott et Russell

Le Plan officiel (PO) des Comtés unis de Prescott et Russell (UCPR) (2022) établit un cadre politique favorable aux parcs, aux loisirs, aux sentiers et aux espaces verts qui inspire directement le Plan directeur des parcs et loisirs de la ville de Hawkesbury. Le Plan officiel (2.3.3 Politiques résidentielles) guide les conseils locaux pour réglementer le développement des quartiers résidentiels par le biais de règlements municipaux de zonage et de contrôle des plans d'implantation (si nécessaire), y compris en prévoyant « des espaces verts et des parcs ainsi que la protection des éléments du patrimoine naturel » (section 2.3.3. Sous-section 7(i)).

Le Plan officiel met fortement l'accent sur la connectivité et les loisirs actifs par le biais de ses politiques de transport actif. La section 3.3.12 (Transport actif) stipule que « les comtés et les municipalités locales s'efforceront de relier les sentiers, trottoirs et accotements pavés existants et futurs à travers les comtés, de manière à les intégrer au système de transport global » et précise en outre que le système de transport actif doit être conçu pour « relier les équipements collectifs, les plages et rivages publics, les espaces verts, les écoles, les zones de loisirs, les attractions touristiques et les parcs » (section 3.3.12). Ces politiques renforcent le rôle des parcs et des sentiers en tant que composantes essentielles d'un réseau communautaire plus large et interconnecté qui favorise le transport actif, la santé et le bien-être, ainsi que le tourisme.

Le Plan d'aménagement reconnaît clairement les parcs, les espaces verts et les activités de loisirs comme des utilisations appropriées et autorisées du sol au sein des zones urbanisées. Les politiques 2.3.5 (Zones de politique urbaine) et 2.4.5 (Zones de politique communautaire) soutiennent l'intégration des parcs et des installations de loisirs au sein des zones bâties et à proximité des aménagements commerciaux et à usage mixte, permettant ainsi à des municipalités telles que Hawkesbury d'offrir des équipements de loisirs accessibles à proximité des lieux où les résidents vivent, travaillent et se rassemblent.

Enfin, le Plan autorise l'utilisation récréative au sein des zones naturelles et boisées lorsque cela est approprié. La section 5.6 permet « la création de nouveaux sentiers récréatifs pour véhicules motorisés et non motorisés sur les routes existantes ou les chemins forestiers » dans les zones boisées, reconnaissant ces activités comme appropriées lorsqu'elles sont menées dans le respect de l'environnement.

**Pertinence pour le PRMP :** Collectivement, ces politiques du Plan d'aménagement confirment l'importance des parcs, des loisirs, des sentiers et des espaces verts pour soutenir des communautés saines, la gestion responsable de l'environnement, le tourisme et la qualité de vie, et elles constituent une base politique solide pour la mise en œuvre du Plan directeur des parcs et des loisirs de Hawkesbury.

## 2.2 Politiques et plans pertinents

### Stratégie de développement économique de Prescott-Russell

La stratégie de développement économique de Prescott-Russell 2024-2029 souligne l'importance de tirer parti des atouts culturels, récréatifs et touristiques comme moteurs de la prospérité régionale. Hawkesbury étant située le long de la rivière des Outaouais et dans un environnement bilingue et culturellement riche, le plan met en avant les possibilités de renforcer les infrastructures touristiques, d'élargir l'offre récréative et d'intégrer des initiatives d'aménagement urbain qui améliorent la qualité de vie. Parcs, fronts de mer et sont reconnues comme des éléments clés de la proposition de valeur de la région, contribuant à la fois à attirer les résidents et à susciter l'intérêt des visiteurs.

Pour Hawkesbury, cela signifie aligner la planification des parcs et des loisirs sur des objectifs économiques plus larges : investir dans des terrains et des infrastructures viables, développer des atouts touristiques et favoriser des partenariats qui relient les loisirs au développement de la main-d'œuvre et des entreprises.

**Pertinence par rapport au PRMP :** En améliorant les espaces de loisirs, en intégrant une programmation culturelle et en promouvant l'art public et les événements, Hawkesbury peut contribuer aux objectifs de la région visant à attirer de nouveaux résidents, à soutenir les entreprises locales et à se positionner comme une destination dynamique au sein de Prescott-Russell.

### Plan stratégique de la ville de Hawkesbury

Le plan stratégique 2025-2030 de la ville de Hawkesbury établit une vision claire de Hawkesbury en tant que « pôle de croissance de l'Est de l'Ontario », les parcs et les loisirs étant considérés comme essentiels au bien-être de la communauté, au développement économique et à l'identité locale. Le plan met l'accent sur les valeurs de résilience, d'inclusion, d'innovation et de responsabilité financière, garantissant que les services de loisirs sont fournis de manière durable et équitable.

Les orientations stratégiques soulignent l'importance d'entretenir et de réinvestir dans les infrastructures municipales, notamment les parcs, les sentiers et les installations, tout en tirant parti des berges de la rivière des Outaouais comme destination phare. Les loisirs sont également présentés comme un catalyseur de croissance, attirant les résidents et les entreprises grâce à des espaces verts et des équipements culturels de qualité. Parallèlement, ils sont reconnus comme un outil permettant de répondre aux enjeux communautaires en favorisant l'inclusion, l'engagement des jeunes et les partenariats avec les écoles, les organisations et les acteurs régionaux.

**Pertinence par rapport au PRMP :** Le PRMP peut soutenir les orientations stratégiques en donnant la priorité au réinvestissement dans les actifs existants, en élargissant l'offre de programmes diversifiés pour tous les âges, en intégrant la collaboration comme mécanisme de prestation central et en utilisant les loisirs à la fois comme outil de promotion de l'image de marque et de développement économique.

## 2.2 Politiques et plans pertinents

### Plan officiel de la ville de Hawkesbury

**Remarque : la ville procède actuellement à une révision et à une mise à jour complètes du plan officiel.**

Le plan officiel de la ville de Hawkesbury (2010) définit une vision de « croissance équilibrée et durable visant à créer un sentiment d'appartenance respectueux du patrimoine historique, culturel et naturel unique de notre municipalité, où les citoyens peuvent profiter d'une qualité de vie inégalée ». Cette vision s'appuie sur des principes directeurs qui mettent l'accent sur des quartiers durables, la protection du front de mer et la préservation du patrimoine culturel. En matière de planification des loisirs, le Plan met en avant le centre-ville comme « un quartier dynamique, à forte densité, animé toute l'année et à usage mixte, relié à un front de mer vivant où les gens vivent, travaillent et se divertissent », avec pour objectifs d'améliorer la circulation piétonne, les activités culturelles et la présence d'arbres dans les rues urbaines. Ces orientations soulignent l'importance d'intégrer des parcs, des sentiers et des équipements culturels tant dans le centre-ville que dans les zones du front de mer.

Tout aussi importantes sont les politiques relatives au secteur riverain, qui engagent la ville à « protéger et valoriser nos terrains riverains tout en assurant un développement approprié afin de créer des opportunités résidentielles, récréatives, environnementales et économiques ». Le plan directeur du secteur riverain prévoit des règlements de zonage, des investissements dans les infrastructures et des dispositions relatives à l'accès public, garantissant ainsi un équilibre entre les loisirs et la gestion responsable de l'environnement. Les politiques relatives aux quartiers résidentiels mettent également l'accent sur la compatibilité, la densification et l'efficacité énergétique, tandis que les politiques d'infrastructure favorisent les pistes cyclables et les liaisons récréatives.

**Pertinence par rapport au PRMP :** Le Plan officiel fournit un cadre pour les parcs et les loisirs en protégeant le réseau du patrimoine naturel de la ville, en intégrant les loisirs dans la conception des quartiers et en tirant parti des outils d'amélioration communautaire pour valoriser les espaces publics et les équipements culturels.



Vue du centre-ville de Hawkesbury

## 2.2 Politiques et plans pertinents

### Plan de gestion des actifs

La ville de Hawkesbury a mis en place un cadre complet de gestion des actifs qui guide la gestion des infrastructures municipales, y compris les installations et les équipements de loisirs. Le Plan de gestion des actifs (PGA) 2024 fournit un

aperçu détaillé du portefeuille d'actifs de la ville, et met en évidence à la fois l'état actuel des installations et les besoins financiers à long terme. Le plan de gestion des actifs (AMP) identifie un besoin annuel en investissements de 9,9 millions de dollars, contre un financement actuel de 3,1 millions de dollars, ce qui se traduit par un déficit annuel de 6,8 millions de dollars. Pour y remédier, le plan recommande des stratégies proactives de gestion du cycle de vie, des évaluations régulières de l'état des installations et une amélioration continue de la planification financière afin de garantir la pérennité des services.

Le PAG indique que les installations, notamment les transports, le complexe sportif, les parcs, les services administratifs généraux et les services d'incendie, ont un coût de remplacement global de 34,5 millions de dollars et sont jugées en très mauvais état. Des détails supplémentaires sur le PAG en ce qui concerne le complexe sportif sont fournis à la section 4.4.

### Politique de gestion stratégique des actifs

En complément, la Politique de gestion stratégique des actifs (2019) établit les principes et la structure de gouvernance qui sous-tendent le programme de gestion des actifs de Hawkesbury. Elle met l'accent sur la responsabilité financière, la transparence, la conscience environnementale et l'orientation vers la communauté, en veillant à ce que les décisions en matière d'infrastructures équilibrent les coûts, les risques et les avantages à long terme. La politique impose l'intégration avec d'autres plans municipaux, des mises à jour régulières et la supervision du conseil municipal, tout en intégrant les considérations relatives au changement climatique et l'engagement des parties prenantes dans les pratiques de gestion des actifs.

**Pertinence pour le PRMP :** Ensemble, ces documents constituent une base solide pour un investissement continu dans la planification des parcs et des loisirs. Ils soulignent l'importance de maintenir les installations de loisirs au sein du portefeuille plus large des actifs municipaux et mettent en évidence la nécessité de stratégies de financement durables.

## 2.2 Politiques et plans pertinents

### Plan de conservation de l'énergie et de gestion de la demande

Le Plan de conservation de l'énergie et de gestion de la demande (2019-2024) définit la stratégie de Hawkesbury visant à réduire la consommation d'énergie, les coûts d'exploitation et les émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble des installations municipales. Il identifie le complexe sportif Robert Hartley comme le plus grand consommateur d'énergie et le bâtiment le moins efficace, ce qui en fait la priorité absolue pour des rénovations telles que la modernisation de l'installation de réfrigération, la mise à niveau de l'éclairage LED et l'installation potentielle de panneaux solaires sur le toit. D'autres installations récréatives et culturelles — notamment le Club Âge d'or, la Maison de l'île et les petites structures des parcs — sont identifiées pour des améliorations à plus petite échelle, telles que l'installation d'unités de ventilation efficaces, la modernisation de l'éclairage et la mise en place de petites installations solaires.

Au-delà des projets individuels, le plan met l'accent sur un cadre plus large : la réalisation d'audits énergétiques, le réinvestissement des économies réalisées par le biais d'un fonds vert renouvelable et le recours à des programmes de financement externes (par exemple, le Fonds municipal vert de la FCM, Économies d'énergie).

**Pertinence par rapport au PRMP :** Les mesures identifiées visent à intégrer l'efficacité énergétique dans les opérations municipales, à renforcer la durabilité et à positionner Hawkesbury de manière à réaliser des réductions à long terme tant de la demande énergétique que de l'impact environnemental.

### Politique relative aux installations récréatives

La politique relative aux installations récréatives de la ville de Hawkesbury définit les modalités d'attribution, de location et d'utilisation des installations municipales afin de garantir l'équité, la rentabilité et la sécurité. La ville dispose d'un droit d'utilisation prioritaire de ses installations et peut annuler les réservations externes si nécessaire. Les utilisateurs sont classés en trois catégories : réguliers (trois réservations ou plus par mois), occasionnels (moins de trois) ou organisateurs d'événements spéciaux. L'attribution est basée sur la demande, la disponibilité et les délais, les utilisateurs réguliers ayant la priorité sur les demandes occasionnelles ou liées à des événements spéciaux.

Les contrats relatifs aux installations exigent le versement d'un acompte et des paiements dans les délais, les tarifs de location étant fixés par arrêté municipal. Les annulations doivent être effectuées par écrit au moins 48 heures à l'avance, moyennant des frais administratifs de 20 %, et aucun remboursement n'est accordé en cas d'annulation tardive, sauf en cas de conditions météorologiques défavorables. Les utilisateurs doivent souscrire une assurance responsabilité civile désignant la ville comme assuré supplémentaire.

**Pertinence par rapport au PRMP :** Dans l'ensemble, la politique vise à garantir un accès équitable, la responsabilité financière et un comportement respectueux, tout en laissant à la Ville la flexibilité nécessaire pour ajuster les attributions et mettre à jour les normes si besoin.

## 2.2 Politiques et plans pertinents

### Politiques de reconnaissance et de soutien des organisations

La Ville de Hawkesbury a établi un cadre clair pour reconnaître et soutenir les organisations communautaires qui contribuent à la vie sociale, culturelle, récréative et sportive de la municipalité. Ces politiques affirment la conviction de la Ville selon laquelle des partenariats solides avec les organisations locales améliorent le bien-être de la communauté et garantissent un accès équitable aux services.

#### Politique de reconnaissance (SL-P-2021-01)

La reconnaissance est le mécanisme officiel par lequel la Ville rend hommage aux organisations qui fournissent des services inclusifs, accessibles et à but non lucratif aux résidents. Les organisations éligibles comprennent les groupes culturels, de développement social, de loisirs et sportifs, ainsi que les écoles locales. La reconnaissance est subordonnée au respect de critères tels que l'adhésion ouverte, le respect des normes en matière de droits de la personne et l'adhésion aux valeurs municipales. Une fois reconnues, les organisations ont accès à des soutiens administratifs, financiers et matériels, sous réserve d'exigences annuelles en matière de rapports et de reddition de comptes.

#### Politique relative au programme de soutien (SL-P-2021-02)

S'appuyant sur cette reconnaissance, le programme de soutien apporte une aide concrète aux organisations par le biais de subventions, de services et d'un accès aux installations. Le soutien est proposé sous trois formes :

- Soutien administratif (coordination, promotion, facilitation des assurances)
- Soutien financier (aide au démarrage, soutien opérationnel pour les dossiers prioritaires et financement d'événements spéciaux)

- Soutien matériel (utilisation préférentielle des locaux, prêt de matériel et espace de stockage)

La politique du programme de soutien met l'accent sur la transparence, la responsabilité financière et la répartition équitable des fonds publics. Les demandes sont évaluées au regard des objectifs municipaux, tels que favoriser la participation communautaire, stimuler l'activité culturelle et économique, et renforcer le sentiment d'appartenance. Le conseil alloue les fonds chaque année, les demandes de moindre envergure étant déléguées aux chefs de service pour des raisons d'efficacité.

Ces deux politiques définissent des processus structurés de candidature, d'évaluation et de rapport afin de garantir la responsabilité. Les organisations doivent démontrer une conformité continue pour conserver leur reconnaissance et leur soutien, tandis que la Ville se réserve le droit de retirer ces privilèges si les normes ne sont pas respectées.

**Lien avec le PRMP :** ensemble, ces politiques intègrent les partenariats communautaires dans la stratégie de loisirs et de tourisme de la ville. Elles officialisent la collaboration avec les organisations locales, tirent parti des capacités des bénévoles et garantissent que les ressources municipales sont utilisées pour renforcer des programmes et des événements inclusifs. En liant la reconnaissance au soutien, Hawkesbury favorise un réseau résilient d'organisations qui enrichissent la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

## 2.2 Politiques et plans pertinents

### Politique de gestion des bénévoles

La ville de Hawkesbury considère les bénévoles comme des partenaires essentiels à la construction d'une communauté saine et inclusive. Le bénévolat favorise la responsabilité civique et la participation, tout en profitant à la fois à la ville et aux bénévoles eux-mêmes. Les bénévoles ont l'occasion de développer leurs compétences et d'apporter une contribution significative, tandis que la ville renforce sa capacité à mettre en œuvre des programmes et des événements.

La politique de gestion des bénévoles (DG-P-2016-01) fournit un cadre pour recruter, former et soutenir les bénévoles de manière à améliorer les services de loisirs tout en garantissant la sécurité des participants, du personnel et du public. Les bénévoles complètent, mais ne remplacent pas, le personnel rémunéré, et leur implication vise à renforcer la mise en œuvre des programmes et le bien-être de la communauté.

Les bénévoles sont considérés comme des représentants de la communauté et sont consultés sur les programmes et les questions organisationnelles. Ils bénéficient d'une formation et d'un encadrement afin de s'assurer qu'ils comprennent leurs rôles, et leurs contributions sont reconnues par le biais de récompenses, de certificats et de remerciements publics.

**Pertinence pour le PRMP :** Pour le service des parcs et des loisirs, cette politique garantit que les programmes et les événements sont soutenus par un groupe de bénévoles diversifié et bien formé. En reconnaissant et en soutenant les bénévoles, la Ville veille à ce que les services de loisirs restent sûrs, inclusifs et adaptés aux besoins de la communauté.



## 2.3 Évolution démographique

### Évolution démographique

Entre 2016 et 2046, la population de Hawkesbury devrait connaître une croissance modérée, passant de 10 263 à 11 620 habitants, soit une augmentation globale d'environ 13 %. Une légère baisse a été observée entre 2016 et 2021, la population tombant à 10 194 habitants avant de rebondir au cours des années suivantes.

En revanche, les Comtés unis de Prescott et Russell (UCPR) devraient connaître une croissance plus substantielle, passant de 89 333 en 2016 à 125 000 d'ici 2046, soit une augmentation de près de 40 %. Cette tendance à la hausse constante de l'UCPR suggère une croissance régionale plus large susceptible d'influencer les priorités de planification pour Hawkesbury, y compris celles liées aux services communautaires.

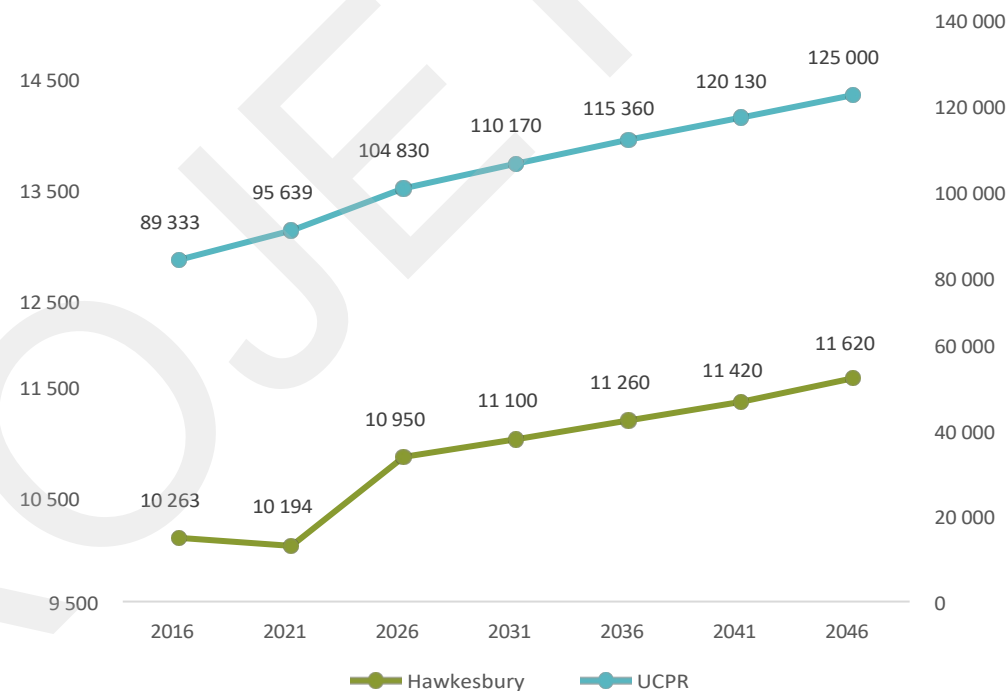


Figure 2-1 : Évolution démographique 2011-2021 et projections 202C-204C

Source : SPM d'après le recensement de Statistique Canada (2011-2021), projections : mise à jour de la stratégie de gestion de la croissance de l'UCPR, 30 mars 2022. Tableau S : Population par période de recensement et par municipalité, 2021-204c, p. 3c.

## 2.3 Dynamique urbaine

### Caractéristiques démographiques

La ville de Hawkesbury vieillit. En 2021, l'âge médian de la population de Hawkesbury (54,8 ans) était nettement supérieur à celui des Comtés-Unis (44,8 ans) et de l'Ontario (41,6 ans).

Entre 2011 et 2021, tous les groupes d'âge sauf un ont diminué, selon les estimations tant en pourcentage de la population totale qu'en nombre de personnes. La seule exception a été la cohorte des personnes âgées (65 ans et plus), qui a augmenté de 8 % ou de 775 personnes au cours de cette période de dix ans.

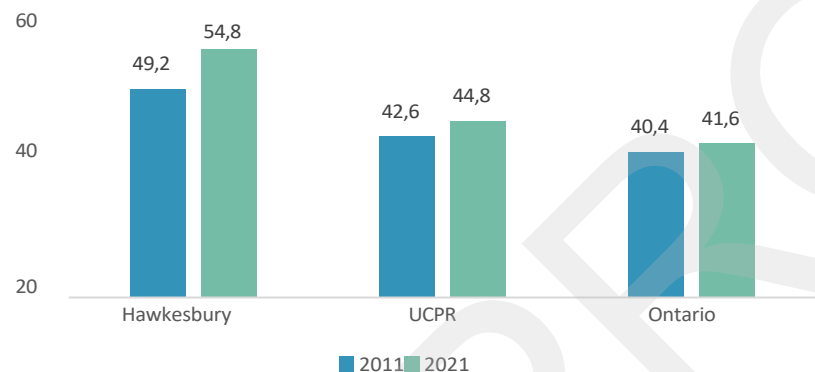
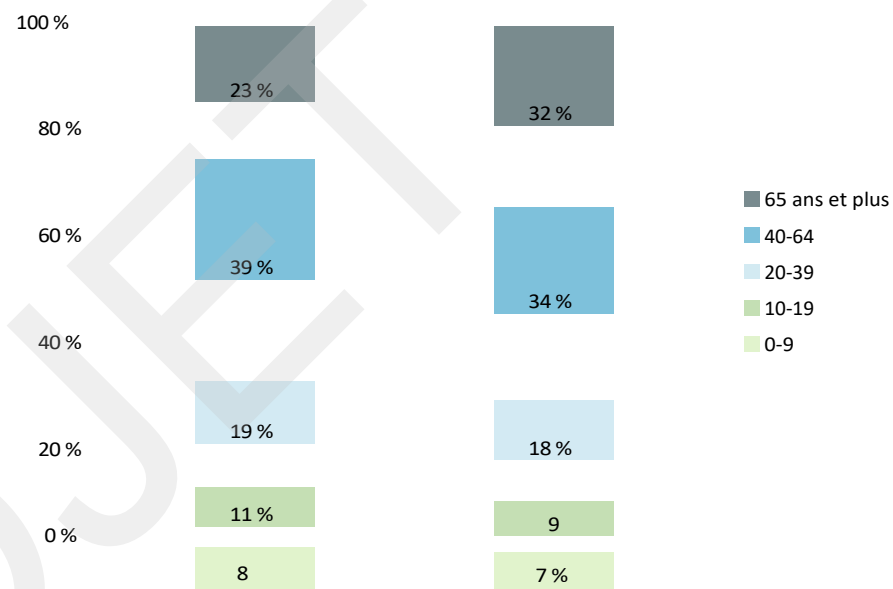


Tableau 2-2 : Âge médian de la population : évolution de 2011 à 2021

Source : SPM d'après le recensement de Statistique Canada (2011-2021), projections : mise à jour de la stratégie de gestion de la croissance de l'UCPR du 30 mars 2022 ; projections du ministère des Finances de l'Ontario pour 2023-2051.



Âge Groupes	Pop. 2011	% en 2011	Pop. 2021	% en 2021	Variation, Chiffres	Tendance
0-9	860	8 %	730	7 %	-130	Baisse
10-19	1 110	11 %	920	9 %	-190	Baisse
20-39	1 980	19 %	1 815	18 %	-165	Baisse
40-64	4 135	39 %	3 475	34 %	-660	Baisse
65 ans et plus	2 475	23 %	3 250	32 %	775	Augmentation
<b>Total</b>	<b>10 560</b>	<b>100 %</b>	<b>10 190</b>	<b>100 %</b>	<b>-370</b>	<b>Baisse</b>

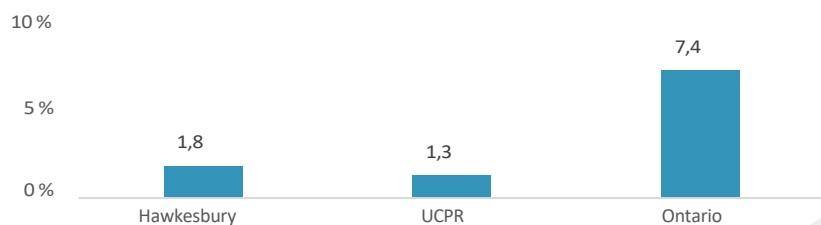
Tableau 2-3 : Tranches d'âge de la population : évolution de 2011 à 2021

Source : SPM d'après le recensement de Statistique Canada (2011-2021).

## 2.3 Dynamique de la ville

### Immigration ethnique

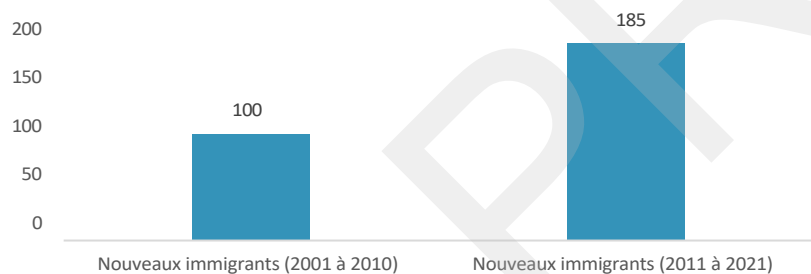
Entre 2011 et 2021, Hawkesbury a accueilli 185 nouveaux immigrants. La prévalence de la population d'immigrants récents à Hawkesbury est similaire à celle de l'UCPR et nettement inférieure à celle de l'Ontario.



**Tableau 2-4 : Pourcentage d'immigrants par rapport à la population totale,**

**2021** Source : SPM d'après le recensement de Statistique Canada (2021).

Le nombre d'immigrants récents a presque doublé par rapport à la période 2001-2010 (100 personnes). La majorité des immigrants récents (62 %, soit 115 personnes) sont arrivés entre 2016 et 2021 en provenance de pays tels que Hong Kong, les Philippines, le Maroc et les États-Unis.

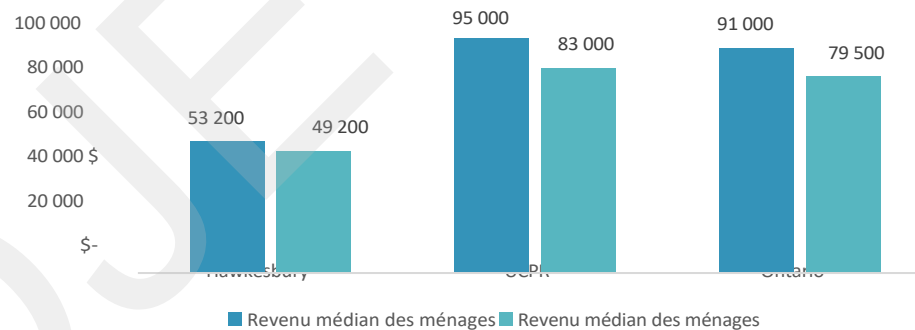


**Tableau 2-5 : Comparaison des nouveaux immigrants : 2001-2010 et 2011-2021**

Source : SPM d'après le recensement de Statistique Canada (2021).

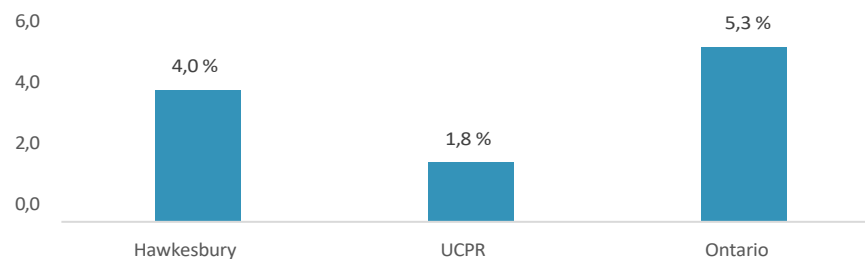
### Niveaux de revenu des ménages

Le revenu total des ménages à Hawkesbury est inférieur à celui de l'UCPR et de l'Ontario. Le taux de prévalence du seuil de faible revenu après impôt (SFR-AI) est plus élevé que dans l'UCPR et plus faible qu'en Ontario.



**Tableau 2-C : Comparaison du revenu médian des ménages, 2021**

Source : SPM d'après le recensement de Statistique Canada (2021).



**Tableau 2-7 : Pourcentage de la population vivant sous le seuil de faible revenu ajusté (SFR-AI), 2021**

Source : SPM d'après le recensement de Statistique Canada (2021).

## 2.3 Dynamique urbaine

### Mode d'occupation des logements

En 2021, Hawkesbury comptait 5 080 ménages. La stratégie de gestion de la croissance de l'UCPR 2022 prévoyait une augmentation de 0,4 % (+570 unités) du nombre de ménages, pour atteindre 5 650 ménages d'ici 2046.

Cependant, les statistiques relatives aux demandes de permis de construire (résumées dans le tableau ci-contre) suggèrent que la croissance pourrait être plus importante. Le nombre total actuel de demandes s'élève à 1 011 unités. La part des locataires à Hawkesbury (49 %) était supérieure à celle de l'UCPR (23 %) et de l'Ontario (31 %), comme le montre le tableau ci-dessous.

100 %

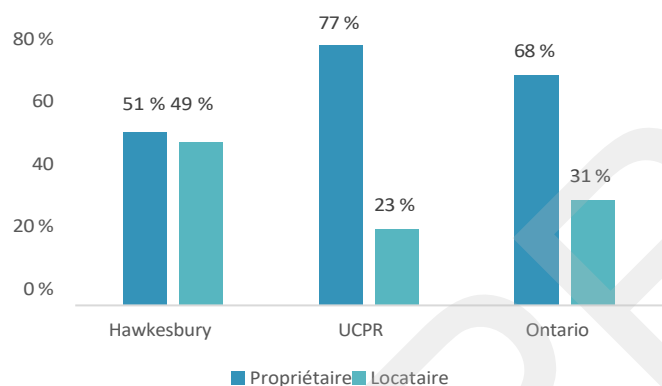


Figure 2-8 : Comparaison des modes d'occupation du logement, 2021

Source : SPM d'après le recensement de Statistique Canada (2021).

### Développement futur

La ville a recensé les demandes d'aménagement actuellement en dossier (statut inconnu) et les cessions de terrains destinés à des parcs qui y sont associées. Cela pourrait se traduire par une population de 3 000 personnes ou plus, mais le calendrier est pour l'instant inconnu. À l'avenir, il est important de savoir ce qui a été discuté en matière de cession de terrains destinés à des parcs et où ceux-ci seront situés, alors que nous planifions les parcs dans le cadre du PRMP.

Emplacement / Adresse	Logements	Aménagement d'espaces verts
Mosselaer Phase IV	16	5 % du terrain
Lotissement Le Mont Roc	127	L'ancien propriétaire a fourni l'équivalent de 5 % du terrain pour le parc Sidney (règlement n° 13-2022)
102 Industriel	29	Inconnu à l'heure actuelle
<i>Place de la Station (2 phases) :</i>		
1. Phase I - 18 maisons en rangée et 18 logements accessoires	36	Inconnu à ce stade
2. Phase II – Bloc A (appartements)	65	Inconnu à ce stade
394-406 Regent	14	Inconnu à ce stade
545, boulevard Industriel	740	5 % du terrain, ou CIL
<b>Total</b>	<b>1 011</b>	

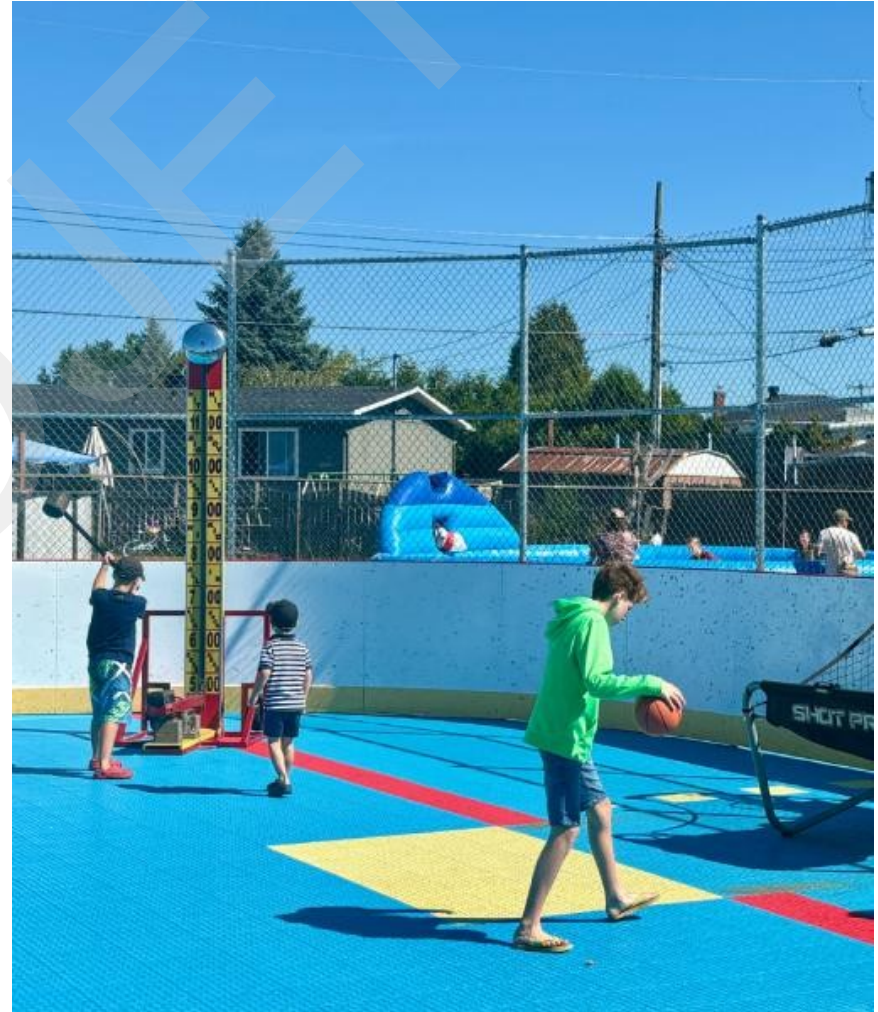
Tableau 2-3 : Demandes actuelles de permis de construire résidentiels

Source : SPM d'après la ville de Hawkesbury

## 2.4 Enjeux clés et implications

Le contexte démographique et politique de Hawkesbury définit les fondements sur lesquels le Plan directeur des parcs et loisirs doit s'appuyer pour répondre aux besoins de la communauté. Le vieillissement de la population et la diversité des types de ménages déterminent la manière dont les résidents dépendent des parcs publics et des services de loisirs, tandis que les politiques municipales et provinciales fixent les attentes en matière d'accessibilité, de gestion environnementale et de viabilité financière à long terme. Les enjeux clés et leurs implications pour la planification des parcs et des loisirs sont les suivants :

- **Le vieillissement et l'évolution de la population** exigent des parcs et des espaces de loisirs adaptés aux personnes âgées, accessibles et favorisant à la fois le vieillissement actif et l'utilisation continue par les jeunes et les familles.
- **Les conditions socio-économiques**, notamment la baisse des revenus des ménages et l'augmentation de la population locative, créent un besoin important de programmes abordables et d'espaces de loisirs de plein air passifs qui constituent des ressources communautaires essentielles.
- **La diversité culturelle et le bilinguisme** soulignent la nécessité d'une conception inclusive, d'une communication multilingue et de programmes qui reflètent l'identité communautaire et favorisent le sentiment d'appartenance.
- **Les exigences politiques en matière d'accessibilité, de résilience environnementale et de gestion du cycle de vie** impliquent que les investissements futurs doivent donner la priorité à la conformité à la LAPHO, à la conception durable et à la gestion financière à long terme.
- **Les considérations climatiques et environnementales**, notamment la protection du littoral et l'extension de la canopée, ont des implications directes sur la sécurité, la facilité d'utilisation et la résilience des parcs au fil du temps.



A high-angle photograph of a group of seven people sitting in a circle on a grey carpeted floor in a library. They are engaged in conversation. Bookshelves filled with books are visible in the background. A large, semi-transparent watermark 'FRÉDÉRIC' is overlaid on the image.

## 3.0 Prestation de services

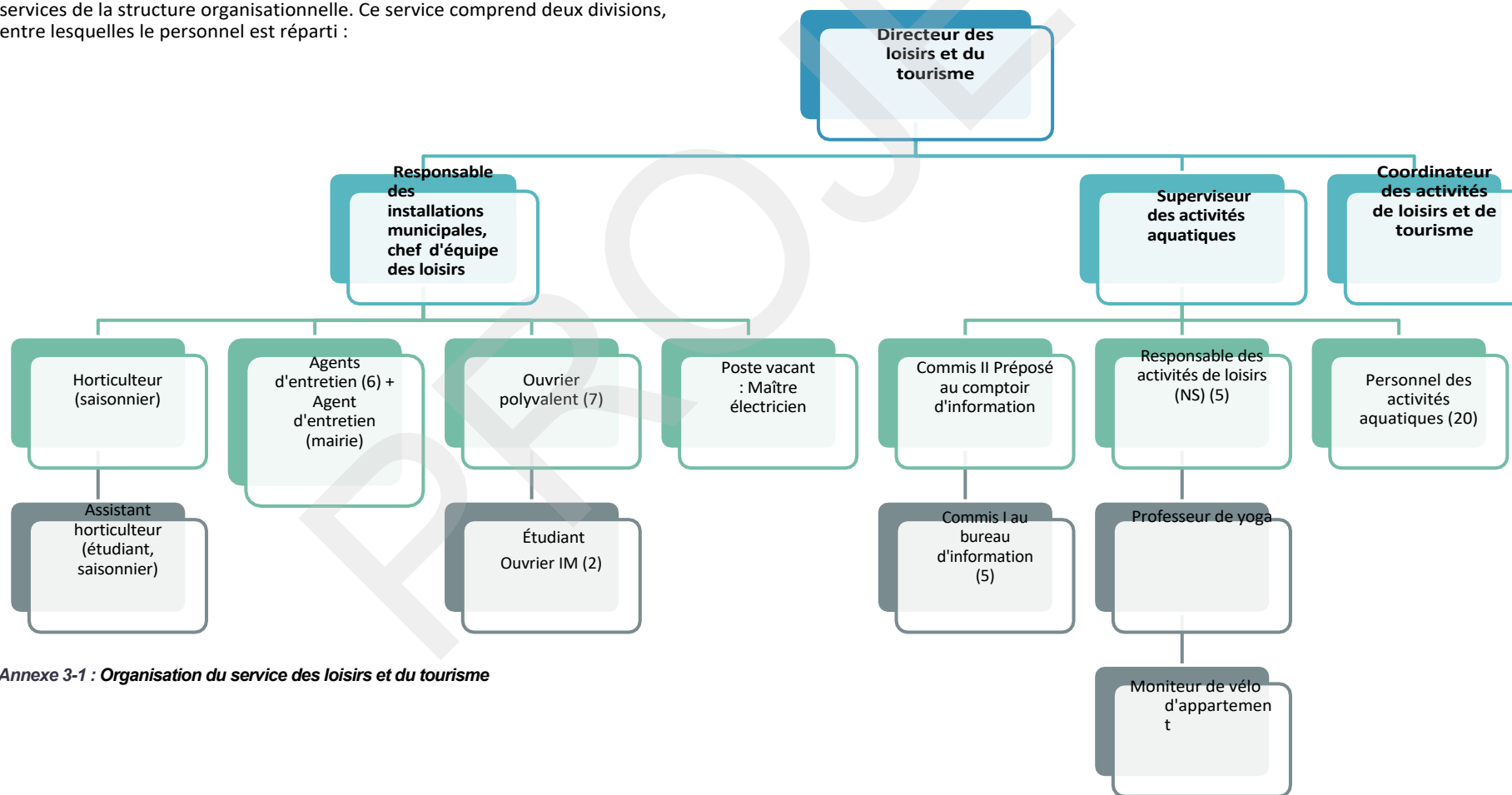
Cette section présente une description du modèle actuel de prestation des services des parcs et des loisirs dans la ville.

# 3.1 Organisation administrative

La ville utilise actuellement un modèle de prestation de services à deux niveaux, dans le cadre duquel la ville (a) assure directement la mise en œuvre de programmes au sein de ses installations, et (b) permet à des groupes communautaires de proposer des programmes plus spécialisés que ceux offerts par la ville, par le biais de la location d’installations, de partenariats et d’autres accords.

Il est entendu que le service des loisirs et du tourisme de la ville est l’un des six services de la structure organisationnelle. Ce service comprend deux divisions, entre lesquelles le personnel est réparti :

- Division des activités : supervise les réservations des installations, assure la mise en œuvre des programmes et événements de loisirs et aquatiques, et assure le service à la clientèle au RHSC.
- Division des installations municipales : supervise l’exploitation et l’entretien des installations de loisirs intérieures, des installations de loisirs extérieures, des aspects horticoles et des parcs en général.



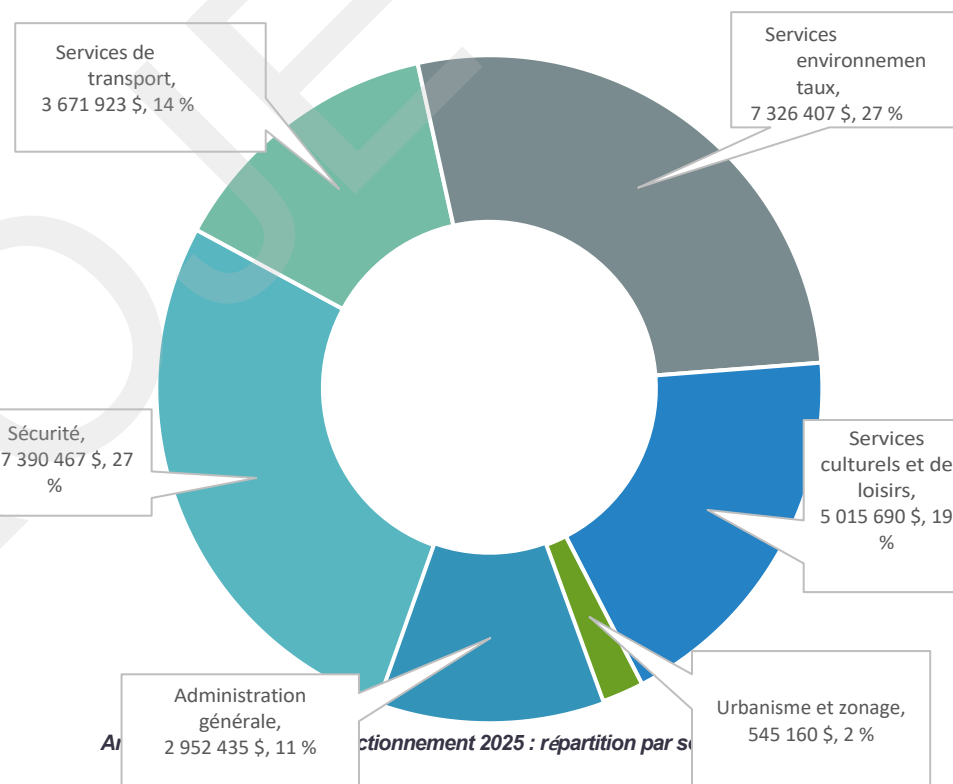
Annexe 3-1 : Organisation du service des loisirs et du tourisme

## 3.2 Investir dans les loisirs

### Les loisirs, un service municipal essentiel

Les services de loisirs et de culture représentent 19 % du budget de fonctionnement total de la ville de Hawkesbury, soit un investissement considérable de 5 015 690 \$. Il est important de noter que cette allocation comprend non seulement les services de loisirs et de culture, mais aussi le budget de fonctionnement de toutes les installations (au-delà des loisirs), ainsi que les salaires liés à la mairie. Vous trouverez plus de détails à la page suivante.

Cette allocation souligne la reconnaissance par la municipalité du rôle des loisirs en tant que pilier de la santé et du bien-être de la communauté. En consacrant une part importante de ses ressources financières aux programmes de loisirs, aux initiatives culturelles et à l'entretien des installations en général, la ville affirme son engagement à favoriser des environnements inclusifs, actifs et socialement connectés.



Remarque : le budget des services de loisirs et de la culture comprend les frais de fonctionnement de toutes les installations ainsi que les salaires liés à la mairie.

## 3.2 Investir dans les loisirs

### Portefeuille du département

Le portefeuille des services culturels et de loisirs reflète la diversité des installations et des services axés sur la communauté, avec un taux global de recouvrement des coûts d'environ 14 %. Alors que certains domaines, comme la patinoire et les programmes aquatiques, génèrent des recettes importantes ou modérées, la plupart des services fonctionnent à perte. Les parcs, par exemple, ne recouvrent que 4 % de leurs coûts, et des installations telles que la mairie, les courts de tennis et les bâtiments annexes fonctionnent sans aucune recette directe. Cette structure financière met en évidence la priorité accordée par la municipalité aux programmes inclusifs, à l'enrichissement culturel et aux infrastructures récréatives en tant que composantes essentielles du bien-être communautaire, même lorsque le recouvrement intégral des coûts n'est pas réalisable.

D'après le recensement de 2021, la ville dépense en moyenne 421 \$ par habitant (net) pour les services et installations récréatifs et culturels, les parcs et les bibliothèques. Comparé à d'autres collectivités comparables en Ontario, il s'agit d'une dépense par habitant supérieure à la moyenne de 189 \$. Cependant, ces chiffres dépendent largement de divers facteurs, notamment les types d'installations offertes, les modèles de prestation de services, etc.

Parcs	Recettes	Dépenses	RNB	% de recouvrement des coûts
Frais administratifs et généraux des parcs	\$ 18 000	\$ 280 900	-\$ 262 900	6 %
Cadieux	\$ -	\$ 16 800	-\$ 16 800	0 %
Confédération	\$ -	\$ 27 700	-\$ 27 700	0 %
Cyr-de-Lasalle	\$ -	\$ 38 000	-\$ 38 000	0 %
Laroque	\$ -	\$ 14 400	-\$ 14 400	0 %
Old Mills	\$ -	\$ 19 500	-\$ 19 500	0 %
Sidney	\$ -	\$ 3 500	-\$ 3 500	0 %
Pionniers	\$ -	\$ 43 450	-\$ 43 450	0 %
Quais municipaux	\$ -	\$ 29 500	-\$ 29 500	0 %
<b>Total des parcs</b>	<b>\$ 18 000</b>	<b>\$ 473 750</b>	<b>-\$ 455 750</b>	<b>4 %</b>

Loisirs	Recettes	Charges	RNB	% de recouvrement des coûts
Frais administratifs et généraux	\$ 89 000	\$ 415 050	-\$ 326 050	21 %
Bureau d'information	\$ 500	\$ 163 000	-\$ 162 500	0 %
Événements	\$ 47 000	\$ 165 000	-\$ 118 000	28 %
Activités dans le parc	\$ -	\$ 6 000	-\$ 6 000	0 %
<b>Total loisirs</b>	<b>\$ 136 500</b>	<b>\$ 74 050</b>	<b>-\$ 612 550</b>	<b>18 %</b>

Installations	Recettes	Dépenses	RNB	% de recouvrement des coûts
Frais administratifs et généraux liés aux installations	\$ -	1 895 910 \$	- 1 895 910 \$	0 %
Arena	\$ 280 000	\$ 200 400	\$ 79 600	140 %
Piscine	\$ -	\$ 190 200	-\$ 190 200	0 %
Multi-pièces	\$ 56 000	\$ 57 600	-\$ 1 600	97 %
Salle communautaire et espaces communs	\$ 15 000	\$ 82 600	-\$ 67 600	18 %
Court de tennis extérieur	\$ -	\$ 5 000	-\$ 5 000	0 %
421 Cartier	\$ -	\$ 40 300	-\$ 40 300	0 %
Maison de l'Île	\$ -	\$ 34 200	-\$ 34 200	0 %
419 Cartier	\$ -	\$ 70 900	-\$ 70 900	0 %
Programme aquatique	\$ 175 000	\$ 310 480	-\$ 135 480	56 %
Mairie	\$ -	\$ 269 500	-\$ 269 500	0 %
<b>Total des installations</b>	<b>\$ 526 000</b>	<b>3 157 000 \$</b>	<b>- 2 631 000</b>	<b>17 %</b>

Autres	Chiffre d'affaires	Charges	NOI	% de recouvrement des coûts
<b>Pièce 3-3 : Détails du budget de fonctionnement 2025 : Services récréatifs et culturels</b>				
Bibliothèque	\$ 36 000	\$ 635 800	-\$ 599 800	6 %
<b>Total Autres</b>	<b>\$ 36 000</b>	<b>\$ 635 800</b>	<b>-\$ 599 800</b>	<b>6 %</b>
<b>Total Loisirs et services culturels</b>	<b>\$ 716 500</b>	<b>5 015 600</b>	<b>- 4 200</b>	<b>14 %</b>

Plan directeur des parcs et loisirs de la ville de Hawke's Bay, rapport de fond

## 3.3 Frais d'utilisation pour les loisirs

Le règlement n° 36-2023 de la ville de Hawkesbury (fusionné avec les règlements n° 48-2023 et n° 41-2024) établit un barème complet des frais pour les services de loisirs et de tourisme. L'annexe E présente les tarifs applicables à l'utilisation des installations municipales telles que la piscine, la salle polyvalente, la salle communautaire et la patinoire du complexe sportif Robert Hartley, ainsi que les équipements extérieurs, notamment les parcs, les terrains de baseball, les kiosques, les pavillons, les rampes de mise à l'eau et les places d'amarrage. Les tarifs varient selon le groupe d'utilisateurs et le type d'activité — par exemple, la location exclusive de la piscine avec des sauveteurs, les tarifs à la séance pour les résidents et les non-résidents, la location de la patinoire par les écoles et les associations, et les laissez-passer saisonniers pour la mise à l'eau. Le barème comprend également des tarifs différenciés pour les locations privées, les tournois et les événements spéciaux, certains frais incluant les taxes.

Bien que le règlement municipal fournisse des indications claires sur les montants facturés pour des services spécifiques, il est important de noter que la ville ne dispose actuellement d'aucune politique officielle en matière de frais d'utilisation ni d'allocation pour guider les décisions concernant les niveaux appropriés de subventionnement. En conséquence, le barème des tarifs reflète des frais fixes sans cadre global permettant de déterminer comment les coûts sont répartis entre les contribuables et les utilisateurs directs, ni comment les subventions devraient être appliquées aux différents groupes (par exemple, résidents vs non-résidents, organisations de jeunes vs organisations d'adultes, ou événements communautaires vs événements privés). L'absence de telles politiques signifie que les niveaux de subventionnement ne sont pas explicitement définis, et que la justification de la différenciation des tarifs reste ancrée dans le règlement municipal plutôt que dans une approche stratégique plus large.



*Terrain de sport en terre battue au complexe sportif Robert Hartley*

## 3.4 Partenariats

La Ville a mis en place un certain nombre de partenariats diversifiés qui tirent parti des actifs municipaux pour soutenir la vitalité culturelle, la vie active, le développement des jeunes et l'entrepreneuriat local. Chaque accord reflète une relation sur mesure et mutuellement bénéfique, fondée sur les besoins de la communauté, qui non seulement optimise l'utilisation des installations et l'efficacité opérationnelle, mais renforce également la vision plus large de la Ville pour un système de parcs et de loisirs dynamique et résilient. Les partenariats existants sont résumés ci-dessous.

### **Le Chenail Inc.**

La Ville de Hawkesbury a conclu un partenariat de location à long terme avec Le Chenail Inc. pour l'utilisation de La Maison de l'île et des terrains environnants situés au 2, rue John. Signé à l'origine en 2011 et modifié en 2014, 2024 et, plus récemment, en 2025, le bail prévoit l'utilisation exclusive des lieux par l'organisation pour des activités culturelles à but non lucratif. L'accord actuel, en vigueur jusqu'au 30 avril 2027, prévoit un loyer annuel symbolique de 10 \$, Le Chenail Inc. prenant en charge les charges, l'entretien et l'assurance responsabilité civile. La Ville conserve la propriété et les responsabilités en matière d'assurance des structures, tout en veillant à ce que le site reste accessible et conforme aux intérêts de la communauté. Ce partenariat reflète l'engagement de la Ville en faveur de la préservation du patrimoine, de la programmation artistique et de la réutilisation adaptative des biens municipaux dans l'intérêt public.



*La Maison de l'île / Centre culturel*

## 3.4 Partenariats

### **Club de l'Âge d'Or 50+**

Dans le cadre de l'engagement de la Ville de Hawkesbury à soutenir le vieillissement actif et l'engagement communautaire, la municipalité a conclu en 2011 un accord avec le Club de l'Âge d'Or 50+ pour l'utilisation continue des locaux situés au 421, boulevard Cartier. En vertu de cet accord, le club bénéficie d'un accès gratuit à l'espace, mais est responsable de l'entretien intérieur et du maintien d'une assurance responsabilité civile. L'accord interdit la sous-location sans l'accord de la municipalité et prévoit l'utilisation partagée des parkings, le déneigement étant assuré par les services des travaux publics. La durée initiale de l'accord est de cinq ans, avec renouvellement automatique chaque année.

### **Club de hockey junior A des Hawks de Hawkesbury**

La ville de Hawkesbury a conclu un accord de cinq ans le 1er juillet 2024 avec le club de hockey junior A des Hawks de Hawkesbury. Cet accord régit la location de temps de glace et d'installations désignées au complexe sportif Robert Hartley, ainsi que les droits du club de vendre de la publicité dans des zones spécifiques de l'aréna. Le club paie des frais de location basés sur les tarifs fixés par les règlements municipaux et est tenu de souscrire une couverture d'assurance appropriée. La ville conserve l'autorité en matière de programmation, de normes d'entretien et d'approbation des publicités, tandis que le club est responsable de tout dommage causé aux installations et doit se conformer à tous les règlements municipaux. L'accord comprend des dispositions détaillées concernant l'annulation, le règlement des litiges et la résiliation, garantissant ainsi la clarté opérationnelle et la responsabilité mutuelle.

La Ville a conclu un accord supplémentaire (4 mars 2022) avec le club de hockey junior A des Hawks de Hawkesbury pour la gestion du bar et de la cantine situés au deuxième étage du complexe sportif Robert Hartley. L'accord prévoit un loyer mensuel de 250 \$ et confère au locataire l'entière responsabilité opérationnelle, financière et juridique du bar.

### **Espace de location pour food trucks**

Afin de soutenir les initiatives saisonnières de restauration et d'améliorer l'utilisation publique des parcs municipaux, la Ville de Hawkesbury facilite la conclusion d'un contrat de location saisonnier avec les exploitants de camions-restaurants (modifications annuelles). L'accord autorise l'exploitation du food truck au parc Confederation du 15 mai au 15 octobre 2025. En échange d'un loyer mensuel de 500 \$, la ville fournit l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux installations sanitaires. Le locataire est responsable du maintien de la propreté, de la gestion appropriée des déchets et du respect de toutes les réglementations municipales et provinciales applicables.

## 3.5 Programmes et événements

### Offre de programmes actuelle

La ville propose des programmes de loisirs sur inscription ou sans réservation au centre de loisirs, ainsi que des événements spéciaux et des programmes culturels à la bibliothèque pour les résidents de tous âges.

Les programmes de loisirs comprennent des activités aquatiques, telles que des cours de fitness aquatique, des cours de natation, ainsi que des séances de natation en couloirs et de loisirs. À la patinoire, les programmes comprennent le patinage public, le hockey libre et, depuis peu, le patinage pour les nouveaux arrivants, afin de les initier aux activités hivernales. Au gymnase polyvalent, des activités sans inscription préalable sont proposées, notamment le pickleball, le tennis, le badminton, la marche et une aire de jeux intérieure, tandis que des cours de yoga et de spinning ont lieu dans la salle de spinning.

Les programmes culturels proposés à la bibliothèque comprennent des clubs de lecture, des jeux (par exemple, le bridge, le Scrabble, les Lego, etc.), des projections de films, une initiation à l'art et à la peinture, ainsi que d'autres événements destinés à différents âges. Les programmes comprennent également le Club des jeunes et des activités multiculturelles.

Depuis 2025, la ville, avec le soutien du ministère des Aînés et de l'Accessibilité de l'Ontario, propose un programme destiné aux personnes âgées : le programme « Seniors in Step ». Ce programme comprend un certain nombre d'activités récréatives et sociales gratuites, ainsi que la participation à des cours de yoga et de spinning à prix réduit.

### Événements spéciaux existants

Tout au long de l'année, la ville organise des programmes et des événements spéciaux. D'après les résultats de la consultation, les événements auxquels la plupart des participants à l'enquête ont assisté sont le Festival multiculturel, le défilé et le marché de Noël, ainsi que la fête d'Halloween sur Main Street.

### Programmes de loisirs

#### Activités aquatiques

- Aqua Bike
- Cours d'aquafit
- Natation libre
- Nage en longueur
- Cours de natation

#### Patinoire

- Patinage public
- Hockey libre
- Patinage pour les nouveaux arrivants

#### Centre communautaire / Salle de sport

- Badminton en salle / Pickleball /Tennis
- Tennis en plein air / Pickleball (gratuit)
- Piste de marche en salle (gratuit)
- Marche nordique (gratuit)
- Cours de spinning
- Cours de yoga
- Groupe de jeu

#### Programme « Seniors in Step »

- Réductions sur les programmes de yoga et de spinning
- Cours de pickleball (gratuits)
- Marche nordique/Yoga sur chaise (gratuit)
- Coffee Connect (une série de rencontres conviviales gratuites – Nouvel An, Saint-Valentin, Noël, etc.)

### Programmes culturels

- Club de lecture
- Jeudi bridge
- Lundi Lego
- Scrabble
- Club des jeunes
- Cinéma le vendredi/samedi
- Heure du conte
- Atelier de peinture à la bibliothèque

### Événements spéciaux

- Semaine des vacances de mars
- Journée récréative
- Festival de blues et de country
- Journée de la famille
- Marché de Noël
- Expo de Hawkesbury
- Halloween sur Main Street
- Défilé de Noël
- Festival multiculturel

## 3.5 Programmes et événements

### Participation actuelle aux programmes

Les programmes municipaux sont considérés comme très fréquentés, d'après ce que nous avons entendu de la communauté en termes de participation (selon les résultats des activités de consultation inclus dans le rapport sur les résultats de la consultation) et les données de fréquentation fournies par la Ville, lorsqu'elles sont disponibles. Les données de participation pour les programmes d'aquagym, les cours de natation, le yoga et le spinning montrent une participation régulière pendant les mois où les programmes sont proposés.

Au total, plus de 670 participants inscrits ont suivi différents programmes d'aquafit en 2024. L'aquafit est proposé tout au long de l'année avec plusieurs séances par semaine et compte le plus grand nombre de participants (308) (y compris les inscrits et les participants occasionnels).

Les cours de natation ont enregistré un total de 289 inscriptions en 2024, dont 156 participants aux cours de natation du printemps.

Programme	Total	Hiver	Printemps	Automne
Cardio vélo / Spinning	59	13	15	31
Cardio vélo léger / Light Spin	26		12	14
<b>Spinning Total</b>	<b>85</b>	13	27	45
Yoga Flow	7			7
Yoga débutant 1 / Débutant 1	37	23	14	
Yoga débutant 2 / Débutant 2	32	19	13	
<b>Yoga Total</b>	<b>76</b>	42	27	7

Tableau 3-4 : Participation aux programmes de spinning et de yoga, 2024

Source des données : Ville de Hawkesbury

Remarque : ces programmes ne sont pas proposés pendant les mois d'été.

Programme : Aqua Fit	Total	Hiver	Printemps	Été	Automne
Aquajogging (1 fois par semaine)	93	21	21	21	30
Aquagym (1 fois par semaine)	46	15	12		19
Aqua Tone (2 fois par semaine)	124	50	47	27	
Aquafit (4 fois par semaine ; 2 fois par semaine en été)	308	83	76	51	98
Aquathérapie (2 fois par semaine)	59	19	21		19
Aqua Fit intensif (1 fois par semaine)	19		19		
Aqua Boost (1 fois par semaine)	23				23
Programme : Cours de natation	Total	Hiver	Printemps	Été	Automne
Cours particulier	2	1			1
Cours particulier	6	3			3
Cours semi-privé	2				2
Nageur 1	10	4			6
Nageur 1 - Nageur 1	12	6			6
Nageur 2	12	6			6
Nageur 3	13	6			7
Nageur 4 - Nageur 4	19	10			9
Pré-scolaire 1	8	4			4
Maternelle 2	8	4			4
Maternelle 3	8	4			4
Maternelle 4	8	4			4
Maternelle 4-5	8	4			4
Maternelle 5	8	4			4
Cours de natation de printemps	156		156		
Tableau 3-5 : Participation aux programmes aquatiques, 2024					
Source des données : Ville de Hawkesbury					
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>60</b>	<b>156</b>	<b>0</b>	<b>64</b>

## 3.6 Enjeux clés et implications

Cette section décrit comment les services des parcs et des loisirs sont actuellement fournis dans la ville de Hawkesbury. Il est essentiel de comprendre le modèle de prestation — comment les services sont organisés, dotés en personnel, programmés et soutenus — pour identifier les forces et les lacunes opérationnelles qui influencent l'efficacité, l'équité et la durabilité du système. Le contexte de prestation des services détermine ce que la ville peut offrir aujourd'hui et ce qui sera nécessaire pour répondre aux besoins futurs de la communauté. Les enjeux clés et leurs implications pour l'avenir sont les suivants :

- **Les contraintes de capacité opérationnelle** (effectifs, ressources, partenariats) peuvent limiter la capacité de la ville à élargir ou à adapter ses programmes pour répondre aux besoins émergents. Cela a des implications tant sur la qualité des services que sur la viabilité à long terme.
- **Besoin constant de partenariats solides** avec les groupes communautaires, les écoles, les organisations culturelles et les partenaires régionaux afin d'élargir la portée des programmes, de réduire les chevauchements et d'améliorer l'efficacité des services.
- **La portée et la participation aux programmes peuvent être inégales**, certains segments de la communauté (par exemple, les personnes âgées, les nouveaux arrivants, les ménages à faible revenu) pouvant être sous-représentés dans l'offre actuelle, ce qui souligne la nécessité de programmes plus inclusifs et mieux ciblés.
- La piscine étant un pôle d'attraction régional, il existe **des possibilités d'augmenter les recettes provenant des non-résidents**. La Ville a récemment étudié l'idée d'une plateforme d'adhésion pour divers programmes ; cette piste mérite d'être approfondie.





## 4.0 Installations intérieures

Cette section présente un examen complet de l'offre existante d'installations intérieures, y compris le niveau de service, l'utilisation et l'état des installations.

## 4.1 Offre

### Offre locale d'installations de loisirs

La ville de Hawkesbury dispose d'un large éventail d'installations de loisirs en salle, dont le centre de loisirs principal, le complexe sportif Robert Hartley. En collaboration avec deux autres installations spécialisées, les espaces de loisirs en salle accueillent des programmes tout au long de l'année, des activités sans rendez-vous et des événements communautaires, garantissant ainsi aux résidents l'accès à des activités de loisirs variées, quelle que soit la saison.


Installation	Description / Équipements	Image
<b>Complexe sportif Robert Hartley (RHSC)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Construit en 1979, agrandi en 2009</li><li>• Une patinoire aux dimensions de la LNH</li><li>• Une piscine (bassin unique en L de 25 m)</li><li>• Salle polyvalente (aménagée à partir d'une patinoire)</li><li>• Piste de course intérieure (autour du gymnase)</li><li>• Salle communautaire (au deuxième étage)</li><li>• Plusieurs vestiaires, locaux techniques et de service, bureaux, buvettes et autres espaces annexes</li></ul>	
<b>Bâtiment annexe (41G s 421 boulevard )</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Deux bâtiments de plain-pied - mitoyens</li><li>• L'installation abrite une banque alimentaire (bâtiment 419) ainsi qu'un centre pour personnes âgées et une salle communautaire (bâtiment 421).</li><li>• Superficie totale des bâtiments : 17 000 pieds carrés</li><li>• Comprend des toilettes, des locaux de rangement, des cuisines, des locaux techniques et des bureaux</li></ul>	
<b>La Maison de l'île</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Construite à l'origine en 1835, elle a fait l'objet d'importants travaux de rénovation en 2011</li><li>• Bâtiment de trois étages (sous-sol compris)</li><li>• Cafétéria, toilettes, locaux techniques et bureaux</li></ul>	

## 4.1 Offre


### Offre régionale d'installations de loisirs

Les installations de loisirs de la ville, y compris le Complexe sportif Robert Hartley, desservent non seulement les résidents locaux, mais aussi une population régionale plus large. À des fins d'analyse, une zone de desserte régionale est définie par un temps de trajet en voiture de 30 minutes, qui comprend les installations de loisirs intérieures municipales suivantes :

#### 2 installations aquatiques intérieures :

- 1 à Hawkesbury, en Ontario ; et 
- 1 à Lachute, au Québec (en partenariat avec une école, donc comptée comme 0,5 piscine en raison d'une utilisation communautaire limitée aux heures hors des heures scolaires).

#### 5 patinoires :

- 3 en Ontario – Hawkesbury, Vankleek Hill et Saint-Isidore ; et 
- 2 au Québec – Lachute et Brownsburg-Chatham.

#### 1 espace multifonctionnel/gymnase :

- 1 gymnase municipal de catégorie 1 à Hawkesbury, en Ontario ; et 



#### Annexe 4-1 : Offre d'installations régionales

Remarque : ne sont pas incluses dans cet inventaire les installations sportives du Collège Bourget : une piscine intérieure, trois gymnases et une aréna. Bien que ces installations soient situées à moins de 30 minutes de route de Hawkesbury, à Rigaud (Québec), elles sont principalement réservées à l'usage du Collège.

## 4.2 Niveau de prestation

### Installations régionales

Avec des équipements tels qu'une aréna, une piscine et un gymnase, la norme de prestation pour ses principaux éléments est évaluée sur la base d'une zone de desserte régionale définie par un temps de trajet de 30 minutes en voiture. Bien que ce rayon de desserte couvre une large base d'utilisateurs, il est reconnu que certains résidents situés à la périphérie de cette zone peuvent opter pour d'autres installations en fonction de la proximité et de la commodité (par exemple, Clarence-Rockland, Ottawa, Montréal, etc.).

Le rayon de desserte comprend les zones situées à la fois en Ontario et au Québec. La population totale de la zone de desserte en 2025 est estimée à 75 900 habitants (d'après les données d'ESRI Business Analyst). Cette population sert à calculer la norme régionale actuelle pour les principales installations de loisirs en salle, notamment les arénas, les piscines couvertes et les gymnases.

Type d'installation régionale	Offre actuelle (régionale)	Norme de desserte actuelle (régionale)	Norme d'approvisionnement observée ailleurs	Remarques
Installation aquatique	1,5	1:50 600 habitants	1:35 000 – 50 000 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de service adéquat.</li> <li>Si des installations supplémentaires sont nécessaires, elles seraient fournies ailleurs.</li> </ul>
Patinoire	5	1:15 180 habitants	1 pour 12 500 à 17 500 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bon niveau de service au niveau régional, avec un réseau de patinoires utilisées par les équipes locales.</li> </ul>
Gymnase	1	1 pour 75 900 habitants	1 pour 35 000 à 50 000 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cet espace multifonctionnel est une installation unique et importante dans la région.</li> <li>Ce type d'installations est le plus souvent présent dans les grandes agglomérations (p. ex. Ottawa, Montréal).</li> </ul>

Tableau 4-2 : Évaluation des normes de desserte des installations régionales

## 4.2 Norme de desserte

### Installations locales

La population de la ville est utilisée pour calculer la norme de desserte des composantes les plus locales et/ou uniques de l'offre d'installations de loisirs, même si celles-ci peuvent être utilisées par des personnes résidant ailleurs.

Ces installations ne sont pas évaluées selon des normes de niveau de service fondées sur la population, mais constituent des équipements communautaires qui favorisent la vie sociale, la vie culturelle et la qualité de vie en général.

Type d'installation locale	Offre actuelle (ville)	Norme d'approvisionnement actuelle (ville)	Niveau de prestation observé ailleurs	Remarques
Piste de marche intérieure	1	1 : 10 194 habitants	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement communautaire favorisant la santé, le bien-être et des activités accessibles toute l'année.</li> <li>Susceptible d'attirer une population régionale en tant qu'espace d'activités ouvert toute l'année.</li> </ul>
Salle communautaire	2	1 : 5 097 habitants	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offre un espace communautaire polyvalent pour les rassemblements, les événements et les interactions sociales.</li> </ul>
Centre pour personnes âgées	1	1 : 3 250 habitants (65 ans et plus)	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offre un espace dédié à la socialisation, à l'apprentissage et à des programmes favorisant un vieillissement en bonne santé.</li> </ul>
Centre culturel	1	1 : 10 194 habitants	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sa valeur réside dans son rôle d'équipement communautaire qui enrichit la vie culturelle et renforce l'identité locale.</li> </ul>

Tableau 4-3 : Évaluation des normes de desserte des équipements locaux

## 4.3 Utilisation

Les données fournies par la municipalité indiquent que l'utilisation des installations du RHSC varie selon les espaces dédiés aux activités, la patinoire affichant une fréquentation modérée tandis que les espaces non glacés laissent entrevoir des possibilités d'élargissement de l'offre. Les taux d'utilisation ont été calculés en fonction de la disponibilité saisonnière et des définitions des heures de grande affluence, alignées sur les horaires habituels des activités de loisirs (voir ci-dessous).

### Utilisation de la patinoire

La patinoire est ouverte pendant une saison définie, de début septembre à fin avril. Aux fins de l'analyse, les heures de grande affluence sont considérées comme allant de 16 h à 22 h 30 en semaine et de 8 h à 22 h le week-end, soit un total d'environ 2 057 heures de grande affluence par saison. Sur ce total, 1 073,16 heures ont été réservées, ce qui correspond à un taux d'utilisation en heures de grande affluence de 52,2 %. Cela indique une demande constante, mais met également en évidence la possibilité d'ajouter des programmes, des locations ou un accès communautaire pendant les créneaux de grande affluence sous-utilisés.

Compte tenu de la présence de plusieurs autres patinoires à proximité du RHSC et de la conversion prévue de la deuxième patinoire en espace multifonctionnel, l'utilisation de la glace correspond aux prévisions.

### Utilisation de l'espace au sol

La salle multifonctionnelle fait office de gymnase et peut être utilisée ou réservée comme un grand espace unique, ou en fonction des éléments qui la composent. Elle comprend trois terrains et une piste de marche. Aux fins de l'analyse, on suppose que ces installations sont disponibles 12 heures par jour, sept jours sur sept, pendant environ 40 semaines par an. Cela équivaut à 3 360 heures disponibles par espace.

Bien que la salle polyvalente et ses terrains puissent être réservés, cet espace fait également l'objet d'une utilisation importante sans réservation, ce qui se reflète dans les taux d'utilisation.

Installation	Heures de grande affluence réservées	Heures disponibles en période de pointe	% d'utilisation
Patinoire	1 073,16	2 057,00	52,2 %

Tableau 4-4 : Utilisation de la patinoire, 2024

Installation	Heures réservées	Heures disponibles	% d'utilisation
Piste de marche	11,50	3 360,00	0,3 %
Salle polyvalente	266,75	3 360,00	7,9 %
Cour 1	504,50	3 360,00	15,0 %
Court 2 (tennis)	860,25	3 360,00	25,6 %
Court 3	350,00	3 360,00	10,4 %

Annexe 4-5 : Utilisation des salles polyvalentes, 2024

## 4.3 Utilisation

### Utilisation de la piscine

L'utilisation de la piscine est mesurée avec plus de précision en termes de visites annuelles par personne plutôt qu'en heures d'utilisation, ce qui reflète l'ampleur réelle de la capacité opérationnelle et de la participation aux programmes, aux locations et aux activités sans réservation. Les visites annuelles par personne ont été estimées de deux manières, sur la base de deux ensembles de données fournis par la ville, selon les estimations A et B des tableaux ci-contre.

L'utilisation de la piscine à Hawkesbury a augmenté régulièrement de 2023 à mi-2025, ce qui témoigne d'une demande communautaire forte et constante. Le nombre total de visites annuelles par personne a augmenté d'année en année dans les deux ensembles de données fournis, les chiffres de mi-2025 atteignant déjà près de la moitié ou plus des totaux annuels précédents.

La baignade libre continue de générer la plus forte participation, suivie par les programmes récréatifs et d'enseignement, qui affichent tous une fréquentation stable ou en hausse. Les locations ont également augmenté, ce qui témoigne d'un intérêt croissant de la part des groupes communautaires et des utilisateurs privés. La participation aux camps reste stable, la majeure partie du volume annuel étant atteinte dès le milieu de l'année.

Un nombre annuel de 30 000 à 35 000 entrées est raisonnable pour cette installation compte tenu de la population et de la distance par rapport aux autres marchés. Comparée à l'installation aquatique de Clarence-Rockland (piscine plus petite et population plus importante), la piscine de Hawkesbury affiche globalement de bons résultats.

Dans l'ensemble, les données confirment que les services aquatiques sont bien utilisés et appréciés, ce qui renforce la nécessité de maintenir la capacité d'accueil, de proposer à la fois des activités encadrées et des séances libres, et de veiller à ce que l'installation puisse continuer à répondre à la demande.

Type d'utilisation	2023	2024	2025 (janvier-juin)
Programmes de loisirs	4 805	6 105	4 594
Programmes éducatifs	4 350	4 580	1 830
Programmes sans rendez-vous	10 905	10 210	5 850
Locations	6 423	7 023	4 503
Camps	1 000	1 000	940
<b>Nombre total de visiteurs par an</b>	<b>27 483</b>	<b>28 18</b>	<b>17 717</b>

**Tableau 4-C : Fréquentation annuelle des installations aquatiques (estimations A)**  
SPM basé sur les données de la ville de Hawkesbury (tableur sur la fréquentation de la piscine)

Type d'utilisation	2023	2024	2025 (janvier-juin)
Programmes de loisirs	6 180	7 006	5 386
Programmes éducatifs	4 350	4 540	1 600
Programmes sans rendez-vous	16 515	16 638	9 325
Locations	7 982	9 090	5 835
Camps		(inclus ci-dessus)	
<b>Nombre total de visiteurs par an</b>	<b>35 027</b>	<b>37 274</b>	<b>22 146</b>

**Tableau 4-7 : Fréquentation annuelle des installations aquatiques (estimations B)**  
SPM basé sur les données de la ville de Hawkesbury (Activités de piscine)

## 4.4 État

La ville a réalisé des évaluations de l'état des bâtiments en 2021 pour le RHSC, et en 2024 pour l'annexe et la Maison de l'île.

Le tableau ci-joint présente l'historique de la construction et de la rénovation des bâtiments, la surface brute de plancher (SBP), l'état actuel évalué et les coûts d'investissement prévus sur une période de dix ans.

Parmi ces coûts d'investissement prévus, les postes les plus importants qui seront nécessaires pour chaque installation sont détaillés à la page suivante.

Il est important de noter ici que les besoins en capitaux prévisionnels inclus dans l'évaluation de l'état des bâtiments (BCA) diffèrent de ceux identifiés dans le plan de gestion des actifs (AMP) ; l'AMP indiquant que 11,1 millions de dollars devraient être alloués pour financer les besoins de réhabilitation et de remplacement au RHSC entre 2028 et 2032 uniquement.

Facility	Year Built	Reno/ Upgrades	GFA (sq. ft)	Condition	Forecast Costs		
					Years 1-5	Years 6-10	Cost/GFA
Robert Hartley Sports Complex	1979	2009 (Addition)	73,600	Good	\$ 2,366,000	\$ 515,000	\$ 39.14
<b>Total</b>			<b>73,600</b>		<b>\$ 2,366,000</b>	<b>\$ 515,000</b>	<b>\$ 2,881,000</b>

Source: 2021 BCA

Facility	Year Built	Reno/ Upgrades	GFA (sq. ft)	Condition	Forecast Costs		
					Years 1-5	Years 6-10	Cost/GFA
Annexe Building	963/1985		17,620	Fair	\$ 1,623,135	\$ 794,870	\$ 137.23
<b>Total</b>			<b>17,620</b>		<b>\$ 1,623,135</b>	<b>\$ 794,870</b>	<b>\$ 2,418,005</b>

Source: 2024 BCA

Facility	Year Built	Reno/ Upgrades	GFA (sq. ft)	Condition	Forecast Costs		
					Years 1-5	Years 6-10	Cost/GFA
La Maison de l'île Cultural Centre	1835	2011	4,610	Good - Fair	\$ 201,635	\$ 146,850	\$ 75.59
<b>Total</b>			<b>4,610</b>		<b>\$ 201,635</b>	<b>\$ 146,850</b>	<b>\$ 348,485</b>

Source: 2024 BCA

	Good Condition
	Fair Condition
	Poor Condition
	Critical Condition

Pièce 4-7 : État des bâtiments et détails des coûts prévisionnels

## 4.4 État

### Installation Éléments majeurs identifiés

#### on

- Complexe sportif Robert Hartley
- Système de réfrigération de la patinoire (2 275 000 \$) (Terminé)
  - Grilles d'aération de la hotte du restaurant (1 000 \$)
  - Composants de l'unité de déshumidification de l'aréna (20 000 \$)
  - Unité de toiture « York » de 3 tonnes (25 000 \$)
  - Tableaux électriques D et E (15 000 \$ chacun)

La BCA identifie également certains équipements qui ont dépassé leur durée de vie utile mais qui sont toujours en bon état de fonctionnement (non inclus dans les coûts identifiés) et qui devront donc faire l'objet d'une surveillance étroite. Cela comprend :

- La tuyauterie d'eau sanitaire
- Systèmes hydroniques de chauffage, de climatisation et de ventilation :
  - Unité de déshumidification au gaz « CDI » 417 MBH
  - Unité de déshumidification
  - Tableaux électriques, appareillages de commutation et divers sectionneurs

### Installation Éléments majeurs identifiés

#### n

- Bâtiment annexe
- Couverture de toiture, y compris la toiture en EPDM du 419 et la toiture BUR du 421. Les coûts de remplacement de la couverture de toiture s'élèvent à 949 950 \$ sur une période de 10 ans et représentent 39 % du coût d'investissement total requis.
  - Revêtement extérieur en métal (199 750 \$)
  - Revêtement et pavage en asphalte (188 240 \$)
  - Revêtement de sol résilient – dalles en composite de vinyle (133 550 \$)
  - Bordures en béton (115 000 \$)

#### La Maison de l'île

- Toiture métallique (133 875 \$)
- Bois de finition extérieur (22 275 \$)
- Toiture – bitume modifié (21 600 \$)
- Mur extérieur en blocs de pierre (20 000 \$)
- Rampe d'accès pour piétons (20 000 \$)

## 4.5 Évaluation spécifique aux installations aquatiques

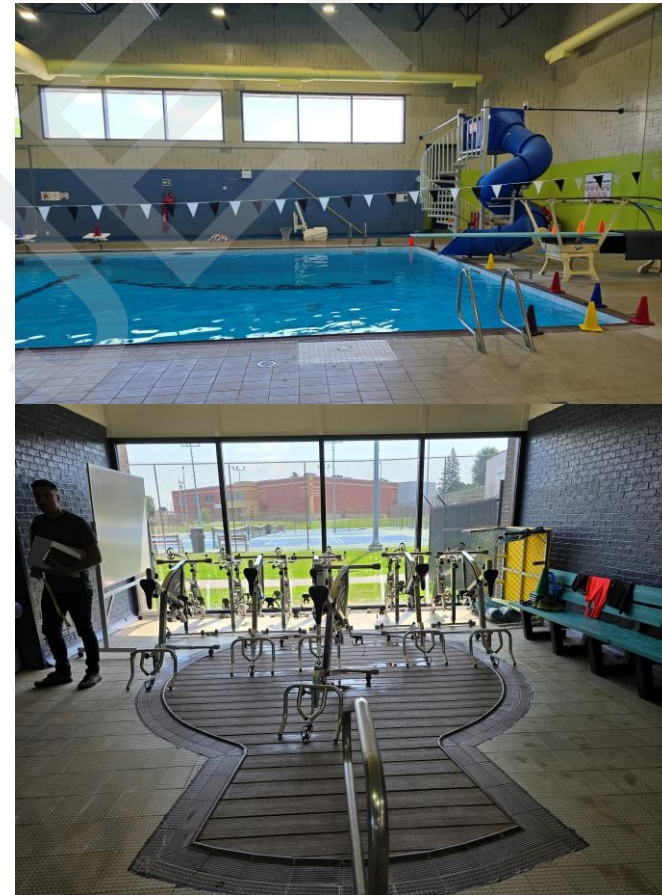
### Résumé des problèmes liés à la piscine du complexe sportif Robert Hartley

La piscine du complexe sportif Robert Hartley est un élément central du campus récréatif de Hawkesbury, mais son âge et ses limites de conception ont créé des défis croissants tant pour son exploitation que pour la programmation des activités. Un rapport récent réalisé par Sodem en 2024 (Rapport de recommandations sur la réaménagement et de la revitalisation du secteur aquatique du complexe sportif Robert Hartley) met en évidence un ensemble de défauts structurels, d'équipements obsolètes et de coûts d'entretien élevés auxquels il faut remédier pour assurer la viabilité à long terme de l'installation.

La piscine a plus de 45 ans et nécessite des investissements importants pour rester fonctionnelle et conforme aux normes.

#### Défauts structurels et mécaniques :

- Le bain à remous/spa est hors service en raison de la détérioration du béton et de problèmes de plomberie.
- Le toboggan en spirale est hors service pour cause de non-conformité.
- La rouille sur les fermes au-dessus de la piscine doit être traitée (peinture ou sablage) (projet d'investissement devant être achevé en 2026).
- Le local technique est situé sur la terrasse de la piscine, ce qui complique l'accès pour l'entretien.
- Les systèmes de filtration et de désinfection sont vieillissants, bien qu'une nouvelle unité de filtration électrique ait été installée récemment.



## 4.5 Évaluation spécifique aux installations aquatiques

### Limites de conception :

- La piscine actuelle est un bassin unique en forme de L comportant trois zones de profondeur, ce qui limite la flexibilité de programmation.
- La piscine est creusée dans le sol, ce qui rend les réparations externes coûteuses et perturbantes.
- Il n'y a pas de vestiaires mixtes, bien qu'il y ait suffisamment d'espace pour aménager des vestiaires séparés pour les hommes et les femmes.

### Équipements inutilisés ou sous-utilisés :

- Le spa est actuellement inutilisé (non conforme) et nécessite une décision quant à son démantèlement ou son remplacement.
- La terrasse est spacieuse mais sous-exploitée pour les activités ou l'accueil des spectateurs.

### Considérations opérationnelles et financières :

- L'entretien est limité par le manque de personnel au sein du service des infrastructures et des travaux publics de la ville.
- La rénovation est fortement privilégiée par rapport au remplacement en raison de sa rentabilité et de son intégration au sein du campus de loisirs plus large.
- Des options de réaménagement à deux bassins ont été proposées pour améliorer la flexibilité opérationnelle et réduire les coûts à long terme.

Comme le montre ce qui précède, la piscine du complexe sportif Robert Hartley est confrontée à une combinaison d'infrastructures vieillissantes, d'installations inutilisées et de défis d'entretien coûteux, ce qui souligne la nécessité d'un plan de réaménagement stratégique pour garantir son rôle à long terme en tant qu'atout communautaire essentiel.

### Améliorations proposées

Le rapport Sodem souligne le besoin urgent de moderniser et de diversifier les installations aquatiques du complexe sportif Robert Hartley. Le rapport identifie plusieurs améliorations prioritaires pour garantir que l'installation reste sûre, attrayante et compétitive au niveau régional. Celles-ci comprennent :

- La suppression des structures non conformes, telles que le spa détérioré .
- Ajout de nouvelles installations aquatiques récréatives, telles qu'une piscine de loisirs adaptée aux familles, des jeux aquatiques et des vestiaires améliorés.
- La modernisation de l'isolation, des revêtements en céramique et de la peinture afin d'améliorer l'état général des lieux et l'expérience des utilisateurs.

## 4.5 Évaluation spécifique aux activités aquatiques



Améliorations recommandées pour les installations aquatiques du RHSC

Au-delà des améliorations physiques, le rapport souligne l'importance de diversifier la programmation pour répondre aux besoins changeants de la communauté. Les améliorations proposées comprennent :

- L'élargissement de l'offre de remise en forme et d'entraînement aquatiques, d'activités thématiques et d'activités innovantes telles que le yoga aquatique, l'aquazumba et le circuit training.
- Amélioration du marketing et de la communication afin de renforcer le rôle de Hawkesbury en tant que pôle régional pour les services aquatiques, soutenu par des partenariats avec des personnalités sportives locales et des organisations communautaires.

Les recommandations préconisent également des améliorations opérationnelles, notamment une meilleure planification des horaires pour optimiser l'accessibilité, des stratégies de gestion des coûts d'exploitation et des initiatives visant à intégrer l'efficacité énergétique et le développement durable dans le fonctionnement des installations.

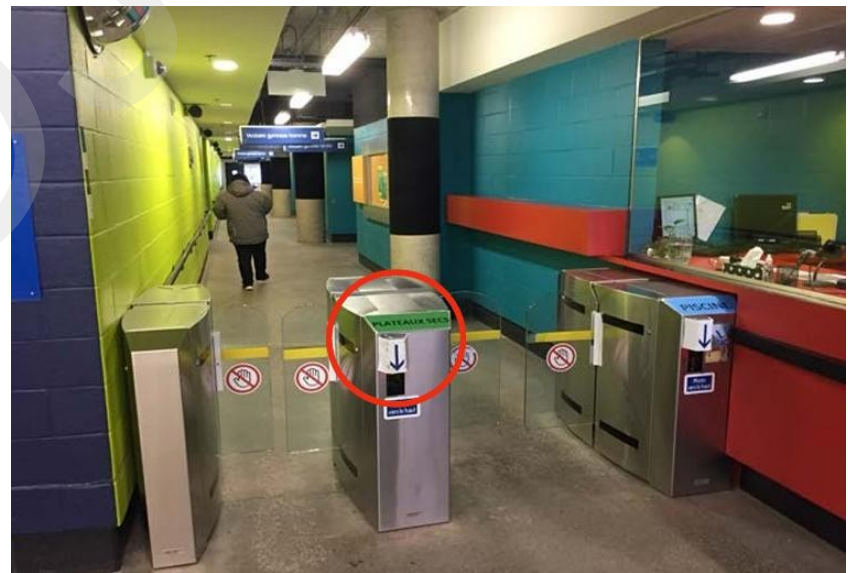
## 4.6 Analyse des opérations du RHSC

La ville a entrepris une analyse opérationnelle du complexe sportif Robert Hartley en 2020, réalisée par RTSCMS. Les principales conclusions portaient généralement sur la sûreté et la sécurité au RHSC, et plusieurs recommandations clés ont été formulées, comme résumé ci-dessous :

- Élaborer un plan d'urgence et d'évacuation – comprenant des formations et des procédures ;
- Installer des portails d'entrée pour contrôler les entrées et les sorties. Cela pourrait s'avérer difficile en raison de la diversité des événements se déroulant simultanément, des besoins en équipement (par exemple, les sacs de hockey), etc., et devra être soigneusement étudié ;
- Moderniser les équipements de filtration de la piscine et les systèmes de chloration ;
- Améliorer la sécurité des nageurs et des employés dans et autour de la piscine (peinture de lignes pour les repères de nageurs, retrait de l'échelle mobile, etc.) ;
- Déplacer / améliorer la sécurité et la sûreté des employés à l'accueil ;
- Déplacer l'espace de stockage au sein de la salle polyvalente/du gymnase ;
- Tenir un inventaire détaillé des équipements et des matériaux au RHSC ;
- Améliorer les processus d'entretien ; et
- Améliorer l'esthétique, l'image de marque et la signalisation des installations.

L'analyse opérationnelle identifie un certain nombre de projets distincts qui devraient être mis en œuvre au RHSC afin d'améliorer la sécurité des employés et des usagers, contribuant ainsi à une expérience utilisateur plus positive.

La question de la circulation à l'intérieur du bâtiment est majeure, et si une nouvelle carte d'adhésion pour les résidents et les non-résidents devait être mise en place, la Ville doit pouvoir contrôler qui entre et qui sort (en plus de savoir combien de personnes se trouvent dans le bâtiment à tout moment).



Contrôles d'entrée/sortie potentiels à mettre en place au RHSC

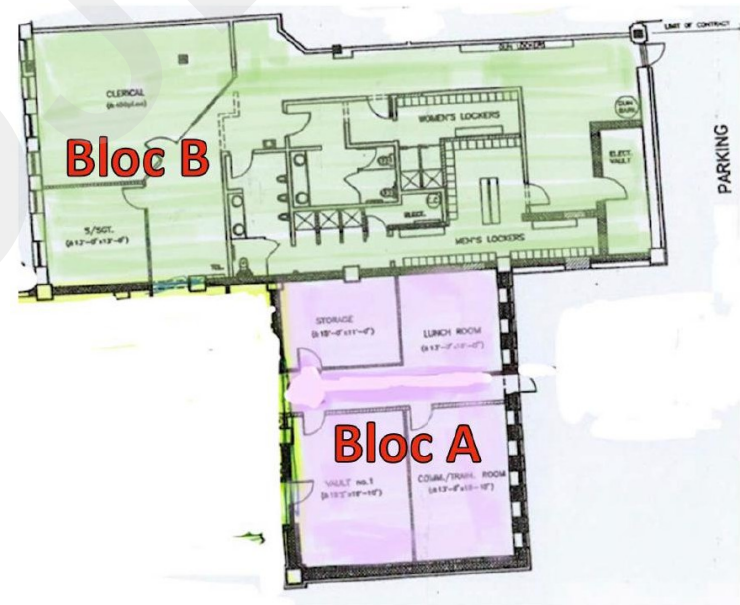
## 4.7 Évaluation de l'utilisation future de l'annexe

La Ville a entrepris une étude en 2021 (réalisée par RTSCMS) afin d'évaluer le potentiel d'utilisation future du bâtiment de l'annexe, en particulier la réutilisation potentielle des anciennes installations de la Police provinciale de l'Ontario. L'analyse s'est concentrée sur le bloc A pour les activités de loisirs et le bloc B pour le stockage.

L'analyse souligne que le bâtiment a été initialement conçu à des fins administratives, ce qui impose des contraintes importantes à sa reconversion. Le bloc A offre un potentiel pour des activités de loisirs à petite échelle, telles que des réunions, des formations et des activités légères comme le yoga ou la méditation. Cependant, l'absence d'installations sanitaires et la vétusté des systèmes techniques limitent considérablement son aptitude à accueillir des activités récréatives de manière durable. Le bloc B est mieux adapté au stockage, avec la possibilité de regrouper les espaces en un entrepôt plus vaste destiné à accueillir le matériel et les fournitures municipales.

Les priorités immédiates, dont certaines ont déjà été menées à bien par la ville (par exemple, la BCA), comprennent des audits professionnels de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment, le retrait des revêtements de sol dangereux, le rangement des câbles apparents et la sécurisation des accès. Les actions à moyen terme devraient se concentrer sur la budgétisation de la déconstruction, de la reconfiguration et de l'acquisition d'équipements de stockage. Des rénovations à long terme permettraient à l'installation d'ouvrir officiellement en tant que site dédié aux loisirs et au stockage.

Le rapport a conclu que le site devrait être intégré au plan des parcs et loisirs de Hawkesbury en tant qu'installation secondaire. Le rôle du bloc A dans les loisirs restera limité à moins que des améliorations sanitaires ne soient financées, tandis que le bloc B offre un fort potentiel pour un stockage organisé et sécurisé. Le rapport indique que l'accent devrait être mis sur l'adaptation progressive, la sécurité et l'alignement sur des stratégies de loisirs plus larges plutôt que de positionner le site comme un pôle principal.



Blocs d'évaluation des utilisations futures potentielles

## 4.8 Enjeux clés et implications

Le réseau de loisirs en salle de Hawkesbury s'articule autour du Complexe sportif Robert Hartley (RHSC), soutenu par l'annexe et La Maison de l'île. Ensemble, ces installations offrent un mélange d'espaces structurés et flexibles pour des programmes tout au long de l'année, des activités sans rendez-vous et des événements communautaires. Bien que l'offre soit solide, plusieurs défis affectent la fonctionnalité à long terme et l'alignement sur les besoins de la communauté. Les enjeux clés peuvent être résumés comme suit :

- Le RHSC vieillit, ses infrastructures principales datant de 1979. Les systèmes mécaniques, les vestiaires et les espaces annexes pourraient nécessiter une rénovation afin de maintenir une expérience utilisateur de haute qualité.
- Les lacunes en matière d'accessibilité et de conformité dans plusieurs bâtiments — en particulier dans les toilettes, les entrées et les zones de circulation — limitent la capacité à utiliser pleinement et de manière flexible ces espaces pour tous les résidents.
- La nature spécialisée de certaines installations (par exemple, le centre pour personnes âgées) réduit la capacité à adapter ces espaces à un usage récréatif plus large.
- Les espaces intérieurs permettent des activités saisonnières et sans rendez-vous, mais la programmation peut être limitée par l'aménagement, le personnel ou des contraintes opérationnelles.

En ce qui concerne spécifiquement les activités aquatiques, la piscine du RHSC est un élément clé du système de loisirs en intérieur de la ville. Les rapports d'analyse opérationnelle et sur les activités aquatiques présentent tous deux une série de recommandations visant à améliorer l'expérience des utilisateurs et l'efficacité opérationnelle. La prochaine étape consiste à élaborer une approche opérationnelle et de programmation ciblée pour le volet aquatique, y compris la mise en œuvre de certaines recommandations.

Le plan directeur des parcs et loisirs intégrera les conclusions de la consultation communautaire aux données d'utilisation afin d'évaluer si la piscine du RHSC est sous-exploitée. Si un réinvestissement est envisagé, l'analyse identifiera les domaines sur lesquels la demande doit être concentrée et les avantages escomptés. Ces avantages, notamment en termes de santé, d'inclusion et d'accès tout au long de l'année, devraient être considérables.

### Implications

- La planification des investissements devrait donner la priorité au renouvellement du cycle de vie et aux améliorations en matière d'accessibilité, en particulier au RHSC et à l'Annexe.
- Une stratégie opérationnelle claire pour la piscine du RHSC est nécessaire pour orienter les décisions en matière de programmation, de dotation en personnel et d'investissement.
- Les rôles des installations doivent être clarifiés afin de garantir que chaque espace réponde aux besoins des groupes d'utilisateurs visés tout en maximisant la flexibilité.
- L'investissement dans des espaces intérieurs inclusifs et adaptables sera essentiel pour répondre aux besoins changeants de la communauté.



# 5.0 Connexions entre les parcs

Cette section présente l'offre existante et le niveau de service des espaces verts fournis au sein de la ville. Les liaisons existantes sont également détaillées.

## 5.1 Offre d'espaces verts

### Offre de parcs appartenant à la municipalité

L'inventaire des parcs et des espaces verts de la ville de Hawkesbury comprend un large éventail de parcs municipaux qui, ensemble, répondent aux besoins en matière de loisirs au niveau des quartiers, de la communauté et des destinations touristiques. L'inventaire recense huit parcs municipaux appartenant à la ville, totalisant environ 20,84 hectares (ha). Ces installations comprennent quatre parcs de quartier (le parc Cadieux, le parc Larocque, le parc Old Mill et le parc Sidney), trois parcs communautaires (le parc Cyr-de-LaSalle C Dog Park, le parc Memorial et le Pioneers' Place) et un parc de destination (le parc Confederation).

La taille des parcs varie considérablement, allant de petits parcs de quartier (moins de 2 ha) à de plus grands parcs de destination et communautaires, le parc de la Confédération étant le plus grand avec environ 8,37 ha. L'accès au secteur riverain est assuré à certains sites clés, notamment au parc de la Confédération et au parc Cyr-de-LaSalle C (parc canin), ce qui renforce l'importance de la rivière des Outaouais et des loisirs aquatiques associés au sein du réseau de parcs municipaux.

### Offre de parcs non municipaux

Outre les parcs appartenant à la municipalité, l'inventaire recense les terrains scolaires gérés par les conseils scolaires locaux, qui constituent des atouts récréatifs complémentaires au sein de la communauté, bien que ces sites n'appartiennent pas à la municipalité et ne soient pas inclus dans la superficie totale des espaces verts. Dans l'ensemble, cet inventaire met en évidence une répartition équilibrée des types de parcs qui répond à la fois aux besoins des quartiers locaux et aux possibilités de loisirs à l'échelle de la communauté.

Des détails sur les parcs et espaces verts municipaux et non municipaux sont fournis à la page suivante. Des évaluations détaillées des parcs ont été réalisées pour chaque parc municipal et sont présentées à l'annexe A.



Parc Cadieux



Parc de la Confédération

## 5.1 Offre d'espaces verts

FACILITY DETAILS							
	NAME	ADDRESS	CLASSIFICATION	OWNERSHIP	WATER ACCESS	PARK SIZE (ACRES)	PARK SIZE (HECTARES)
1	Cadieux Park	420 Kitchener Street	Neighborhood Park	Town of Hawkesbury	No	3.40	1.38
2	Confederation Park	1 John Street	Destination Park	Town of Hawkesbury	Yes	20.68	8.37
3	Cyr-de-LaSalle Park & Dog Park	571 Main Street E	Community Park	Town of Hawkesbury	Yes	10.72	4.34
4	Larocque Park	470 Abbott Street	Neighborhood Park	Town of Hawkesbury	No	1.98	0.80
5	Memorial Park / RHSC	610 Higginson Street	Community Park	Town of Hawkesbury	No	5.32	2.15
6	Old Mill Park	527 James Street	Neighborhood Park	Town of Hawkesbury	No	4.30	1.74
7	Pioneers' Place	351 Main Street E	Community Park	Town of Hawkesbury	No	3.92	1.59
8	Sidney Park	906 Sidney Street	Neighborhood Park	Town of Hawkesbury	No	1.18	0.48
9	École élémentaire catholique Paul VI:	500 Main Street E	Elementary School	CSDCEO	N/A	N/A	N/A
10	École élémentaire publique Nouvel-Horizon:	433 Cartier Blvd.	Elementary School	CEPEO	N/A	N/A	N/A
11	École secondaire catholique régionale de Hawkesbury	572 Kitchener Street	Secondary School	CSDCEO	N/A	N/A	N/A
12	École secondaire publique Le Sommet	894 Cecile Blvd.	Secondary School	CEPEO	N/A	N/A	N/A
						<b>51.50</b>	<b>20.84</b>

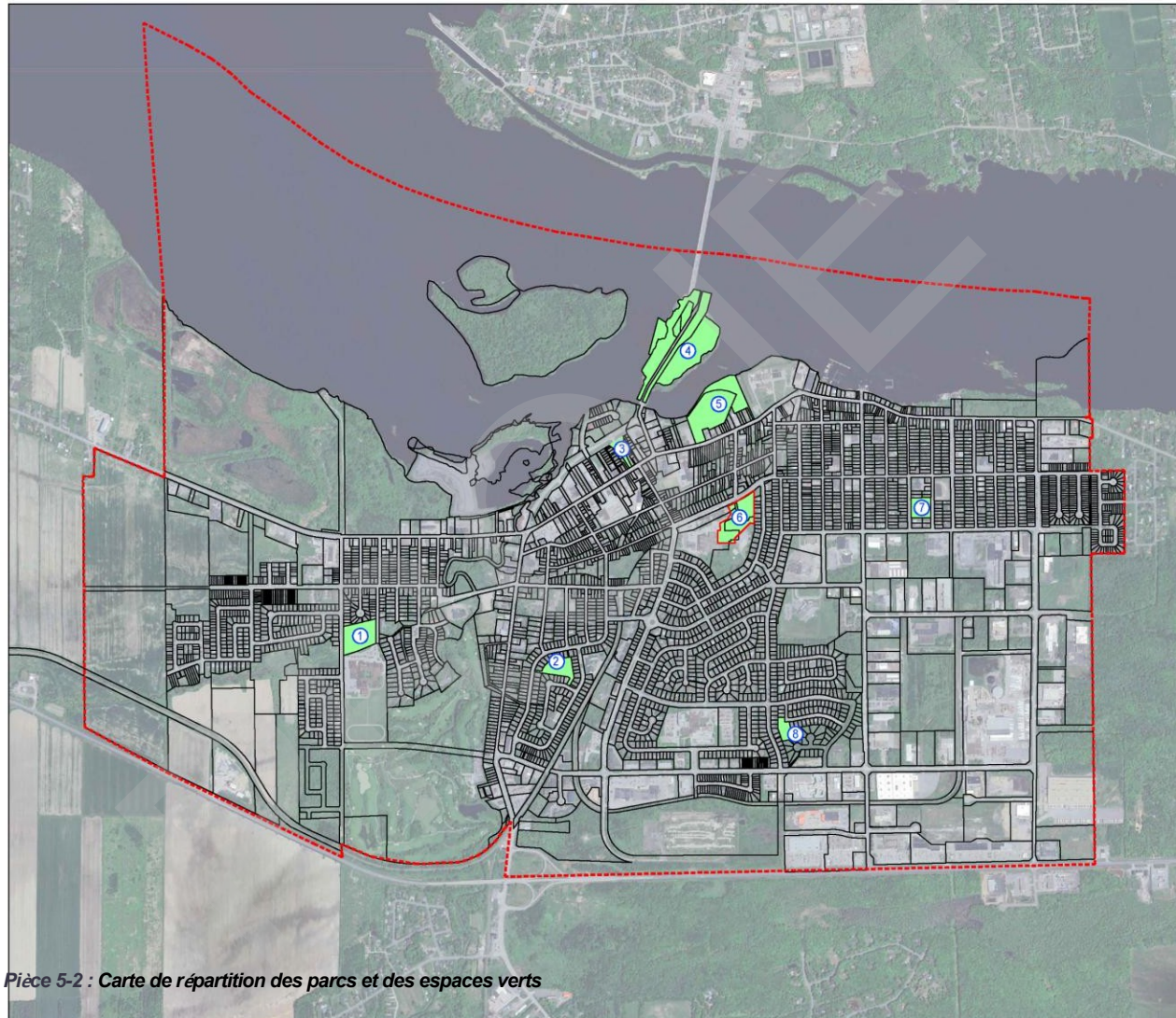
Annexe 5-1 : Matrice détaillée de l'offre en parcs et espaces verts

# 5.1 Offre de parcs

## EXISTING PARKS -

1. Parc Cadieux
2. Parc Old Mill
3. Place des Pionniers
4. Parc De La Confederation
5. Parc Cyr-de-LaSalle
6. Parc Memorial/RHSC
7. Parc Larocque
8. Parc Sidney Park

Remarque : le site du Parc Memorial / RHSC sera réaménagé une fois finalisé l'échange de terrains avec le CEPEO (voir la section 5.5 pour plus de détails).



Pièce 5-2 : Carte de répartition des parcs et des espaces verts

**REFERENCE PLAN**

N.T.S.

**LEGEND**

- - - - - MUNICIPAL LIMITS

█ PARK

---

Client: **AWKESBURY**

North Arrow:

Graphic Scale: 0 100 250 500 1000

Consultant: **the mbtw group**  
landscape architecture | urban design | design planning | construction | post design | urban design  
 355 Woodland Ave., Unit 141 | Toronto, Ontario, Canada M4H 1L8  
 T: (416) 448-7787 | F: (416) 448-1803 | www.mbtw-est.com

PARKS & RECREATION  
 MASTER PLAN  
 FIGURE 1.0

PARKS & OPEN SPACE  
 TOWN OF HAWKESBURY DISTRIBUTION

## 5.2 Norme de mise à disposition

### Norme actuelle en matière d'espaces verts

La ville gère actuellement 20,94 hectares d'espaces verts. Si l'on se base sur la population de 10 194 habitants recensée en 2021, cela représente 2,04 hectares d'espaces verts pour 1 000 habitants. Cette offre est conforme aux niveaux d'équipement des municipalités comparables, où la norme se situe généralement entre 2,0 et 4,0 hectares pour 1 000 habitants.

### Besoins futurs en matière d'espaces verts

Afin de maintenir la norme actuelle en matière d'espaces verts et en se basant sur les projections démographiques de l'UCPR incluses dans le Plan officiel, la Ville aura besoin de 2,9 hectares supplémentaires d'espaces verts d'ici 2046. Reportez-vous au tableau ci-contre pour plus de détails.

### Évaluation de l'accessibilité piétonne des espaces verts

Une évaluation de l'accessibilité piétonne menée dans le cadre de l'évaluation de référence indique que Hawkesbury est bien desservie en espaces verts. Toutes les principales zones résidentielles de la ville se trouvent à une distance raisonnable à pied (500 à 800 mètres) d'un parc municipal. Il est à noter que le Parc Desjardins-Laurentian (situé dans le canton de Champlain) est situé juste à côté des zones résidentielles à l'est de Hawkesbury.

L'accessibilité piétonne des espaces verts est illustrée sur la planche de la page suivante.

	2021	2026	2031	2036	2041	2046
	<i>Recensement</i>	<i>Estimation</i>				
<b>Population</b>	10 194	10 950	11 100	11 260	11 420	11 620
Population ajoutée à partir de 2021	-	756	906	1 066	1 226	1 426

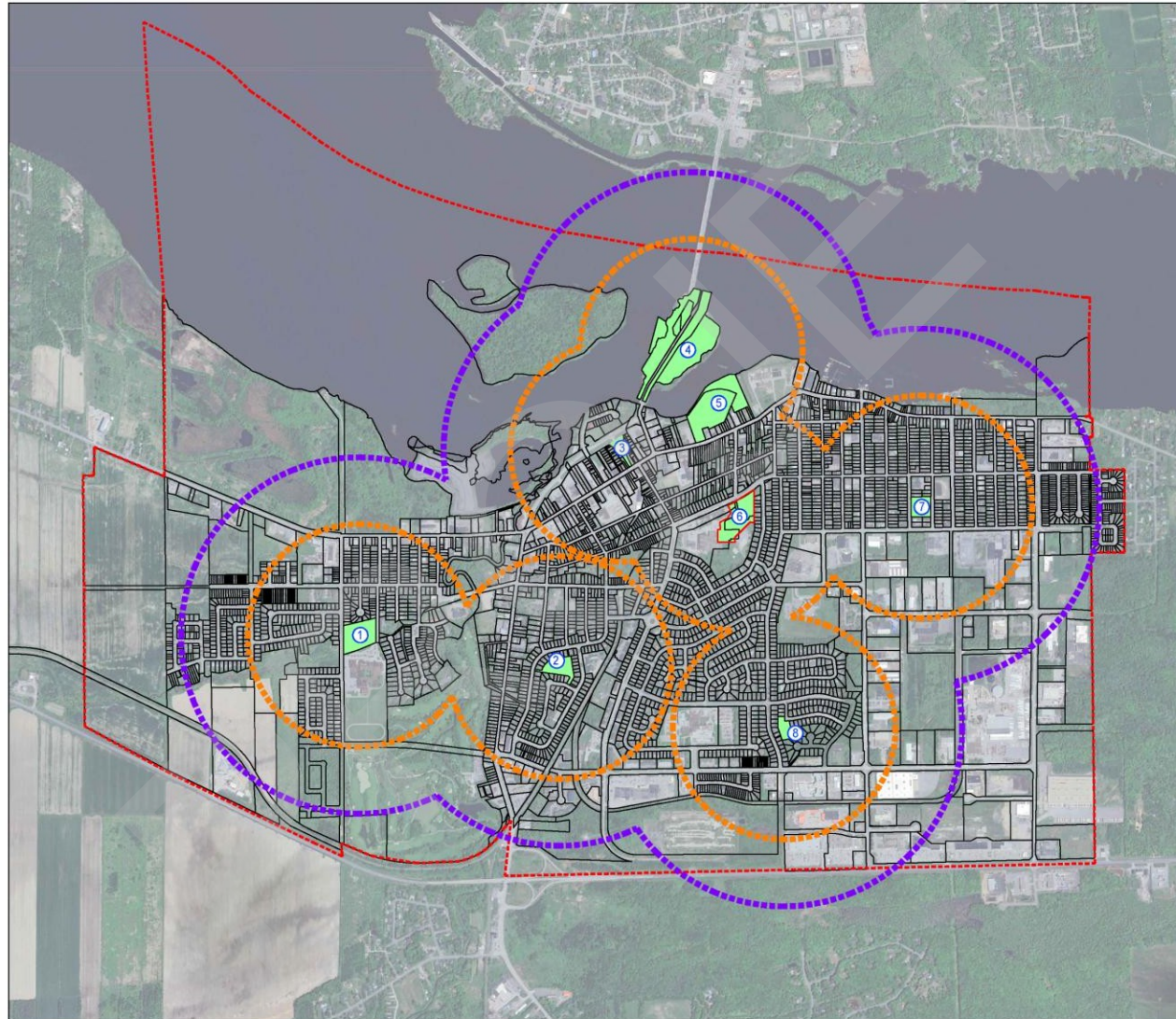
Aménagement d'espaces verts (norme actuelle)	2,0 ha / 1 000 nouveaux habitants					
Espaces verts supplémentaires requis	-	1,5	1,8	2,2	2,5	2,6

Annexe 5-3 : Exigences supplémentaires en matière d'espaces verts par rapport à la norme 204C

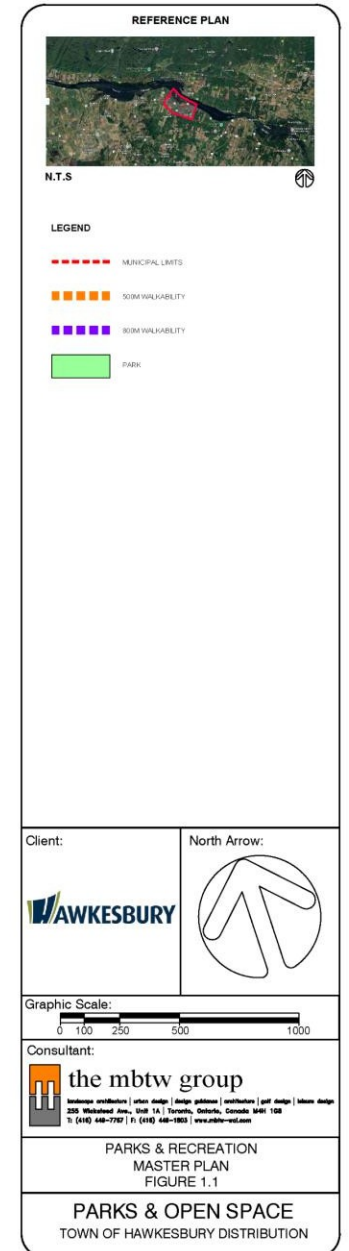
## 5.2 Norme de mise à disposition

### EXISTING PARKS -

1. Parc Cadieux
2. Parc Old Mill
3. Place des Pionniers
4. Parc De La Confederation
5. Parc Cyr-de-LaSalle
6. Parc Memorial
7. Parc Larocque
8. Parc Sidney Park



Annexe 5-4 : Évaluation de l'accessibilité piétonne des parcs et des espaces verts



## 5.3 Affectation des espaces verts

### Politiques de cession

Le Plan officiel des Comtés unis de Prescott et Russell établit le processus d'affectation et d'acquisition des parcs conformément aux normes minimales de la Loi sur l'aménagement du territoire de l'Ontario. Ces dispositions favorisent la création de nouveaux parcs au sein des aménagements et des zones de densification ou de réaménagement.

En vertu de la Loi, les municipalités peuvent exiger le transfert de terrains à des fins de parcs ou d'autres activités récréatives publiques comme condition au lotissement ou à l'aménagement. Elles peuvent également accepter une contribution financière en lieu et place de l'affectation de terrains à des fins de parcs, en particulier lorsque le terrain proposé est trop petit pour accueillir des installations récréatives significatives.

Les récentes modifications apportées à la Loi par le projet de loi 23 ont réduit la capacité des municipalités à obtenir des terrains destinés à des parcs et ont abaissé le montant maximal de la compensation financière pouvant être perçue. Plus précisément :

- Le taux maximal de cession de remplacement pour les terrains cédés a été ramené de 1 ha pour 300 logements à 1 ha pour 600 logements.
- Le taux maximal de cession de remplacement pour la CIL a été ramené de l'équivalent de 1 ha pour 500 logements à 1 ha pour 1 000 logements.
- La superficie maximale de terrains cédés ou payés en contrepartie est plafonnée à 10 % de la superficie ou de la valeur des terrains pour les sites de moins de 5 ha, et à 15 % pour les sites de plus de 5 ha.

Comme indiqué à la section 2.3 du présent rapport, la Ville a examiné les demandes d'aménagement en cours à Hawkesbury et, dans certains cas, a décidé que la cession de terrains par le promoteur serait garantie.



*Le parc Sidney a été obtenu grâce à une cession de terrain à des fins de parc*

## 5.4 Confederation Park en tant que destination

Avec ses 8,37 hectares, le parc Confederation est le plus grand espace vert de Hawkesbury et est envisagé comme un pôle régional pour les loisirs et la vie communautaire. Un plan conceptuel a été élaboré en 2020, établissant le cadre des investissements futurs.

Le plan propose un équilibre entre des équipements actifs et des zones de détente, notamment des terrains de sport renouvelés, une aire de jeux et de jeux d'eau moderne, ainsi qu'une pelouse polyvalente pour les festivals et les rassemblements. Un réseau de sentiers en boucle est prévu pour relier les différents éléments du parc (en tenant compte des conflits existants entre les voitures et les piétons), tandis que des zones tampons naturalisées amélioreront la protection de l'habitat et des berges. Des espaces sociaux tels que des aires de pique-nique, un pavillon central et des infrastructures de soutien améliorées (parking, toilettes, signalisation) renforceront l'accessibilité et le confort.

Ensemble, ces améliorations font du parc Confederation une destination phare qui soutient à la fois les activités programmées et l'usage communautaire informel, tout en reflétant les priorités identifiées par les résidents lors de la consultation.

Il est entendu qu'à ce jour, la Ville a entrepris certaines améliorations visant à stabiliser le littoral et a mis en œuvre des aménagements saisonniers dans le parc (par exemple, des chaises Muskoka, des locations saisonnières, etc.).



Pièce 5-5 : Plan conceptuel du parc Confederation

## 5.5 Examen par Sierra du campus du RHSC

Le CEPEO (Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario) et la Ville ont convenu que l'entrée de l'école et le stationnement devaient être séparés de l'entrée du RHSC afin d'améliorer la sécurité et d'augmenter le nombre de places de stationnement (en raison de l'augmentation du trafic vers l'école et le RHSC).

Par un règlement adopté en 2024, le conseil municipal a autorisé le maire et le greffier à signer un protocole d'entente (PE) modifié entre le CEPEO et la Ville afin de permettre aux deux administrations de négocier un accord pour le transfert de parts égales de terrains, aboutissant finalement à un transfert officiel des titres de propriété par l'intermédiaire du Registre foncier de l'Ontario.

Le plan de transfert foncier proposé est présenté dans la pièce jointe ci-contre, la couleur orange représentant la propriété proposée du CEPEO et la couleur rose celle de la Ville. La carte montre les modifications proposées des limites foncières.

Les modifications proposées résultant du transfert de terrains et de la révision des limites foncières incluront l'intégration du terrain de baseball et du skatepark du Parc Memorial à la parcelle de l'école (qui sera réaménagée pour accueillir l'entrée de l'école et le stationnement). Pour la Ville, cela soulève la question de savoir s'il est nécessaire de déplacer le terrain de baseball et le skatepark, et si oui, vers quel emplacement ?



Annexe 5-C : Échange de terrains proposé au Parc Memorial / RHSC

## 5.5 Examen du campus du RHSC

Sierra a procédé à un examen des schémas et reconnaît que les plans n'ont pas encore été finalisés ; toutefois, certaines préoccupations subsistent quant à la valeur que la ville retirera de cet échange de terrains. Il est reconnu que l'intention est de procéder à un échange de terrains de superficie égale, mais cela ne signifie pas nécessairement une valeur équivalente en termes d'utilisation à long terme des terrains par la ville pour en favoriser l'usage récréatif. En bref, il existe une bien meilleure solution concernant les parcelles que la Ville devrait recevoir, et celle-ci pourrait ou non inclure un achat supplémentaire marginal.

De plus, un site municipal enclavé en raison du nouvel accès routier à l'école nécessiterait l'octroi de servitudes à la Ville et des dispositions de stationnement partagé afin de permettre une utilisation optimale de ces terrains.



## 5.6 Connexions des sentiers

Le réseau de sentiers de Hawkesbury est un atout important pour les loisirs et le transport actif, mais il reste fragmenté et inégal à travers la communauté. Alors que plusieurs parcs et quartiers sont desservis par des itinéraires de marche informels ou des trottoirs locaux, de nombreux sites manquent de chemins internes, ce qui limite l'accessibilité, en particulier pour les usagers à mobilité réduite. Renforcer ces connexions est essentiel pour améliorer l'accès aux parcs, favoriser leur utilisation tout au long de l'année et créer un système de loisirs plus cohérent.

L'un des principaux atouts est le Discovery Trail, qui constitue un axe régional est-ouest le long de la rivière des Outaouais et relie Hawkesbury au réseau de sentiers plus vaste de Prescott-Russell. Au sein de la ville, le Discovery Trail croise des parcs riverains clés tels que le parc de la Confédération et le parc Cyr-de-LaSalle, offrant ainsi une base solide pour un réseau local plus connecté. Cependant, les liaisons entre les parcs de quartier, les zones résidentielles, les écoles et le Discovery Trail sont limitées, ce qui réduit le potentiel de circulation fluide à travers la communauté.

L'amélioration des sentiers et des liaisons représente une opportunité significative. L'ajout de chemins internes au sein des parcs, l'amélioration de la signalisation et la formalisation des liaisons avec le Discovery Trail soutiendraient les objectifs de transport actif, augmenteraient l'accessibilité et créeraient de nouvelles boucles récréatives entre les parcs. Le renforcement de ces liaisons améliorerait également la visibilité et l'utilisation des petits parcs de quartier tout en attirant davantage de résidents et de visiteurs vers le front de mer.



## 5.7 Enjeux clés et implications

L'évaluation des parcs et des sentiers de Hawkesbury met en évidence un réseau confronté à la fois à des opportunités et à des défis. Dans les parcs de quartier, communautaires et de destination, plusieurs thèmes récurrents se dégagent et seront pris en compte dans l'élaboration du PRMP.

### Accessibilité s Connectivité

- L'absence de réseaux de sentiers internes dans plusieurs parcs limite l'accessibilité et l'inclusivité.
- Les bâtiments de service ne sont souvent pas conformes aux normes de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et du Code du bâtiment de l'Ontario.

### Infrastructures vieillissantes

- Les bâtiments de service, les clôtures et les terrains de baseball des parcs arrivent en fin de vie.
- Risques pour la sécurité liés aux dalles de béton fissurées et aux systèmes d'éclairage obsolètes.
- Une rénovation pourrait ne pas être financièrement judicieuse ; il faudrait envisager une nouvelle construction.

### Aménagement des programmes

- De grands espaces non affectés (par exemple, d'anciens terrains de sport) restent sous-utilisés.
- L'emplacement des gradins et la configuration des terrains ne sont pas adaptés à la programmation actuelle.
- Il existe des possibilités pour des éléments de programmation à petite échelle et un réaménagement des installations.

### Résilience environnementale

- Les inondations saisonnières et la présence d'oies affectent l'accessibilité et sécurité.
- La couverture du couvert forestier est faible sur la plupart des sites, ce qui réduit l'ombre et les avantages écologiques.

### Entretien et gestion des actifs

- Nécessité d'évaluations continues de l'état des sites et d'une planification proactive du cycle de vie.
- L'approche actuelle est réactive, ce qui entraîne une escalade des coûts et un report de l'entretien.

### Visibilité et accès

- Certains parcs sont peu visibles depuis la rue.
- L'accès lors d'événements et en haute saison est limité en l'absence d'un système formalisé de stationnement et de circulation.

### Implications stratégiques

- Priorités à court terme : mesures de sécurité, interventions de mise en conformité et audits d'accessibilité.
- Stratégie à long terme : régénération des parcs du front de mer (reprendre le plan élaboré pour le parc de la Confédération et utiliser les données déjà recueillies), construction de nouvelles installations pour remplacer celles qui vieillissent et élargissement de l'offre dans les espaces non aménagés.
- Positionner les parcs du front de mer et les parcs communautaires comme des points d'ancrage, les parcs de quartier offrant des loisirs quotidiens.
- Nécessité d'une stratégie coordonnée en matière de sentiers et de connectivité afin d'identifier les maillons manquants et les opportunités d'intégrer les parcs au réseau de transport actif.



## 6.0 Installations de plein air

Cette section présente un examen complet de l'offre existante d'installations de plein air, y compris leur niveau d'équipement, leur utilisation et leur état.

## 6.1 Fourniture

### Offre d'installations de loisirs de plein air à Hawkesbury

Les parcs de la ville de Hawkesbury offrent un mélange d'activités de loisirs actives et passives qui favorisent la santé de la communauté, les liens sociaux et les programmes saisonniers. L'offre municipale d'installations de loisirs de plein air comprend les éléments suivants :

- **Terrains de sport** : 3 terrains de football junior. L'offre municipale est complétée par les terrains de sport mis à disposition sur les sites scolaires de Hawkesbury, qui comprennent 4 terrains pour seniors, 1 terrain de sport polyvalent et 2 terrains à usage informel (dans les écoles primaires). Ces terrains permettent la pratique organisée et occasionnelle du sport pour tous les groupes d'âge et constituent des éléments importants de l'offre.
- **Terrains de baseball** : 1 terrain pour seniors pouvant accueillir des matchs de championnat et des tournois communautaires.
- **Terrains et patinoires** : les installations comprennent 4 terrains à usage partagé (tennis et pickleball), 1 terrain de basket-ball, 1 terrain de beach-volley et 3 patinoires extérieures (pour le hockey sur gazon ou sur glace), permettant des activités tout au long de l'année.
- **Équipements de jeux et de loisirs** : 4 aires de jeux, 3 aires de jeux aquatiques, 1 skatepark, 11 pistes de pétanque et 1 aire pour chiens sans laisse offrent des espaces inclusifs et adaptés aux familles.
- **Espaces de détente et de socialisation** : 5 aires de pique-nique/rassemblement, 2 espaces événementiels en plein air et 1 zone de fitness en plein air favorisent les activités informelles et les événements communautaires.

- **Infrastructures de soutien** : plusieurs parcs disposent de bâtiments patrimoniaux, de bâtiments de soutien, de buvettes ou de kiosques, ainsi que de parkings intérieurs pour améliorer l'accessibilité et le confort.

Cette offre reflète une approche équilibrée de la planification des loisirs, avec des équipements adaptés aux sports organisés, aux jeux informels et aux rassemblements sociaux. Alors que certains parcs sont très structurés, d'autres offrent des espaces verts flexibles pour une utilisation spontanée. L'intégration de sites scolaires élargit encore l'accès aux équipements de plein air, en particulier pour les jeunes et les familles.



Patinoire/terrain de sport en plein air du parc Cadieux

## 6.1 Offre

		PARK AMENITIES																								
NAME	PARK SIZE (HECTARES)	Multi-Use Sports Field	Senior Soccer Field	Junior Soccer Field	Sports Field (General / Informal Use)	Hardball Diamond	Softball Diamond	Skatepark	Basketball Court	Tennis Court	Pickleball Courts	Outdoor Rink (Ball / Ice Hockey)	Volleyball Court (Sand)	Pétanque Lanes	Playground Equipment	Splash Pad	Off-Leash Dog Area	Community Garden	Green Space / Open Lawn	Picnic / Gathering Area	Outdoor Events Space	Heritage Building	Park Support Building	Shade Structure / Gazebo	Parking (Internal)	
1	Cadieux Park	1.38		1								1			1	1			1	1			1			
2	Confederation Park	8.37											1	11					1	1	1	1	1	2	1	
3	Cyr-de-LaSalle Park & Dog Park	4.34				1											1		1				2	1		
4	Larocque Park	0.80		1					1			1			1	1			1	1			1			
5	Memorial Park / RHSC	2.15					1	1			4	4							1							
6	Old Mill Park	1.74										1			1	1		1	1				2			
7	Pioneers' Place	1.59																	1	1	1			1	1	
8	Sidney Park	0.48		1											1				1							
9	École élémentaire catholique Paul VI:	N/A			1																					
10	École élémentaire publique Nouvel-Horizon:	N/A			1																					
11	École secondaire catholique régionale de Hawkesbury	N/A	1	2																						
12	École secondaire publique Le Sommet	N/A		2																						
		20.84	1	4	3	2	1	1	1	1	4	4	3	1	11	4	3	1	1	7	5	2	1	7	3	3



Indicates a shared use amenity (dual use)



Indicates amenity on non-municipal property that supports municipal programming

Annexe C-1 : Matrice détaillée de l'offre d'installations extérieures

## 6.2 Norme de prestation

Type d'installation	Offre actuelle	Niveau de service observé	Niveau de service comparable (À titre indicatif uniquement)	Remarques
Champ rectangulaire	6,5*	1:1 568 habitants	1 pour 2 000 à 3 000 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'école complète l'offre municipale.</li> <li>Il semble que le CEPEO prévoie la construction d'un terrain en gazon synthétique couvert d'un dôme.</li> </ul>
Terrain de baseball	2,5*	1 pour 4 078 habitants	1 pour 3 000 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il faut savoir que la pratique du baseball est en hausse, tandis que la suppression du terrain de softball indique un déclin de ce sport.</li> </ul>
Court de tennis	4	1 pour 2 549 habitants	1 pour 4 000 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction de la demande de la communauté.</li> </ul>
Court de pickleball	4	1 pour 2 549 habitants	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'offre doit être fondée sur une demande avérée et un taux d'utilisation élevé.</li> </ul>
Terrain de basket	1	1 pour 968 jeunes (10-19 ans)	1 pour 800 jeunes (10-19 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les terrains de basket-ball situés sur les terrains scolaires complètent l'offre municipale.</li> </ul>
Skatepark	1	1 pour 968 jeunes (10-19 ans)	1 pour 1 000 à 2 000 jeunes (10-19 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de service adéquat à l'heure actuelle.</li> </ul>
Aire de jeux	4	Sans objet	À distance de marche des zones résidentielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre du nouveau projet de parc</li> </ul>
Aire de jeux aquatiques	3	1 pour 243 enfants (0-9 ans)	1 pour 1 000 à 2 000 enfants (0-9 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau d'équipement élevé à l'heure actuelle</li> </ul>
Patinoire en plein air	3	1 pour 3 398 habitants	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction de la demande de la communauté</li> </ul>
Terrain de volley-ball	1	1 pour 10 194 habitants	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction de la demande de la communauté</li> </ul>
Piste de pétanque	11	1 pour 927 habitants	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction de la demande de la communauté</li> </ul>
Parc canin sans laisse	1	1:10 194 habitants	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>En fonction de la demande de la communauté</li> </ul>

\*Basé sur l'offre « effective » de terrains non éclairés équivalents (FE) (les terrains éclairés comptant pour 1,5 équivalent non éclairé en raison de l'augmentation du temps de jeu en soirée), et les terrains juniors comptant pour 0,5 équivalent senior en raison de leur polyvalence d'utilisation limitée. Comprend les terrains rectangulaires situés sur les terrains appartenant au conseil scolaire.

## 6.3 Utilisation

Les installations de loisirs en plein air de Hawkesbury présentent un mélange d'utilisation active, de programmes saisonniers et d'espaces sous-utilisés dans l'ensemble du réseau de parcs. En l'absence de données officielles sur les réservations, l'utilisation des équipements de plein air est estimée sur la base d'observations issues d'enquêtes sur site.

**Terrains de football** – sont activement utilisés par une association locale de football junior, avec des signes d'entraînements réguliers et de matchs en petits effectifs. Le terrain junior du parc Cadieux est de taille appropriée pour les programmes U10-U11, et les zones de gazon ouvertes adjacentes permettent des entraînements informels. Des gradins pour les spectateurs sont présents mais ne correspondent plus à la configuration actuelle des terrains, ce qui suggère que les modes d'utilisation des terrains ont évolué au fil du temps.

**Terrains de baseball** – semblent être activement utilisés, comme en témoignent l'éclairage, les abris des joueurs et les nombreuses tribunes. Cependant, la suppression de l'ancien terrain de softball indique un déclin de la demande globale pour ce type de terrain. Le terrain de baseball restant est toujours programmé mais fait face à des défis opérationnels, notamment des clôtures vieillissantes, des limites communes avec le parc canin et des problèmes environnementaux tels que l'érosion des berges et les inondations saisonnières.

**Les patinoires extérieures** – telles que la patinoire de hockey-balle/sur glace du parc Cadieux – permettent une utilisation tout au long de l'année, servant de surface de hockey-balle pendant les mois chauds et de patinoire sur glace naturelle en hiver. L'éclairage et les bandes permettent des activités en soirée et des programmes saisonniers. Les améliorations récentes témoignent d'une demande de la part de la communauté.

**Les rampes de mise à l'eau et les quais** – situés au parc de la Confédération et au parc Cyr-de-LaSalle – sont, selon les informations disponibles, très fréquentés pendant la saison nautique, avec de vastes aires de stationnement non revêtues conçues pour accueillir des remorques. Ces installations favorisent à la fois la navigation de plaisance et le tourisme saisonnier.

**Les installations du parc canin** – au parc Cyr-de-LaSalle – sont activement utilisées, avec des zones dédiées aux petits et grands chiens, des structures ombragées et des sièges. Les récentes améliorations suggèrent une demande forte et soutenue de la part de la communauté.

## 6.4 État

D'après les conditions observées sur place, les installations de loisirs de plein air de Hawkesbury vont de passables à excellentes, mais de nombreux équipements vieillissent, présentent une qualité inégale et nécessitent une rénovation ciblée. Plusieurs parcs de quartier — tels que Cadieux et Larocque — disposent d'équipements relativement neufs ou récemment rénovés, comme des aires de jeux, des aires de jeux aquatiques et des patinoires extérieures, qui sont généralement en bon état. Cependant, ces mêmes parcs manquent souvent de sentiers accessibles et comprennent des bâtiments annexes qui ne répondent pas aux normes actuelles de la LAPHO ou du Code de construction de l'Ontario (OBC), ce qui indique d'importantes lacunes en matière d'accessibilité et de conformité.

Les parcs riverains, notamment le parc de la Confédération et Cyr-de-LaSalle, présentent un état plus hétérogène. Si de nombreuses installations — telles que les rampes de mise à l'eau, les quais, les terrains de pétanque et les aménagements culturels — restent fonctionnelles, les évaluations identifient des problèmes structurels notables, notamment des dalles de béton fissurées, des escaliers en mauvais état, des clôtures vieillissantes et l'érosion du littoral. Les inondations saisonnières et la présence d'oies affectent davantage la qualité du gazon et l'expérience des usagers. Les aires de stationnement de ces parcs sont en grande partie non délimitées et informelles, ce qui contribue à des problèmes de circulation pendant les périodes de forte affluence.

Les installations sportives présentent également des conditions mitigées. Le terrain de soccer junior du parc Cadieux est en état passable, sans problème structurel majeur, bien que les infrastructures destinées aux spectateurs soient mal adaptées à l'utilisation actuelle du terrain. Le terrain de baseball du parc Cyr-de-LaSalle est activement utilisé mais montre des signes évidents de vieillissement, notamment des clôtures en fin de vie, des infrastructures d'éclairage obsolètes et des problèmes de sécurité là où le terrain jouxte le parc canin.

À l'échelle du réseau, les problèmes d'entretien et de cycle de vie sont des thèmes récurrents. De nombreux éléments — clôtures, éclairage, bâtiments annexes et structures riveraines — approchent de la fin de leur durée de vie prévue, voire l'ont déjà dépassée. Plusieurs parcs ne disposent pas de sentiers internes, ce qui limite l'accessibilité et crée des expériences d'utilisation inégales. La couverture du couvert forestier est faible dans la plupart des sites, réduisant l'ombre et la résilience environnementale.

Conformément à la législation provinciale, les plans de gestion des actifs doivent désormais inclure les actifs non essentiels, tels que les aménagements fonciers — y compris les actifs des parcs destinés aux aires de loisirs en plein air. Le plan de gestion des actifs (PGA) 2024 de la ville indique que 31 % de l'ensemble des actifs des parcs sont en très mauvais état, tandis que 56 % sont en mauvais état. Seuls 6 % sont en bon ou très bon état, selon l'analyse du cycle de vie du PGA, avec près d'un million de dollars de besoins en coûts d'investissement en retard.

En résumé, les installations de plein air de Hawkesbury restent très fonctionnelles et bien utilisées, mais de nombreux éléments nécessitent une rénovation, des améliorations en matière d'accessibilité et une gestion proactive des actifs afin de garantir la sécurité, la conformité et la qualité à long terme.

## 6.5 Enjeux clés et implications

Les enjeux clés et leurs implications recourent ceux identifiés dans la section précédente sur les parcs et les liaisons, car les installations de loisirs de plein air sont fournies au sein du réseau de parcs. Ces enjeux soulignent la nécessité d'un réinvestissement stratégique dans les infrastructures de loisirs, en mettant l'accent sur l'accessibilité, le renouvellement du cycle de vie et l'adaptation aux besoins changeants de la communauté. - Le vieillissement et la non-conformité des bâtiments de soutien limitent la fonctionnalité et constituent des obstacles à la mise en place de programmes inclusifs. De nombreuses structures ne répondent pas aux normes actuelles de la LAPHO ou du Code du bâtiment de l'Ontario, ce qui restreint l'accès et l'utilisation.

- Les terrains de baseball et les clôtures arrivent en fin de vie, ce qui soulève des problèmes de sécurité, notamment en raison des limites communes avec d'autres installations et de la détérioration de certains éléments nécessitant un remplacement.
- Les aires de jeux et les aires de jeux aquatiques sont généralement en bon état, mais certaines manquent de bordures de confinement ou de revêtements accessibles, ce qui réduit la sécurité et l'inclusivité.
- Les patinoires et les terrains extérieurs permettent des programmes saisonniers et polyvalents, mais dépendent de la glace naturelle, ce qui limite leur fiabilité et leur utilisation tout au long de l'année.
- Les infrastructures destinées aux spectateurs, telles que les gradins, sont mal réparties ou mal alignées par rapport à la configuration actuelle des terrains, ce qui suggère la nécessité d'une reconfiguration au niveau du site.
- L'éclairage limité et le manque de structures d'ombrage réduisent la facilité d'utilisation et le confort en soirée, en particulier dans les zones très fréquentées comme les terrains, les patinoires et les aires de jeux.

### Principales implications

- Un investissement important sur le cycle de vie est nécessaire, car de nombreuses installations de loisirs vieillissent et approchent de leur fin de vie, ce qui crée une pression pour une planification coordonnée des investissements.
- Les améliorations en matière d'accessibilité doivent être prioritaires, car plusieurs bâtiments de soutien et aires de jeux ne répondent pas aux normes de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), ce qui limite la participation inclusive et l'utilisation autonome.
- Les zones de loisirs sous-utilisées offrent l'occasion d'introduire de nouvelles installations ou de reconfigurer celles existantes afin de mieux répondre à la demande actuelle.
- La rénovation des installations doit s'aligner sur la demande actuelle et émergente, en particulier lorsque les équipements (par exemple, les gradins, l'aménagement des terrains, les anciens terrains de baseball) ne correspondent plus à la façon dont les espaces sont réellement utilisés.
- Il sera important à l'avenir de tirer parti des partenariats pour la planification prospective. Par exemple, il est entendu que le CEPEO prévoit la construction d'une installation en gazon synthétique sous dôme et que Champlain dispose de terrains pouvant accueillir une telle installation.

Dans l'ensemble, la planification future devra donner la priorité à la modernisation des installations, à la conception inclusive et à la flexibilité de la programmation à l'échelle du réseau.

## Annexe A : Évaluations détaillées des parcs



## Parc Cadieux

### STATISTIQUES DU PARC

Type de parc	Parc de quartier
Adresse / Emplacement	420, rue Kitchener
Propriétaire	Ville de Hawkesbury
Date de construction	Inconnue
Superficie du parc	1,38 hectare (3,40 acres)
Façade sur rue	Rue Kitchener / Rue West / Rue Salisbury (bloc de trottoirs)
Visibilité depuis la rue	Bonne
Points d'accès	<b>Piétons :</b> rue Kitchener et rue West (trottoirs) / rue Salisbury (passage piétonnier) <b>Véhicules :</b> accès réservé à l'entretien depuis la rue Kitchener (portail)
Stationnement	<b>Interne :</b> non <b>À proximité :</b> routes municipales (conformément à la signalisation)
Couverture arborée	Moins de 20 %
Utilisations des terrains adjacents	Résidentiel / Institutionnel / Naturel

### CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES DU PARC :

1	Voie d'accès – située le long de la façade donnant sur la rue Kitchener (bordure au ras de la chaussée) ; permet l'accès aux véhicules d'entretien et d'exploitation ; comprend un portail coulissant (accès non autorisé interdit) ; comprend une petite voie d'accès asphaltée.
2	Accès – situé le long de la façade donnant sur la rue West (bordure au ras du sol) ; permet l'accès aux véhicules d'entretien et d'exploitation ; comprend un portail double dans la clôture périphérique en mailles métalliques (accès non autorisé interdit).
3	Voies piétonnes – les aménagements du parc ne sont pas reliés par un réseau de voies piétonnes interne.
4	Bâtiment de service du parc – structure à un étage ; toit plat ; bardage en bois ; portes en acier (x3) avec seuils en béton (extérieur) ; fenêtres en aluminium avec grilles de sécurité métalliques ; programme du bâtiment – toilettes / vestiaires / rangements / installations techniques ; petite zone d'entretien extérieure clôturée située à l'arrière du bâtiment ; abrite l'infrastructure de l'aire de jeux aquatiques ; système de sécurité en place ; électricité / eau / gaz / assainissement en place ; chauffage saisonnier.
5	Aire de jeux (principale) – structure de jeux préfabriquée pour les plus grands et les plus petits ; revêtement de sécurité en fibres de bois avec bordure de confinement préfabriquée en plastique.
6	Aire de jeux (balançoires) – baies de balançoires préfabriquées (x3) ; balançoires à sangle (x4) / balançoires pour tout-petits (x2) ; revêtement de sécurité en fibres de bois ; pas de bordure de confinement.
7	Aire de jeux aquatiques – dalle en béton texturé avec tablier en béton et structure de drainage ; multiples éléments et attractions de jeu (thème nature).
8	Patinoire extérieure (ball-hockey / hockey sur glace) – dalle en béton ; système de bandes préfabriquées avec portails d'entrée ; clôture grillagée intégrée pour retenir les balles / palets aux extrémités des buts ; revêtement emboîtable pour le ball-hockey à l'intérieur de la patinoire ; filets de hockey (x2) ; éclairage ; permet l'utilisation d'une surface de glace naturelle pendant les mois d'hiver.

9	Terrain de soccer junior – surface en gazon naturel ; environ 45 m de long x 35 m de large – permet des matchs jusqu'à 7 contre 7 (U10-U11) (selon les normes Grass Roots de Canada Soccer) ; buts de soccer fixes (x2) ; les espaces ouverts adjacents pourraient accueillir d'autres formats de matchs en petit effectif, des programmes ou des entraînements.
10	Aire de pique-nique – espaces informels (pelouse) et formels (tables de pique-nique) disponibles.
11	Signalisation du parc (élément décoratif) – portail d'entrée comprenant des colonnes en maçonnerie (x2) et des poteaux en acier / une arche ; lettres en acier indiquant « Parc Cadieux » et « Bienvenue / Welcome » ; situé au niveau de l'allée d'accès réservée à l'entretien et à l'exploitation, le long de la rue Kitchener.
12	Signalisation du parc (générale) – panneaux réglementaires et d'arrêtés municipaux ; panneaux indiquant les règles et règlements.
13	Mobilier urbain – bancs (x6 – sur socles en béton) ; tables de pique-nique (x3 – sur socles en béton ; modèles accessibles) ; poubelles (x4 – sur socle en béton) ; gradins pour spectateurs (x4 – 6 rangées ; structure en acier avec sièges en bois ; sur gazon).
14	Clôture du site – clôture grillagée galvanisée le long de la façade du parc, des arrière-cours résidentielles et des limites des espaces naturels / cours d'eau.
15	Aménagement paysager général – pelouses ouvertes (gazon tondu) ; arbres isolés disséminés sur le site (principalement des feuillus).

#### RÉNOVATIONS / AMÉLIORATIONS :

1	Clôture périphérique – façade sur la rue Kitchener	2025
2	Route d'entretien de l'asphalte – au niveau du panneau d'entrée du parc, le long de la rue Kitchener ; comprend l'allée menant au bâtiment de service du parc.	2025
3	Patinoire extérieure (basket / hockey sur glace)	Récente
4	Déplacement / remplacement d'une aire de jeux	2018

#### ÉTAT :

1	Passable à excellent
---	----------------------

#### COMMENTAIRES :

1	À proximité de l'école secondaire catholique régionale (La Cité).
2	Cours d'eau naturel situé le long du côté sud du parc – zone boisée avec des pentes en escalier et de l'eau courante.
3	Les éléments du parc ne sont pas reliés par un réseau de sentiers interne – ce qui limite la connectivité et l'accessibilité au sein du parc.
4	Le bâtiment de service du parc n'est pas conforme aux normes actuelles de la LAPHO et du Code du bâtiment de l'Ontario.
5	Le remplacement de la clôture périphérique le long de la rue Kitchener était en cours au moment de l'inspection du site.
6	Problème de nivellement constaté le long de la façade donnant sur la rue West – des planches de bois sont intégrées à la base de la clôture grillagée pour maintenir le niveau du sol du côté rue ; l'espace disponible dans le parc est suffisant pour remédier à cette situation.
7	Une dalle en béton avec des ancrages en acier (encart) a été observée – emplacement potentiel pour un panneau du parc.

8	Le terrain de football semble accueillir une association ou un club de football local de niveau junior – zone de stockage dédiée au matériel de football dans le bâtiment annexe du parc.
9	L'emplacement des gradins pour les spectateurs (près du terrain de football) suggère qu'un changement dans l'aménagement du terrain ou la programmation a eu lieu. L'emplacement actuel des gradins semble ne plus correspondre à la programmation ou à l'utilisation actuelle.
10	Plantations d'arbres récentes observées.

**RECOMMANDATIONS :**

1	<p>Procéder à des évaluations annuelles de l'état des bâtiments et structures municipaux – effectuer les réparations et l'entretien nécessaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Remarque : toute rénovation ou réparation majeure future du bâtiment de soutien du parc pourrait ne pas être financièrement prudente compte tenu de l'âge et de l'état de la structure, ainsi que des problèmes de conformité à la LAPHO et au Code de construction de l'Ontario (OBC) qui existent. Une nouvelle construction devrait être envisagée comme alternative à la rénovation.</li> </ul>
2	Effectuer des inspections et des réparations continues, y compris la planification du remplacement des actifs à la fin de leur cycle de vie utile (gestion des actifs).
3	Réaliser un audit d'accessibilité du parc afin d'identifier les possibilités d'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusivité du site.
4	<p>Procéder au remplacement de la clôture grillagée périphérique située le long de West Street, qui arrive en fin de vie – projet de remplacement à court terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Remarque : le remplacement de la clôture offre l'occasion de résoudre le problème de dénivelé le long de la limite de propriété.</li> </ul>
5	Envisager l'ajout d'un réseau de sentiers piétonniers reliant les équipements du parc et améliorant l'accessibilité et l'inclusivité. Se reporter au point 3 (ci-dessus).
6	Envisager les possibilités d'augmenter la couverture arborée dans les espaces verts non aménagés.
7	Examiner la disposition actuelle des gradins pour déterminer s'il convient de les déplacer en fonction de la programmation et de l'utilisation actuelles du terrain de football.
8	Examiner les possibilités d'introduire des éléments de programmation supplémentaires à petite échelle dans les espaces non programmés du parc – cet examen doit être mené en parallèle avec les besoins identifiés dans les recommandations relatives aux niveaux de service à l'échelle municipale.

**COLLECTE DE DONNÉES :**

Description	Oui	Non
Documents municipaux	X	
Photos aériennes / Images	X	
Recherche sur Internet	X	
Discussions avec les représentants de la ville	X	
Inspection visuelle - partielle		X
Inspection visuelle – complète	X	

**PLAN DE RÉFÉRENCE :**



PROPOS

## Parc de la Confédération

### STATISTIQUES DU PARC

Type de parc	Parc de destination (en bord de mer)
Adresse / Emplacement	1, rue John
Propriétaire	Ville de Hawkesbury
Date de construction	1967
Superficie du parc	8,37 hectares (20,68 acres)
Façade sur rue	Rue John
Visibilité depuis la rue	Moyenne
Points d'accès	<b>Piétons</b> : depuis la rue John <b>Véhicules</b> : depuis la rue John (x2)
Stationnement	<b>Interne</b> : Oui – plusieurs zones de stationnement disponibles <b>À proximité</b> : Aucun
Couverture arborée	Moins de 20 %
Utilisations des terrains adjacents	Naturel – situé sur l'île du Chenail, dans la rivière des Outaouais

### CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES DU PARC :

1	Allée d'accès et stationnement (est) – accès depuis la rue John par les voies en direction nord et sud ; bornes d'entrée en pierre situées de chaque côté de l'allée d'accès ; l'allée et les aires de stationnement pavées (asphalte) se transforment en allée et aires de stationnement en gravier ; environ 90 places (non délimitées) ; stationnement accessible (1 place réservée) situé près du bâtiment de soutien du parc ; pas de bordure de confinement ni de butoirs ; confinement assuré de manière sélective par des bornes et une chaîne ; accès pour l'entretien et l'exploitation par un portail coulissant (situé à l'angle nord-est de l'aire de stationnement) ; passage souterrain reliant l'est à l'ouest.
2	Allée d'entrée et parking (ouest) – accès depuis la rue John via les voies en direction du nord et du sud ; l'allée et les aires de stationnement pavées (asphalte) se transforment en allée et aires de stationnement en gravier ; environ 70 places (non délimitées – zones désignées pour accueillir des remorques de bateaux) ; parking réservé à la pétanque ; butoirs de bordure utilisés pour le confinement dans certaines zones ; bornes de circulation et chaînes utilisées pour le confinement dans certaines zones ; passage souterrain reliant l'ouest à l'est.
3	Voies piétonnes – disponibles à certains endroits ; revêtement granuleux dans les zones générales du parc ; pavés préfabriqués en béton utilisés dans les zones monumentales ; dalles de pierre utilisées au niveau du panneau d'information.
4	Maison de L'île / Centre culturel Le Chenail – Centre culturel francophone ; classé bâtiment patrimonial (vers 1835) ; structure en pierre avec toiture en acier ; accueille diverses activités artistiques et littéraires ; comprend un café/bistro ; comprend des toilettes ; le bâtiment a été rénové pour être accessible.
5	Bâtiment de service du parc – structure à un étage ; toit à pignon recouvert de bardeaux d'asphalte ; combinaison de murs en maçonnerie, de bardage en bois et de bardeaux de cèdre ; portes en acier (x3) avec seuils en béton (extérieur) ; fenêtres en aluminium avec vitrage de sécurité métallique ; aménagement du bâtiment – toilettes / installations techniques avec espace de rangement ; petit système de sécurité en place ; électricité / eau / gaz / assainissement en place ; chauffage saisonnier ; Panneau « Hawkesbury » fixé sur les façades avant et arrière.

6	Kiosque Richelieu – structure octogonale en bois (20 m de largeur +/-); toit à deux pentes recouvert de bardeaux d'asphalte; intègre des panneaux d'information relatifs à la scierie Hamilton; un escalier ou une rampe en béton sur le pourtour (avec garde-corps en acier) permet d'accéder au niveau principal surélevé (surface en béton); un escalier intérieur (à l'intérieur du kiosque) permet d'accéder à un niveau supérieur (scène informelle/espace de prise de parole); raccordement électrique disponible.
7	Structure de soutien 1 – conteneur maritime situé sur le côté est du parc ; espace de stockage pour le programme de sports nautiques / la location ; porte standard (x1) ; porte roulante (x1).
8	Structure de soutien 2 – petite structure en bois avec bardage en bois ; toit à pignon (en acier) ; support pour mise à l'eau / rampe d'accès aux bateaux – situé du côté ouest du parc, près de l'aire de stationnement pour remorques de bateaux.
9	Structure d'ombrage – petite structure préfabriquée située à côté des pistes de pétanque ; sur une dalle en béton.
10	Structure en treillis – petite structure en bois ; portail d'accès à la rampe de mise à l'eau.
11	Rampe de mise à l'eau (x1) – accessible depuis l'allée d'entrée ouest / le parking ; allée asphaltée se transformant en béton à l'approche de l'eau ; soutènement de berge renforcé des deux côtés.
12	Quai (x1) – accessible depuis l'allée d'entrée ouest / le parking ; structure métallique (plateforme, rampe, quai et garde-corps) ; permet d'accéder à l'eau ; quais d'extension stockés sur place pour une utilisation saisonnière ; amarrage de nuit autorisé moyennant un supplément.
13	Littoral – le traitement des berges et les conditions varient ; on trouve à la fois des berges naturelles, des enrochements, ainsi que des murs et des ouvrages d'art.
14	Terrain de volley-ball – surface en sable avec un périmètre en bois ; filet [poteaux (x2)].
15	Pistes de pétanque (x11) – surface granuleuse compactée et nivelée avec des bordures en bois ; groupe de 8 pistes (orientation est-ouest) ; groupe de 3 pistes (orientation nord-sud) ; tableaux d'affichage fournis à chaque piste ; zones de sièges adjacentes aux pistes ; éclairage (LED)
16	Aire de pique-nique – espaces informels (pelouse) et formels (tables de pique-nique) disponibles.
17	Jardin d'art – diverses installations artistiques publiques (12 à 15 +/-) situées dans un espace de pelouse ouvert ; comprend des panneaux d'information sur l'art et les artistes ; intégré à divers espaces de détente comprenant des bancs, des tables de pique-nique et des chaises Adirondack portables.
18	Monuments / Panneaux historiques – Monument en pierre « The Syne » (2009) ; Monument de la Francophonie de Hawkesbury (2014) ; Panneau du patrimoine de l'Ontario « Hawkesbury Mills » ; « Blacksmith Shop » – panneau présentant les caractéristiques architecturales patrimoniales.
19	Panneau d'information – poteaux et cadre en bois avec toit à une pente ; les poteaux s'élèvent à partir de colonnes basses en maçonnerie ; diverses informations historiques locales liées à l'industrie du bois et à la production d'électricité.
20	Mobilier urbain – bancs (10 +/- ; sur dalles / semelles en béton) ; jardinières / bancs en bois (x4) ; tables de pique-nique (40 +/- ; certaines sur dalles en béton, d'autres sur la pelouse ; modèles standard et accessibles) ; chaises Adirondack (15 +/- ; portables / sur pelouse) ; poubelles standard (22 +/-); poubelles à 2 compartiments (x1) ; bornes électriques (x3) ; mâts de drapeau (x5) ; bornes en acier (aux bornes de paiement) ; bornes en béton pour véhicules (dans les aires de stationnement) ; rochers en pierre naturelle (contrôle du stationnement).
21	Signalisation du parc – panneau d'identification municipale (x1 – côté ouest du parc, rue John) ; règlements municipaux ; règles et réglementations en matière de permis ; informations sur les bornes de paiement ; contrôle du stationnement et de la circulation ; Snye Fishing Club.
22	Aménagement paysager général – pelouses ouvertes (utilisées pour des événements et des loisirs passifs) ; plantations d'arbres matures dispersées (principalement à feuilles caduques) ; parterres ornementaux (à proximité des bâtiments et des monuments).

**RÉNOVATIONS / AMÉLIORATIONS :**

1	Terrain de beach-volley - construit	2018
---	-------------------------------------	------

**ÉTAT :**

1	Médiocre à Bon
---	----------------

**COMMENTAIRES :**

1	Le parc City-de-LaSalle est visible depuis la pelouse dégagée située à l'est du parc (lien visuel).
2	Présence régulière de bernaches du Canada attendue en raison de l'herbe rase et de l'accès à l'eau - présence excessive de fientes observée sur les pelouses dégagées du côté est du parc.
3	Des fissures importantes ont été observées dans la dalle de béton et les escaliers situés sous le belvédère.
4	Problèmes de béton observés à la rampe de mise à l'eau (tassement / fissures) – les risques de trébuchement ont été signalés à la peinture en spray.
5	Le panneau d'information est en mauvais état – structure ancienne ; problèmes observés au niveau des colonnes en maçonnerie ; les panneaux d'information sont très décolorés.
6	Plantations d'arbres récentes observées.
7	La mise en place d'un parking pourrait améliorer l'accès et l'utilisation du site en haute saison et lors d'événements.

**RECOMMANDATIONS :**

1	Réaliser des évaluations annuelles de l'état des bâtiments et structures municipaux – effectuer les réparations et l'entretien nécessaires. <ul style="list-style-type: none"><li>• Remarque : plusieurs problèmes structurels ont été observés au niveau de la structure en béton / de la dalle sous le kiosque – réparation prioritaire à court terme.</li></ul>
2	Effectuer des inspections et des réparations régulières, y compris la planification du remplacement des actifs à la fin de leur cycle de vie utile (gestion des actifs).
3	Élaborer un plan directeur pour examiner la pertinence du programme et des utilisations actuels du parc et évaluer les possibilités de régénération ou d'amélioration. Un examen stratégique des possibilités devrait être effectué en lien avec les objectifs municipaux en matière de parcs et d'espaces verts. Le plan directeur devrait spécifiquement examiner et traiter : <ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluation de l'état des infrastructures existantes.</li><li>• L'évaluation de l'état du littoral existant : identifier les problèmes actuels, identifier les risques, hiérarchiser les réparations et inclure des recommandations pour une surveillance continue (régulière).</li><li>• Examen des programmes et des équipements.</li><li>• Audit d'accessibilité : identifier les possibilités d'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusivité du site.</li><li>• Examen des infrastructures dédiées aux événements.</li><li>• Établissement de normes de conception et de matériaux.</li></ul>

**COLLECTE DE DONNÉES :**

Description	Oui	Non
Documents municipaux	X	
Photos aériennes / Imagerie	X	
Recherche sur Internet	X	
Discussions avec les représentants de la ville	X	
Inspection visuelle - partielle		X
Inspection visuelle – complète	X	

**PLAN DE RÉFÉRENCE :**



## Parc Cyr-de-LaSalle et parc canin

### STATISTIQUES DU PARC

Type de parc	Parc communautaire (en bord de mer)
Adresse / Emplacement	571, rue Main Est
Propriétaire	Ville de Hawkesbury
Date de construction	Inconnue
Superficie du parc	4,34 hectares (10,72 acres)
Façade sur rue	Rue Main Est / Rue Philippe (entrée du parking)
Visibilité depuis la rue	Mauvaise
Points d'accès	<b>Piétons</b> : depuis le trottoir de la rue Main Est <b>Véhicules</b> : depuis la rue Main Est / rue Philippe
Stationnement pour véhicules	<b>Interne</b> : Oui <b>À proximité</b> : routes municipales (selon les indications)
Couverture arborée	Moins de 5 %
Utilisations des terrains adjacents	Résidentiel / Commercial / Services publics / Naturel

### CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES DU PARC :

1	Allée d'accès et parking – accès depuis la rue Phillippe ; l'allée asphaltée se transforme en surface granuleuse ; environ 120 places (non délimitées – conçues pour accueillir des remorques de bateaux) ; offre un accès direct à la rampe de mise à l'eau ; délimitation assurée par une combinaison de pierres naturelles (rochers) et de poteaux en acier avec des chaînes ; éclairé (éclairage de sécurité).
2	Allée d'entrée (entretien) – rampe d'accès située au niveau de la route ; allée asphaltée (25 m de long x 4 m de large) s'étendant dans le parc ; aucun dispositif de contrôle en place pour limiter l'accès des véhicules.
3	Bâtiment de soutien du parc – dimensions d'environ 4 m x 4 m ; ossature en bois sur dalle de béton ; bardage en bois ; toit en croupe (acier) ; porte métallique (x1) ; portes de cantine (x2) ; usage inconnu – fermé à clé lors de l'inspection du site ; raccordement électrique présent.
4	Bâtiment de service du parc canin – dimensions d'environ 4 m x 4 m ; ossature en bois sur dalle de béton ; bardage en bois ; toit en croupe (acier) ; porte métallique (x1) ; grandes fenêtres (x2) ; pièce unique ; raccordement électrique présent.
5	Rampe de mise à l'eau (x2) – accessible depuis le parking ; (1) grand bateau / (1) petit bateau ; voie d'accès en asphalte se transformant en béton à l'approche de l'eau.
6	Quai (x1) - accessible depuis le parking ; structure métallique (plateforme, rampe, quai) ; permet d'accéder à l'eau.
7	Terrain de baseball – filet de protection en mailles galvanisées (construction non soudée) avec surplomb ; abris (x2) ; clôture de ligne et de champ extérieur (hauteur 1,8 m) avec portails / ouvertures ; terrain intérieur en granulats ; (x3) gradins préfabriqués en aluminium pour les spectateurs (6 rangées) sur gazon synthétique ; (x2) bancs de joueurs préfabriqués en aluminium sur sol granuleux ; éclairage (poteaux en béton datant de 1988).

8	Aire pour chiens sans laisse – clôturée par un grillage galvanisé muni de portails ; double entrée ; séparée en zones pour grands chiens et petits chiens ; surface en gazon naturel ; obstacles / éléments d'agilité ; divers sièges pour les propriétaires de chiens ; petite structure ombragée (x2) ; l'entrée est éclairée.
9	Espace vert ouvert – grande zone en gazon située au sud-ouest du terrain de baseball (ancien terrain de softball – système d'éclairage toujours en place) ; petite zone en gazon située à côté du bâtiment de soutien du parc ; petite zone en gazon située au sud du parc canin (anciens terrains de jeu de fer à cheval – éclairage toujours en place).
10	Mobilier urbain – bancs (x4 ; dans le parc canin) ; tables de pique-nique (x6 ; dans le parc canin) ; chaises / sièges portables (quantité inconnue ; dans le parc canin) ; poubelles (x5) ; gradins pour spectateurs (x2 – 6 rangées ; structure en acier avec sièges en bois ; sur gazon) ; gradins pour spectateurs (x1 – 4 rangées ; structure en acier avec sièges en bois ; sur gazon).
11	Signalisation du parc – règlements municipaux ; règles et réglementations en matière d'autorisation ; gestion du stationnement et de la circulation ; panneau « Hawkesbury Dog Park » / panneau publicitaire.
12	Aménagement paysager général – mélange d'arbres à feuilles caduques et de conifères (isolés ou en petits groupes) ; pelouses ouvertes (sans aménagement particulier).

#### RÉNOVATIONS / AMÉLIORATIONS :

1	Bâtiment de service du parc (cantine) – construit	Récente
2	Éclairage du terrain de baseball – 3 poteaux d'éclairage équipés de lampes LED	Récente
3	Parc canin sans laisse – améliorations	2020
4	Terrains de jeu de fer à cheval – supprimés	2016
5	Terrain de softball - supprimé	2015
6	Parc canin sans laisse – construction initiale	2014

#### ÉTAT :

1	Passable à excellent
---	----------------------

#### COMMENTAIRES :

1	Le parc de la Confédération est visible depuis l'extrémité nord du parc, au bord de l'eau (lien visuel).
2	Situé à proximité de la station d'épuration de Hawkesbury.
3	Accès à la rivière des Outaouais.
4	Semelle en béton avec ancrages en acier (encastrés) observée dans l'aire de stationnement – emplacement potentiel pour un panneau de parc.
5	Pas de réseau interne de sentiers piétonniers.
6	La clôture de la ligne de base du terrain de baseball est commune avec la zone où les chiens peuvent courir sans laisse – danger potentiel pour la sécurité / risque de conflit pendant la saison de baseball.
7	Grands espaces non affectés à un usage particulier disponibles dans le parc – précédemment utilisés comme terrain de softball (supprimés vers 2015).
8	La mise en place d'une aire de stationnement pourrait améliorer l'accès et l'utilisation du site en haute saison.
9	Signes de problèmes potentiels d'inondations saisonnières observés – érosion des berges (affouillement et érodation) ; état des pelouses / espèces végétales.

10	Zone d'érosion observée au niveau de la rampe de mise à l'eau.
11	Nid de rapaces observé sur le mât d'éclairage du terrain de baseball.

**RECOMMANDATIONS :**

1	Procéder à des évaluations annuelles de l'état des bâtiments et structures municipaux – effectuer les réparations et l'entretien nécessaires.
2	Effectuer des inspections et des réparations régulières, y compris la planification du remplacement des biens à la fin de leur cycle de vie utile (gestion des actifs). <ul style="list-style-type: none"> <li>Remarque : la clôture du terrain de baseball est en fin de vie et doit être remplacée.</li> </ul>
3	Élaborer un plan directeur afin d'examiner les possibilités d'élargir la programmation et l'utilisation du parc. Un examen stratégique des possibilités devrait être effectué en lien avec les objectifs municipaux en matière de parcs et d'espaces verts. Le plan directeur devrait spécifiquement examiner et traiter : <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation de l'état des infrastructures existantes.</li> <li>Évaluation de l'état du littoral existant : identifier les problèmes actuels, identifier les risques, hiérarchiser les réparations et inclure des recommandations pour une surveillance continue (régulière).</li> <li>Examiner les possibilités de programmes supplémentaires.</li> <li>Audit d'accessibilité : identifier les possibilités d'améliorer l'accessibilité et l'inclusivité du site.</li> </ul>
4	Envisager les possibilités d'augmenter la couverture arborée dans les espaces verts non programmés.

**COLLECTE DE DONNÉES :**

Description	Oui	Non
Documents municipaux	X	
Photos aériennes / Images	X	
Recherche sur Internet	X	
Discussions avec les représentants de la ville	X	
Inspection visuelle - partielle		X
Inspection visuelle – complète	X	

**PLAN DE RÉFÉRENCE :**



## Parc Larocque

### STATISTIQUES DU PARC

Type de parc	Parc de quartier
Adresse / Emplacement	470, rue Abbott
Propriétaire	Ville de Hawkesbury
Date de construction	Inconnue
Superficie du parc	0,80 hectare (1,98 acre)
Façade sur rue	Abbott Street / Mary Street
Visibilité depuis la rue	Bonne
Points d'accès	<b>Piétons</b> : depuis Abbott Street et Mary Street (pas de trottoirs) <b>Véhicules</b> : accès réservé à l'entretien depuis Abbott Street (portail)
Stationnement	<b>Interne</b> : non <b>À proximité</b> : routes municipales (conformément à la signalisation)
Couverture arborée	Moins de 10 %
Utilisations des terrains adjacents	Résidentiel / Institutionnel / Commercial / Industriel

### CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES DU PARC :

1	Voie d'accès – située le long de la façade donnant sur Abbott Street (bordure au ras de la chaussée) ; permet l'accès aux véhicules d'entretien et d'exploitation ; comprend un portail coulissant (accès non autorisé interdit) ; comprend une petite voie d'accès asphaltée.
2	Accès – situé le long de la façade donnant sur Mary Street (bordure au ras de la chaussée) ; permet l'accès aux véhicules d'entretien et d'exploitation ; accès libre.
3	Voies piétonnes – des escaliers en béton (2 marches) et un trottoir relie Abbott Street au bâtiment de soutien du parc ; par ailleurs, les aménagements du parc ne sont pas reliés par un réseau de voies internes.
4	Bâtiment de soutien du parc – structure à un étage ; toit plat ; bardage en bois ; portes en acier (x2) avec seuils en béton (extérieur) ; fenêtres en aluminium avec grilles de sécurité métalliques ; aménagement du bâtiment – toilettes / vestiaires / installations techniques ; petite zone d'entretien extérieure clôturée située à l'arrière du bâtiment ; système de sécurité en place ; électricité / eau / gaz / assainissement en place ; chauffage saisonnier.
5	Bâtiment technique du parc – bâtiment préfabriqué en béton ; situé à côté du bâtiment de soutien du parc ; porte en acier (x1) ; abrite l'infrastructure de l'aire de jeux aquatiques
6	Aire de jeux (principale) – structure de jeux préfabriquée pour enfants de tous âges ; revêtement de sécurité en fibres de bois avec bordure de confinement préfabriquée en plastique.
7	Aire de jeux (balançoires) – baies de balançoires préfabriquées (x3) ; balançoires à sangle (x4) / balançoires pour tout-petits (x2) ; revêtement de sécurité en sable ; bordure de confinement en bois.
8	Aire de jeux aquatiques – dalle en béton peint avec tablier en béton et structure de drainage ; éléments de jeu multiples (encastrés et en surface) ; zones de drainage (x2).
9	Patinoire extérieure (basket / hockey sur glace) – dalle en béton ; système de bandes préfabriquées avec portails d'entrée ; clôture grillagée intégrée pour retenir les balles / palets aux extrémités des buts ; filets de hockey (x2) ; surface de glace naturelle en hiver.

10	Terrain de soccer junior – surface en gazon naturel ; environ 30 m de long x 20 m de large – permet aux jeunes de jouer jusqu'à 5 contre 5 (U8-U9) (selon les normes Grass Roots de Canada Soccer) ; buts de soccer fixes (x2) ; gradins pour les spectateurs (x1 – 3 niveaux sur le gazon).
11	Terrain de basket-ball – surface en asphalte avec lignes de marquage peintes (25 m de long x 18 m de large) ; poteaux, panneaux et filets de basket-ball (x2).
12	Aire de jeux en surface dure – surface en asphalte (30 m de long x 20 m de large) ; adaptée aux jeux libres et variés.
13	Aire de pique-nique – des espaces informels (pelouse) et formels (tables de pique-nique) sont à votre disposition.
14	Signalisation du parc – panneaux réglementaires/d'application des règlements ; panneaux indiquant les règles et règlements.
15	Mobilier urbain – bancs (x7 – sur dalles en béton) ; tables de pique-nique (x4 – sur dalles en béton ; modèles accessibles) ; poubelles (x5 – sur dalle en béton) ; gradins pour spectateurs (x1 – 3 rangées ; structure en acier avec sièges en bois ; sur gazon).
16	Clôture du site – clôture grillagée galvanisée le long de la limite nord de la propriété (cours latérales résidentielles).
17	Éclairage du site – éclairage de sécurité présent au bâtiment d'entretien du parc et à l'aire de jeux aquatiques ; projecteurs situés à la patinoire extérieure.
18	Aménagement paysager général – pelouses ouvertes parsemées d'arbres (principalement à feuilles caduques) ; haie de conifères le long de la limite nord de la propriété.

#### RÉNOVATIONS / AMÉLIORATIONS :

1	Améliorations générales – drainage, mobilier urbain, revêtements en béton / asphalte	Récents
2	Modernisation de la patinoire extérieure	Récente.
3	Aire de jeux – remplacement des équipements	2018

#### ÉTAT :

1	Mauvais à Excellent
---	---------------------

#### COMMENTAIRES :

1	L'aire de jeux aquatiques arrive en fin de vie – la surface en béton doit être remplacée. Il s'agit de la plus ancienne aire de jeux aquatiques de la municipalité.
2	L'aire de jeux en surface dure située dans le coin nord-ouest de l'aire de jeux aquatiques est un espace non aménagé – la surface en asphalte se détériore (fissures et accumulation d'eau observées) ; proximité immédiate de la rue Mary ; proximité immédiate de zones résidentielles adjacentes.
3	Les aménagements du parc ne sont pas reliés par un réseau de sentiers interne – ce qui limite la connectivité et l'accessibilité au sein du parc.
4	Le bâtiment de service du parc n'est pas conforme aux normes actuelles de la LAPHO et du Code du bâtiment de l'Ontario.
5	Une dalle en béton avec des ancrages en acier (encastrés) a été observée sur la façade donnant sur Mary Street – emplacement potentiel pour un panneau du parc.
6	Plantations d'arbres récentes observées.

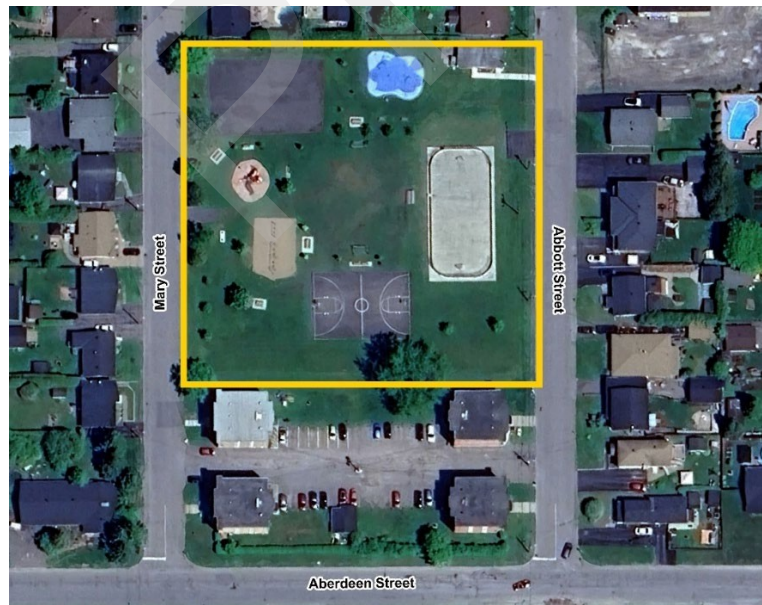
**RECOMMANDATIONS :**

1	<p>Procéder à des évaluations annuelles de l'état des bâtiments et structures municipaux – effectuer les réparations et l'entretien nécessaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Remarque : toute rénovation ou réparation majeure future du bâtiment de soutien du parc pourrait ne pas être financièrement judicieuse compte tenu de l'âge et de l'état de la structure, ainsi que des problèmes de conformité à la LAPHO et au Code du bâtiment de l'Ontario (OBC). Une nouvelle construction devrait être envisagée comme alternative à la rénovation.</li> </ul>
2	Effectuer des inspections et des réparations continues, y compris la planification du remplacement des actifs à la fin de leur cycle de vie utile (gestion des actifs).
3	Réaliser un audit d'accessibilité du parc afin d'identifier les possibilités d'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusivité du site.
4	Procéder au remplacement de l'aire de jeux aquatiques située à l'extrémité du parc, qui arrive en fin de vie – projet de remplacement à court terme.
5	Examiner les possibilités de programmes alternatifs pour remplacer l'aire de jeux en surface dure existante – espace non programmé en déclin. Examiner cette question en conjonction avec les besoins identifiés dans les recommandations relatives aux niveaux de service à l'échelle municipale.
6	Envisager les possibilités d'augmenter la couverture arborée dans les espaces verts non aménagés.

**COLLECTE DE DONNÉES :**

Description	Oui	Non
Documents municipaux	X	
Photos aériennes / Imagerie	X	
Recherche sur Internet	X	
Discussions avec les représentants de la ville	X	
Inspection visuelle - partielle		X
Inspection visuelle – complète	X	

**PLAN DE RÉFÉRENCE :**



## Parc du Souvenir

### STATISTIQUES DU PARC

Type de parc	Parc communautaire
Adresse / Emplacement	610, rue Higginson
Propriétaire	Ville de Hawkesbury
Date de construction	Inconnue
Superficie du parc	2,15 hectares (5,32 acres)
Façade sur rue	Rue Higginson / Chemin Lafleche (angle nord-est)
Visibilité depuis la rue	Moyenne
Points d'accès	<b>Piétons</b> : depuis la rue Higginson ; depuis les propriétés municipales et scolaires adjacentes. <b>Véhicules</b> : depuis les parkings adjacents.
Stationnement	<b>Interne</b> : Non <b>Adjacent</b> : Oui – parkings municipaux et scolaires
Couverture arborée	Moins de 10 %
Utilisations des terrains adjacents	Résidentiel / Institutionnel / Municipal

### CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES DU PARC :

1	Voie d'accès et parkings – l'accès en voiture au parc s'effectue via les parkings municipaux et scolaires adjacents.
2	Terrain de softball – clôture de protection en mailles galvanisées (construction non soudée) avec surplomb ; abris (x2) ; clôture de délimitation (1,2 m de hauteur) et clôture du champ extérieur (1,8 m de hauteur) avec portails / ouvertures ; terrain intérieur en granulats ; (x2) gradins préfabriqués pour les spectateurs (7 rangées – structure en acier avec sièges en bois) sur gazon synthétique ; (x2) bancs de joueurs en bois sur le terrain en granulés.
3	Skatepark – surface en asphalte (30 m x 12 m) avec plusieurs éléments de skate préfabriqués (rampes, pipes, banks, rails) ; des rochers paysagers empêchent l'accès des véhicules ; clôture en mailles galvanisées (hauteur 3 m) située sur les côtés nord et est, séparant le terrain de softball ; éclairage (éclairage de sécurité) ; vidéosurveillance en place.
4	Courts de tennis (x4)/pickleball (x4) – installation à usage partagé ; revêtement en asphalte avec surface acrylique et lignes de court peintes ; clôture en mailles galvanisées (3 m de hauteur) autour du périmètre avec portails ; clôture en mailles galvanisées (2,4 m de hauteur) séparant les courts 2 et 3, avec ouvertures ; filets et poteaux de tennis/pickleball (x4) ; connexions au complexe de loisirs adjacent ; bancs et poubelles à l'intérieur des courts ; éclairage.
5	Espace vert ouvert – zone en gazon non aménagée située au nord-est du terrain de softball ; pente modérée vers le périmètre ; convient à une utilisation informelle / passive.
6	Clôture du site (général) – clôture en mailles galvanisées le long de la façade du parc, des cours arrière et latérales résidentielles, et des limites de la propriété de l'école.
7	Mobilier urbain – bancs (x8 – sur le terrain de tennis/pickleball) ; poubelles (x5) ; gradins pour spectateurs (x2 – 7 rangées ; structure en acier avec sièges en bois ; sur gazon).

8	Signalisation des parcs – règlements municipaux ; règles et réglementations en matière de permis ; stationnement et gestion de la circulation.
9	Paysage général – mélange d'arbres à feuilles caduques et de conifères (isolés ou en petits groupes) ; pelouses ouvertes (non aménagées).

**RÉNOVATIONS / AMÉLIORATIONS :**

1	Courts de tennis / pickleball – améliorations du système de drainage périphérique	Récents
2	Skatepark – rénovation	2018
3	Courts de tennis / pickleball – resurfaçage	2018
4	Courts de tennis / pickleball – réfection de la surface	2010

**ÉTAT :**

1	Mauvais à Bon
---	---------------

**COMMENTAIRES :**

1	À côté de la mairie de Hawkesbury.
2	Propriété mitoyenne avec celle de l'école voisine (école primaire publique Nouvel Horizon) – limites de la propriété floues.
3	Réseau de sentiers piétonniers limité et mal défini.
4	La clôture du terrain de baseball est en fin de vie.
5	La clôture du court de tennis/pickleball est en fin de vie – des supports structurels temporaires ont été observés.
6	Les voies piétonnes (en asphalte) menant aux courts de tennis et de pickleball sont en mauvais état.

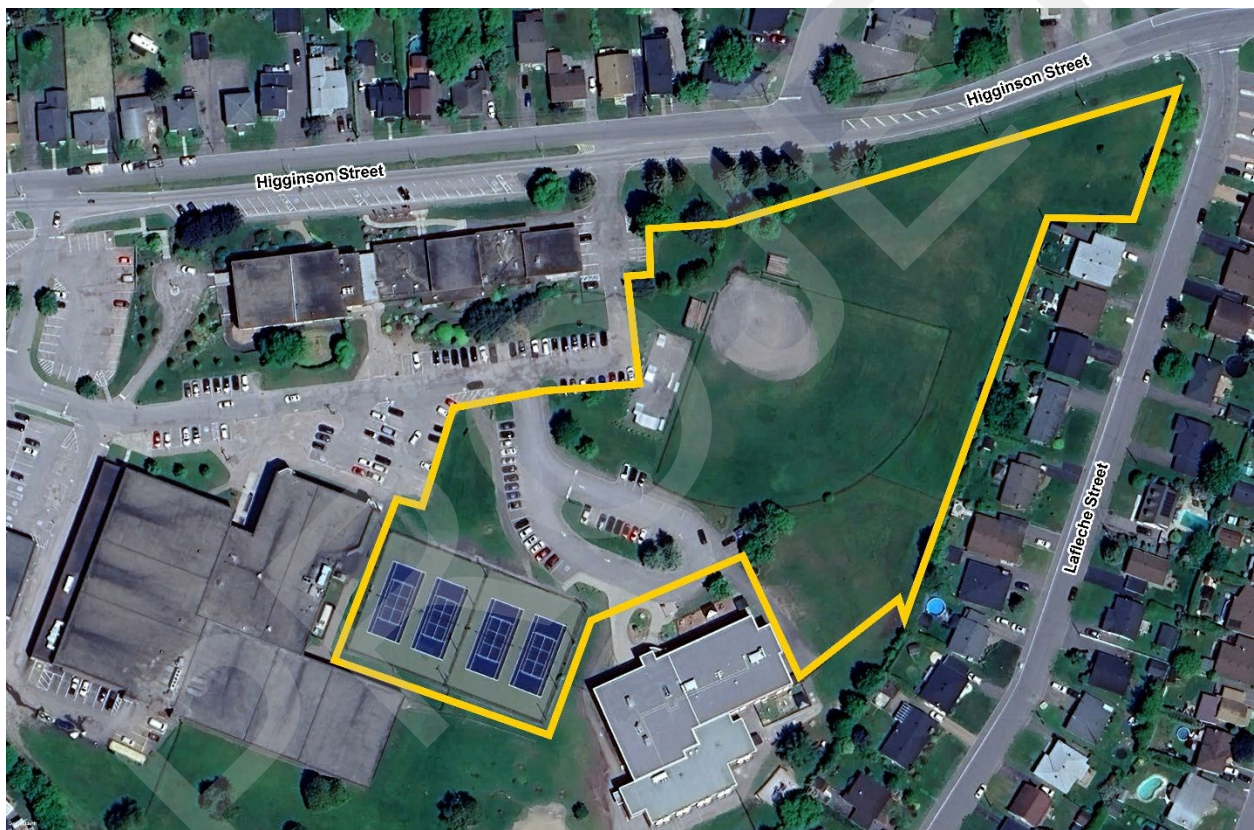
**RECOMMANDATIONS :**

1	Effectuer des inspections et des réparations régulières, y compris la planification du remplacement des équipements à la fin de leur durée de vie utile (gestion des actifs). <ul style="list-style-type: none"><li>• Remarque : la clôture du terrain de baseball est en fin de vie et doit être remplacée.</li><li>• Remarque : la clôture du terrain de tennis/pickleball est en fin de vie et doit être remplacée.</li><li>• Remarque : le revêtement en asphalte menant aux courts de tennis et de pickleball doit être remplacé.</li></ul>
2	Mettre en œuvre le plan directeur pour examiner les opportunités et les contraintes liées à la redélimitation proposée des propriétés (en cours avec le conseil scolaire local). Opportunité d'examiner et de traiter : <ul style="list-style-type: none"><li>• État des infrastructures existantes – réparer / remplacer / démolir.</li><li>• Réévaluer les besoins en matière de programmation en coordination avec les niveaux de service identifiés au sein de la municipalité.</li><li>• Réaliser un audit d'accessibilité – identifier les possibilités d'améliorer l'accessibilité et l'inclusivité du site.</li></ul>
3	Envisager les possibilités d'augmenter la canopée arborée dans les espaces verts non affectés à des activités spécifiques.

**COLLECTE DE DONNÉES :**

Description	Oui	Non
Documents municipaux	X	
Photos aériennes / Images	X	
Recherche sur Internet	X	
Discussions avec les représentants de la ville	X	
Inspection visuelle - partielle		X
Inspection visuelle – complète	X	

**PLAN DE RÉFÉRENCE :**



## Parc Old Mill

### STATISTIQUES DU PARC

Type de parc	Parc de quartier
Adresse / Emplacement	527, rue James
Propriétaire	Ville de Hawkesbury
Date de construction	Inconnue
Superficie du parc	1,74 hectare (4,30 acres)
Façade sur rue	Rue James
Visibilité depuis la rue	Médiocre
Points d'accès	<b>Piétons</b> : depuis la rue James (voie municipale sans trottoirs) ; depuis le couloir de services publics accessible par le boulevard Tache. <b>Véhicules</b> : depuis la rue James (via l'allée d'accès).
Stationnement	<b>Interne</b> : non <b>À proximité</b> : routes municipales (selon la signalisation)
Couverture arborée	Moins de 10 %
Utilisations des terrains adjacents	Résidentiel / Services publics

### CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES DU PARC :

1	Voie d'accès – située le long de la façade donnant sur James Street (extrémité ouest du parc) ; bordure affleurante avec une voie asphaltée (3 à 4 m de largeur) qui s'étend dans le parc et se transforme en revêtement granulaire ; un portail coulissant restreint l'accès des véhicules ; se termine au niveau de la patinoire extérieure et du bâtiment de soutien du parc.
2	Sentiers piétonniers – une allée en béton se prolonge par un sentier en granulat reliant la rue James (bloc de l'allée) au bâtiment de service du parc.
3	Bâtiment de service du parc – structure à un étage ; toit en croupe recouvert de bardeaux d'asphalte ; bardage en bois ; porte en acier (x1) avec seuils en béton (extérieur) ; fenêtres en aluminium avec grilles de sécurité métalliques ; aménagement du bâtiment – toilettes / vestiaires / local de rangement / salle du personnel / installations techniques ; abrite l'infrastructure de l'aire de jeux aquatiques ; système de sécurité en place ; raccordements à l'électricité, à l'eau, au gaz et aux égouts ; chauffage saisonnier.
4	Bâtiment de stockage du parc - dimensions d'environ 4 m x 4 m ; ossature en bois sur dalle en béton ; bardage en bois ; toit en croupe (acier) ; porte métallique (x1) ; porte de cantine (x2) ; utilisé pour le stockage ; raccordement électrique présent.
5	Aires de jeux – structure de jeux préfabriquée pour les plus grands et les plus petits ; revêtement de sécurité en fibres de bois ; pas de bordure de confinement.
6	Aire de jeux (balançoires n° 1) – portique de balançoires préfabriqué (x1) ; balançoire nid d'oiseau (x1) ; revêtement de sécurité en fibres de bois avec bordure de confinement en bois.
7	Aire de jeux (balançoires n° 2) – baies de balançoires préfabriquées (x3) ; balançoires à ceinture (x4) / balançoires pour tout-petits (x2) ; revêtement de sécurité en fibres de bois ; pas de bordure de confinement.
8	Aire de jeux aquatiques – dalle circulaire en béton avec une bordure en dalles préfabriquées et une bordure de confinement en béton ; structure de drainage ; multiples éléments et installations de jeux (thème nature).

9	Patinoire extérieure (basket / hockey sur glace) – dalle en béton ; système de bandes préfabriquées avec portails d'entrée ; clôture grillagée intégrée pour retenir les balles / palets aux extrémités des buts ; filets de hockey (x2) ; éclairage ; permet l'utilisation d'une surface de glace naturelle pendant les mois d'hiver.
10	Jardin communautaire – d'environ 18 m x 25 m ; clôturé par un grillage en vinyle noir avec portail ; combinaison de plates-bandes au sol et surélevées (10 jardinières en bois).
11	Signalisation du parc – panneau d'information sur le parc (situé à l'entrée de James Street) ; panneaux réglementaires/d'arrêtés municipaux ; panneaux indiquant les règles et règlements.
12	Mobilier urbain – poubelles (x3 – fûts bleus) ; râtelier à vélos (x1).
13	Clôture du site – clôture en mailles galvanisées le long de la façade du parc, des cours arrière et latérales des habitations.
14	Aménagement paysager général – pelouses ouvertes (gazon tondu) ; arbres isolés disséminés sur le site (principalement des feuillus).

#### RÉNOVATIONS / AMÉLIORATIONS :

1	Aire de jeux – remplacement des équipements	2025
2	Jardin communautaire – construction	Récents
3	Patinoire extérieure – reconstruction	Récente
4	Aire de jeux aquatiques – reconstruite	2018

#### ÉTAT :

1	Passable à Excellent
---	----------------------

#### COMMENTAIRES :

1	Le bâtiment d'appui du parc n'est pas conforme aux normes actuelles de la LAPHO et du Code du bâtiment de l'Ontario.
2	Une dalle en béton avec des ancrages en acier (encastrés) a été observée – emplacement potentiel pour un panneau du parc.
3	Plantations d'arbres récentes observées.
4	Fossé de drainage important situé le long de la limite nord de la propriété.

#### RECOMMANDATIONS :

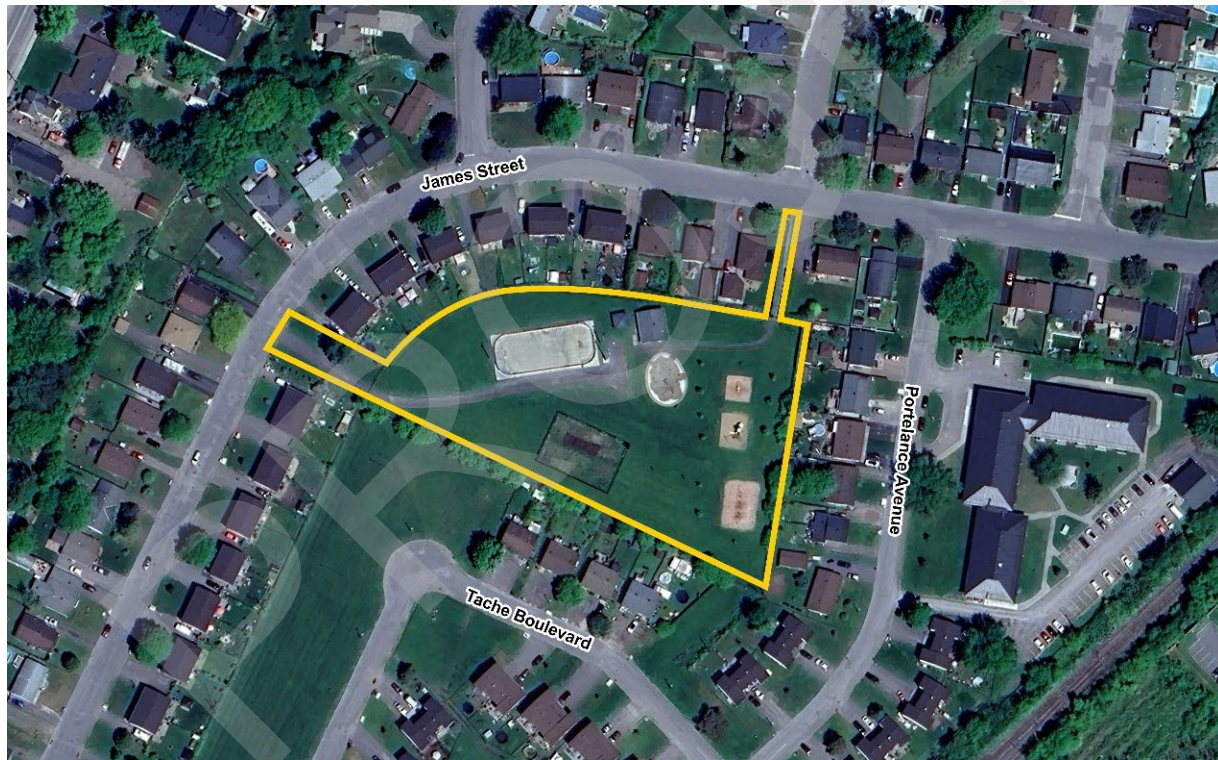
1	Procéder à des évaluations annuelles de l'état des bâtiments et structures municipaux – effectuer les réparations et l'entretien nécessaires. Remarque : toute rénovation ou réparation majeure future du bâtiment de soutien du parc pourrait ne pas être financièrement prudente compte tenu de l'âge et de l'état de la structure, ainsi que des problèmes de conformité à la LAPHO et au Code du bâtiment de l'Ontario (OBC) qui existent. Une nouvelle construction devrait être envisagée comme alternative à la rénovation.
2	Effectuer des inspections et des réparations continues, y compris la planification du remplacement des actifs à la fin de leur cycle de vie utile (gestion des actifs).
3	Réaliser un audit d'accessibilité du parc afin d'identifier les possibilités d'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusivité du site.
4	Envisager les possibilités d'augmenter la couverture arborée dans les espaces non aménagés du parc.

5	Examiner les possibilités d'introduire des éléments de programmation supplémentaires à petite échelle dans les espaces verts non aménagés – examiner ces possibilités en lien avec les besoins identifiés dans les recommandations relatives aux niveaux de service à l'échelle municipale.
---	---

**COLLECTE DE DONNÉES :**

Description	Oui	Non
Documents municipaux	X	
Photos aériennes / Images	X	
Recherche sur Internet	X	
Discussions avec les représentants de la ville	X	
Inspection visuelle - partielle		X
Inspection visuelle – complète	X	

**PLAN DE RÉFÉRENCE :**



## Pioneers' Place

### STATISTIQUES SUR LE PARC

Type de parc	Parc communautaire
Adresse / Emplacement	351, rue Main Est
Propriétaire	Ville de Hawkesbury
Date de construction	2006 (d'origine)
Superficie du parc	1,59 hectare (3,92 acres)
Façade sur rue	Main Street East / Chenail Blvd.
Visibilité depuis la rue	Bonne
Points d'accès	<b>Piétons</b> : depuis l'impasse de la rue Sidney <b>Véhicules</b> : depuis le boulevard Chenail
Stationnement	<b>Interne</b> : Oui <b>À proximité</b> : routes municipales (selon les indications)
Couverture arborée	Moins de 25 %
Utilisations des terrains adjacents	Résidentiel / Commercial

### CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES DU PARC :

1	Allée d'accès et parking – Accès depuis le boulevard Chenail (via la rue Richer) ; revêtement en asphalte avec bordure de confinement en béton ; marquage au sol peint ; éclairé ; aucune place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite.
2	Allées piétonnes – combinaison de matériaux comprenant du béton, de l'asphalte, des pavés préfabriqués en béton et des surfaces granulaires ; assurent la connectivité dans tout le parc ; comprennent une allée des sponsors/donateurs (sur le thème des voies ferrées) ; des escaliers et des rampes en béton (équipés de rampes) facilitent les liaisons ; éclairage assuré par des lampadaires et des guirlandes lumineuses.
3	Amphithéâtre des Spectacles – structure à un étage (environ 10 m x 10 m) ; espace intérieur (environ 10 m x 5 m) ; espace extérieur aménagé (couvert – environ 10 m x 5 m) ; toit à pente unique (en acier) ; portes en acier (x3) ; bardage en bois ; aménagement intérieur – loges, sanitaires et installations techniques ; système de sonorisation ; sécurité ; services électriques, sanitaires et d'alimentation en eau ; zone de visionnage accessible dédiée située sur le côté droit de la scène ; terrasse en bois s'étendant sur le côté droit de la scène/du bâtiment.
4	Bâtiment de soutien du parc - structure à un étage (environ 7 m x 4 m) ; toit à pignon (en acier) ; bardage en bois ; porte en acier (x1) ; portes de cantine (x2) ; aménagement du bâtiment – cantine / restauration ; système de sonorisation ; sécurité ; services électriques et d'alimentation en eau présents.
5	Structure d'ombrage – structure en bois sur des piliers en béton ; toit en croupe (en acier) avec des éléments décoratifs ; bancs en bois intégrés aux poteaux d'angle ; raccordement électrique présent.
6	Espaces événementiels polyvalents – surface granuleuse avec façade de bâtiment (333 Main Street East) ; offre un espace pour des programmes temporaires / saisonniers et le soutien d'événements.
7	Aire de jeux – petit mur d'escalade avec revêtement de sécurité en fibres de bois ; pas de bordure de confinement.

8	Murs de soutènement – un mur en béton préfabriqué soutient les côtés ouest et sud de l'espace de rassemblement central surélevé ; un mur en béton préfabriqué et des murs en pierre naturelle soutiennent le chemin piétonnier situé du côté ouest de la scène extérieure.
9	Mur en granit – mur décoratif situé à côté de la scène extérieure / pelouse ouverte sur le côté ouest du parc ; comprend un espace pour des panneaux (fixés) ; tous les panneaux ont été retirés à l'exception de celui reconnaissant les terres autochtones.
10	Monuments – pierre « Sudipta Chakraborty » ; pierre « Journée nationale de deuil » des Métallos ; pierre des Franco-Ontariennes.
11	Mobilier urbain – bancs (x14 – sur dalles/semelles en béton) ; tables/chaises intégrées (x4 – sur dalle en béton) ; tables de pique-nique (x6 – sur dalle en béton ; modèles standard) ; poubelles standard (x8 – sur dalle en béton) ; Poubelles à deux compartiments (x1) ; supports à vélos (x2 – sur dalle en béton) ; station de réparation de vélos (x1 – sur dalle en béton) ; fontaine / station de remplissage de bouteilles (x1 – sur dalle en béton) ; bornes en acier (assurant la séparation des aires de stationnement adjacentes).
12	Clôture du site – des cadres de clôture en acier préfabriqués bordent les côtés ouest et sud de l'espace central surélevé destiné aux rassemblements ; une clôture acoustique en bois sépare le site du boulevard Chenail.
13	Signalisation du parc – règlements municipaux ; règles et réglementations ; gestion du stationnement et de la circulation ; panneau numérique (x3 – circulaire ; fixé aux poteaux d'éclairage adjacents au bâtiment de soutien du parc) ; panneau d'affichage (temporaire – saison 2025).
14	Aménagement paysager général – plantations d'arbres matures dispersés (principalement à feuilles caduques) ; parterres ornementaux ; pots de fleurs saisonniers ; petite pelouse ouverte adjacente à la scène extérieure.

**RÉNOVATIONS / AMÉLIORATIONS :**

1	Réaménagement du parc	Récente
---	-----------------------	---------

**ÉTAT :**

1	Bon
---	-----

**COMMENTAIRES :**

1	Aucune place de stationnement accessible n'est disponible dans le parking.
2	Le mur de soutènement le long de la limite ouest du terrain doit être réparé – il commence à pencher vers l'extérieur.
3	Des panneaux ont été retirés du mur décoratif en granit – on ne sait pas s'ils doivent être remplacés.

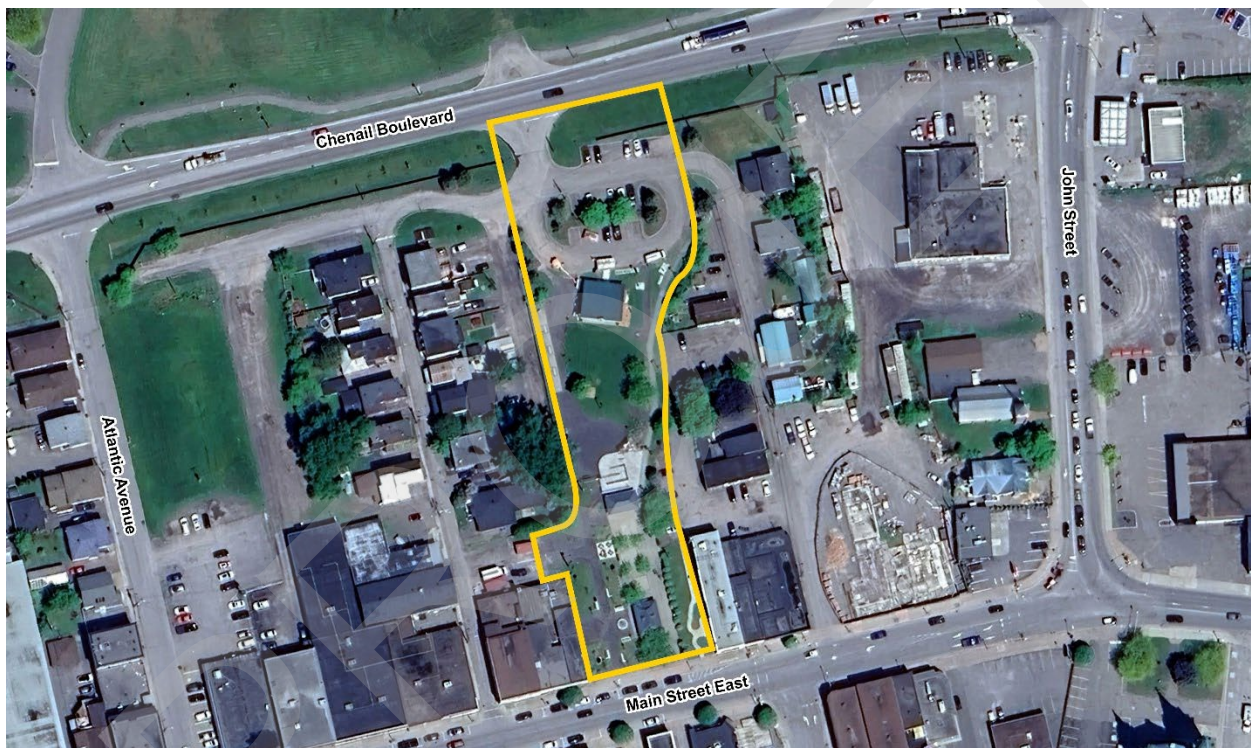
**RECOMMANDATIONS :**

1	Procéder à des évaluations annuelles de l'état des bâtiments et ouvrages municipaux – effectuer les réparations et l'entretien nécessaires.
2	Effectuer des inspections et des réparations continues, y compris la planification du remplacement des actifs à la fin de leur cycle de vie utile (gestion des actifs).

**COLLECTE DE DONNÉES :**

Description	Oui	Non
Documents municipaux	X	
Photos aériennes / Imagerie	X	
Recherche sur Internet	X	
Discussions avec les représentants de la ville	X	
Inspection visuelle - partielle		X
Inspection visuelle – complète	X	

**PLAN DE RÉFÉRENCE :**



## Parc Sidney

### STATISTIQUES DU PARC

Type de parc	Parc de quartier
Adresse / Emplacement	906, rue Sidney
Propriétaire	Ville de Hawkesbury
Date de construction	Inconnue
Superficie du parc	0,48 hectare (1,18 acre)
Façade sur rue	Rue Sidney / Rue Edmond (bloc de trottoirs)
Visibilité depuis la rue	Bonne
Points d'accès	<b>Piétons</b> : depuis la rue Sidney (pas de trottoir municipal) / depuis la rue Edmond (via le bloc de passerelles) <b>Véhicules</b> : Non
Stationnement pour véhicules	<b>Interne</b> : Non <b>À proximité</b> : routes municipales (conformément à la signalisation).
Couverture arborée	Moins de 25 %
Utilisations des terrains adjacents	Résidentiel / Naturel (bois)

### CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES DU PARC :

1	Accès – bordure affleurante située rue Sidney ; permet d'accéder à une pelouse ; aucune barrière pour les véhicules.
2	Allées piétonnes – allée asphaltée partant de la rue Edmond et menant au parc ; débouche sur une pelouse.
3	Aire de jeux (principale) – structure de jeux préfabriquée pour enfants de tous âges ; revêtement de sécurité en fibres de bois avec bordure de confinement préfabriquée en plastique.
4	Aire de jeux (secondaire) – anneaux préfabriqués / structure d'escalade ; revêtement de sécurité en fibres de bois avec bordure de confinement préfabriquée en plastique.
5	Aire de jeux (balançoires) – baies de balançoires préfabriquées (x2) ; balançoires à sangle (x2) / balançoires pour tout-petits (x1) / balançoire accessible (x1) ; revêtement de sécurité en fibres de bois ; bordure de confinement en bois.
6	Terrain de soccer junior – surface en gazon naturel ; environ 30 m de long x 20 m de large – permet des matchs de jeunes jusqu'à 5 contre 5 (U8-U9) (selon les normes Grass Roots de Canada Soccer) ; buts de soccer fixes (x2).
7	Aire de pique-nique – espaces informels (pelouse) et formels (tables de pique-nique) disponibles.
8	Signalisation du parc – panneaux réglementaires/d'arrêtés municipaux ; panneaux indiquant les règles et règlements.
9	Mobilier urbain – bancs (1 – sur socles en béton) ; tables de pique-nique (3 – sur socles en béton ; modèles accessibles) ; poubelles (2).
10	Clôture du site – clôture grillagée galvanisée située le long des cours arrière et latérales des habitations.
11	Aménagement paysager général – pelouses ouvertes parsemées d'arbres (principalement à feuilles caduques).

**RÉNOVATIONS / AMÉLIORATIONS :**

1	Plantation d'arbres	Récente
2	Aire de jeux (secondaire) – remplacement des équipements	2019
3	Aire de jeux (principale) – remplacement des équipements	2012

**ÉTAT :**

1	Passable à Bon
---	----------------

**COMMENTAIRES :**

1	L'aire de jeux est située à proximité immédiate de la route adjacente.
2	Les différents éléments du parc ne sont pas reliés par un réseau de chemins interne, ce qui limite la connectivité et l'accessibilité au sein du parc.
3	Une dalle en béton avec des ancrages en acier (encastrés) a été observée sur la façade donnant sur Sidney Street – emplacement potentiel pour un panneau indiquant le parc.
4	Arbre dangereux observé à la lisière du boisé près du but de football sud.
5	À proximité du boisé – présence de sentiers informels (chemins de désir) menant au boisé.
6	Plantations d'arbres récentes observées à proximité de l'aire de jeux.

**RECOMMANDATIONS :**

1	Effectuer des inspections et des réparations régulières, y compris la planification du remplacement des équipements à la fin de leur cycle de vie utile (gestion des actifs).
2	Réaliser un audit d'accessibilité du parc afin d'identifier les possibilités d'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusivité du site.
3	Envisager les possibilités d'augmenter la couverture arborée dans les espaces non aménagés du parc.

**COLLECTE DE DONNÉES :**

Description	Oui	Non
Documents municipaux	X	
Photos aériennes / Imagerie	X	
Recherche sur Internet	X	
Discussions avec les représentants de la ville	X	
Inspection visuelle - partielle		X
Inspection visuelle – complète	X	

**PLAN DE RÉFÉRENCE :**

